MUSEUM LESSIANUM — SECTION THÉOLOGIQUE

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

PUBLIÉE TOUS LES MOIS

SOUS LA DIRECTION DE

QUELQUES PROFESSEURS DE THÉOLOGIE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

A LOUVAIN

ALMA COLLEGE
P
LIBRARY
NRT
Alma, California

TOME 64me — 1937

ADMINISTRATION :
ÉTABL. CASTERMAN, S. A.
28, RUE DES SŒURS NOIRES, 28
TOURNAI

RÉDACTION :
NOUV. REV. THÉOLOGIQUE
11, RUE DES RÉCOLLETS, 11
LOUVAIN

France, Administr. : Maison CASTERMAN, RUE BONAPARTE, 66, PARIS (VIe)

10029

v.64
1937

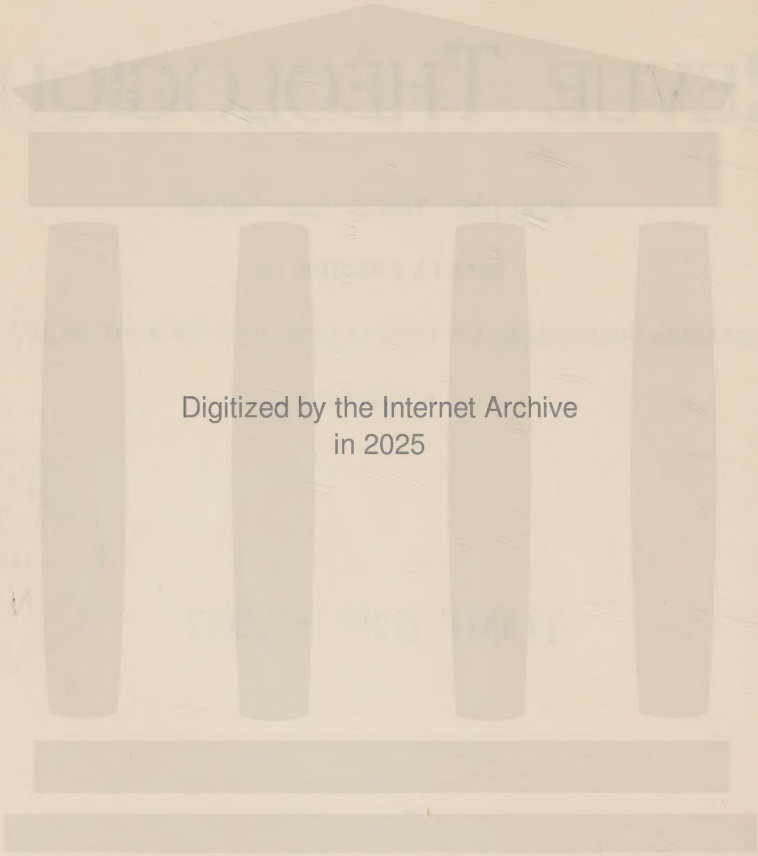

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/nouvelle-revue-theologique_1937-01_64_1

N° 1 1937 Janvier

NOUVELLE
REVUE THÉOLOGIQUE

RUFIN D'AQUILÉE
L'ÉTUDIANT ET LE MOINE (1)

... ad Rufinum presbyterum, sanctae Melaniae spiritali in via comitem, vere sanctum et pie doctum, et ob hoc intima mihi affectione coniunctum. (SAINT PAULIN DE NOLE, *Ép.* XXVIII).

« Ce grondeur perpétuel s'avançoit d'un pas de tortue pour parler et censuroit à peine de temps en temps quelques paroles, de sorte que vous eussiez dit qu'il ne faisoit que sangloter plutost que de discourir. Cependant, quand il avoit fait mettre la table et étalé tous ses livres, il paraissoit fronçant le sourcil, rechignant du nez et le front tout ridé, et il battoit des deux doits pour avertir ses disciples par ce signal de le venir écouter. Mais tout ce qu'il disoit n'estoit que pures chimères et des déclamations contre les uns et les autres. Il taxoit qui bon lui sembloit et les retranchoit du nombre des docteurs. Il donnoit la préférence à celui qui étoit pécunieux, parce qu'il avoit une meilleure table. Et il ne faut pas s'étonner si celui qui avoit l'adresse de s'attirer beaucoup de disciples paraissoit en public accompagné d'une troupe de babillards qui faisoient grand bruit autour de luy. C'estoit un Néron à la maison et un Caton devant le monde. Enfin, c'estoit un homme tout à fait impénétrable, et vous l'auriez pris pour un monstre ou un animal d'une nouvelle

(1) Ces pages ne sont qu'une partie d'une étude d'ensemble sur Rufin.

espèce composé de diverses natures : *prima leo, postrema draco, media ipsa chimaera* » (1).

Cette caricature, que nous laissons dans la savoureuse traduction de Tillemont, a été tracée par le calame incisif de saint Jérôme (2). Le modèle était son ancien ami devenu son adversaire : Rufin d'Aquilée. Triste modèle, en vérité, si l'on s'avisait de considérer l'esquisse — fût-elle une charge — comme ressemblante. Un grincheux et un médiocre, un hypocrite et un fat, un homme qui courtise les riches à cause de leur coffre-fort et de leur table opulente, un monstre!... Voilà Rufin, au jugement de Jérôme qui écrit au lendemain de la mort de son compatriote. Et Jérôme n'en est pas à une charge près. Ailleurs il dénonce les habitudes « sardanapalesques » de Rufin (3); tantôt il le présente comme un esprit dévoyé par l'origénisme (4), tantôt il lui prête des intentions louches de faussaire (5).

Si nous n'avions d'autres témoignages que ceux-ci pour dessiner la vraie physionomie de Rufin, le portrait ne serait pas flatteur. Mais ce sont propos d'adversaire, d'un adversaire belliqueux et triomphant. La raison du plus fort... Supérieur à Rufin sous le rapport de l'intelligence et de la culture, secondé par un verbe prestigieux et par une audace étonnante dans l'affirmation, Jérôme fut encore bien servi par l'histoire. Tandis que la correspondance de Rufin a presque entièrement disparu, la sienne demeure, opulente, accaparante, persuasive. De son antre de Chalcis ou de sa cellule de Bethléem, le tumultueux solitaire entretient le monde entier de ses propres affaires : il se plaint qu'on lui cherche noise, qu'on ne puisse être hérétique sans lui; il supplie qu'on le laisse en paix, alors qu'il excelle lui-même — avec quelque inconscience sans doute — à exciter autrui et à se

(1) TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'Hist. eccl. des six premiers siècles*, XII, 317.

(2) JÉRÔME, *Epist.* CXXV, 18. (Une fois pour toutes, nous renvoyons à la numérotation de Migne, *PL*, XXII).

(3) JÉRÔME, *Epist.* LVII, 12; et *Apologia adv. lib. Rufini*, III, 4 (*PL*, XXIII, 459 D).

(4) A titre d'exemple : JÉRÔME, *Apol.* I, 8 (*PL*, XXIII, 403, AB).

(5) A titre d'exemple : JÉRÔME, *Apol.* I, 7 (*PL*, XXIII, 402, B).

trouver des contradicteurs. Ses lettres, dont un bon nombre sont des manifestes ou des pamphlets, dépassent de beaucoup le cercle des intimes : elles circulent, on les copie et recopie, des faux-frères les dérobent. Jérôme attaque, harcèle, ferraille sans trêve; il ne propose un armistice que pour l'oublier bientôt et recommencer l'escarmouche à la première apparence de provocation; son champ-clos s'étend de l'Orient à l'Occident ; qui n'est pas avec lui est contre lui. Rufin, au contraire, timide et timoré par nature, ne sort de l'ombre que pour se défendre, quand il y est contraint; il provoque rarement, connaissant ses limites et se sentant maladroit; la polémique n'est pas son fait. Au reste sa personnalité s'efface. On rend hommage aux services de ce grand travailleur, mais on l'oublie lui-même, à moins qu'on ne le méprise si l'on se laisse impressionner par les sarcasmes de Jérôme. Le fait est qu'il ne s'est jamais relevé des coups de l'adversaire.

Peu d'historiens se sont occupés directement de Rufin. Ceux de Jérôme l'ont abordé de biais et l'ont jugé parfois sommairement. Voici, par exemple, sous la plume d'Amédée Thierry, une de ces comparaisons rhétoriciennes où les deux lutteurs cheminent comme un trait d'ombre à côté d'un rayon de lumière, la vilenie et la médiocrité de l'un ne servant qu'à donner du relief à la sainteté et au génie de l'autre. « Négligé par ses parents pendant son enfance, (Rufin) refaisait alors son éducation dans l'âge mûr avec une opiniâtreté que le succès ne trahit point, et on put le vanter d'avoir su réunir, comme on disait alors, les études scolastiques aux études salutaires. Toutefois les lettres manquèrent à ces études scolastiques faites dans la solitude et à froid. Érudit, d'un savoir exact et dialecticien plein de ressources, Rufin n'eut d'éloquence, de style et de souffle poétique que tout juste ce qu'il en fallait pour les comprendre et les détester chez les autres. C'était en tout l'opposé de Jérôme. Tandis que celui-ci, pétillant de saillies et puisant à pleines mains les raisons et les sarcasmes dans l'arsenal des auteurs profanes, cachait la logique sous les fleurs, Rufin, nu et compassé, insinuait le poison de ses plus perfides attaques

dans une argumentation précise et claire qui ressemblait à la vérité. Pour les choses du cœur, l'opposition n'était pas moindre. Jérôme, plein de feu et d'abandon, se livrait à un ami comme si l'amitié dût être éternelle; Rufin, né dominateur parce qu'il savait se posséder, profitait des défauts de ses amis et ne leur pardonnait jamais leurs torts. Deux hommes aussi dissemblables se rencontrant dans la vie devaient fatalement s'aimer ou se haïr : Jérôme et Rufin firent l'un et l'autre. Après avoir rempli le monde de leur amitié, ils le remplirent de leur colère; mais la haine servit mieux Rufin que ne l'eût fait une amitié ordinaire, et son nom est resté attaché à celui de Jérôme par l'effet de leur rupture même. Sans doute le grand homme qui fit pendant cinquante ans l'orgueil de la chrétienté occidentale verse un peu de sa lumière sur les amis fidèles qui suivirent sa trace, mais sa haine donnait l'immortalité » (1).

Dans sa thèse sur *Saint Jérôme et ses ennemis*, M. J. Brochet n'est guère plus tendre pour l'infortuné Rufin. Le sujet, il est vrai, le conduit encore à mettre en opposition le héros principal et ses antagonistes : c'est la victoire de Jérôme qu'il décrit, et partant la défaite de Rufin. Celui-ci « ne paraît pas avoir été un instant sincère vis-à-vis de Jérôme... Envers Jérôme, quels qu'aient été ses motifs secrets, sa conduite est de tous points condamnable; au contraire, celle de son adversaire envers lui fut droite, sincère, indulgente à l'excès, en dépit des violences suprêmes qui échappent à une âme douloureusement désillusionnée et placée tout d'un coup en face de la réalité... *Totus ambiguus est*. Vraiment, c'est là tout Rufin. En raison même de la science mal digérée qu'il avait amassée en Orient, c'était un cerveau peu souple, un esprit confus, indécis. Son caractère offrait même incertitude, même mélange d'audace et de pusillanimité; aucune sûreté dans la parole et dans l'action, mais de la ténacité, de l'entêtement; en somme un petit caractère, une

(1) A. THIERRY, *S. Jérôme, la Société chrétienne en Occident*, Paris, 1875, pp. 39-40. Je n'ai cherché qu'à souligner le contraste dans ce qu'il a de défavorable à Rufin, sans nier la justesse de certaines valeurs ni l'habileté de l'écrivain.

pensée à courte vue, téméraire plutôt que hardie, de la lecture, de l'information, mais peu de réflexion, peu de jugement. De là ce mélange de simulation et d'audace que Jérôme souligne constamment chez lui et qui semble bien caractériser en dernière analyse cette nature complexe. Brouillon, processif, disputeur, capable de poursuivre sans répit ses rancunes, d'une habileté sournoise et minutieuse dans l'action, adroit et retors dans la discussion, mais s'enveloppant lui-même dans les contremarches de sa chicane et sans ressources, exaspéré, violent dans la défaite, tel Rufin nous est apparu au cours de la querelle, tel était l'homme, en effet, quelles qu'aient été d'ailleurs la rigueur de son ascétisme, ses vertus intimes, quelle que soit enfin la valeur de son œuvre d'écrivain » (1). On n'est pas plus défavorable.

Le prudent Tillemont se gardait bien de porter un jugement ferme en cette affaire. On le sent subjugué lui aussi par l'imposante et terrible personnalité de Jérôme; et voilà pourquoi il ne cherche aucune explication bénigne aux connivences origénistes de Rufin; voilà pourquoi aussi, maintes fois, il le taxe d'inexactitude et d'exagération : « Des génies comme Rufin vont plutost à augmenter qu'à diminuer » (2). Néanmoins il s'étonne qu'un homme qui fut l'ami de saint Paulin de Nole et de saint Augustin et le conseiller spirituel des deux saintes Mélanie pût mériter une telle disgrâce. Et nous aimons à recueillir sous sa plume cet hommage timide mais parfaitement justifié à la charité bienveillante de Rufin : « Je ne vois pas qu'il y parle jamais contre Jérôme, lequel au contraire le maltraite toujours extrêmement depuis leur dernière rupture, et encore plus après sa mort » (3). Au reste, Rufin a été loué par Palladius, Gennadius, Sidoine Apollinaire : ce sont des autorités désintéressées qui valent sans doute mieux, en l'occurrence, que celle, trop partisane, de

(1) J. Brochet, *S. Jérôme et ses ennemis*, Paris, 1905, p. 395. — « J'estime que le livre de M. Brochet est, pour une large part, gravement partial et inexact et totalement erroné dans son essai de reconstitution psychologique » (Cavallera, *S. Jérôme, sa Vie et son Œuvre*, Louvain, 1922, II, 97).

(2) Tillemont, *Mémoires*, X, 721.

(3) Tillemont, *Mémoires*, XII, 316.

Jérôme. Tillemont — ceci est bien dans sa manière — se range à mi-chemin entre celle-ci et celles-là : il se garde de canoniser Rufin, mais il ne parle de lui « qu'avec beaucoup de modération et de réserve et pour laisser à Dieu le jugement de beaucoup de difficultez qu'il n'est pas aisé de démêler » (1).

Ainsi pensait le scrupuleux compilateur des *Mémoires*. Et voici que le dernier historien de saint Jérôme renchérit sur cette bonne volonté hésitante, il secoue le scrupule de Tillemont : sans ambages il amnistie Rufin. Les critiques, remarque le R. P. Cavallera (2), ont en général manqué de clairvoyance en donnant toujours raison à Jérôme, dont la correspondance nous a été conservée, contre Rufin, dont nous ne possédons aucune lettre. Il rend hommage à sa probité intellectuelle et à son aménité, et ne craint pas de rejeter sur Jérôme la responsabilité de la déchéance dont Rufin ne s'est jamais relevé. C'est pareillement l'opinion de M. l'abbé Bardy (3) dans son étude très fouillée : *Recherches sur l'histoire du texte et des versions latines du « de Principiis » d'Origène.*

Ce jugement de deux spécialistes nous a déterminé à entreprendre la présente étude. Autre chose est de rencontrer Rufin en marge d'une biographie de saint Jérôme ou d'un travail sur Origène, autre chose de l'étudier pour lui-même et d'éclairer directement son visage pour en retrouver les traits. Cette tâche est assurément délicate, mais nous ne pensons pas qu'elle soit téméraire ni inutile. « On ne rend point assez justice (à Rufin), écrit le P. Cavallera. En vérité, il a été l'un des plus actifs ouvriers des lettres chrétiennes et son labeur de traducteur, pour être d'ordre secondaire, n'en a pas été moins utile au monde latin » (4). Nous ne saurions tenter cette aventure sous de meilleurs auspices.

(1) TILLEMONT, *Mémoires*, XII, 318-319.

(2) CAVALLERA, *op. cit.*, I, 240 sq.

(3) BARDY, *Recherches sur l'histoire du texte et des versions latines du « de Principiis » d'Origène*, pp. 205-207.

(4) CAVALLERA, *op. cit.*, I, 282, n. 1.

L'ÉTUDIANT ROMAIN

Le prêtre Rufin, de son nom latin Tyrannius Rufinus, naquit, vers 345, à Concordia, à l'extrémité Nord-Est de l'Italie.

Nous ne lui devons à lui-même aucun de ces renseignements. Nom et prénom sont connus par les manuscrits. Saint Jérôme jouait sur le prénom quand, excédé par les remontrances de Rufin, il se plaignait d'être poursuivi par « l'école tyrannique » (1). C'est lui encore qui nous permet de fixer approximativement la date de naissance et nous révèle le nom de Concordia. Voici comment.

Dans son Apologie, écrite en l'an 400, Jérôme appelle Rufin un « vieillard », « un vieillard aux cheveux blancs », « le plus vieux des moines » (2). Lui-même, il est vrai, ne se flatte pas davantage : sa controverse avec Rufin est une joute entre deux vieillards, « *duos senes inter se... digladiari* » (3). Et les historiens de conclure qu'ils étaient alors septuagénaires. A la suite de Prosper d'Aquitaine, on fit naître Jérôme vers 331, et Rufin, qui semblait l'aîné, entre 325 et 330.

Or nul n'ignore que saint Jérôme bénéficie aujourd'hui d'un rajeunissement d'une quinzaine d'années. Grâce à une étude

(1) JÉRÔME, *Apol.*, I, 1 : « Et vestris et multorum litteris didici, obici mihi in schola tyrannica, lingua canum meorum ex inimicis ab ipso, cur Periarchon libros in latinum verterim ». Plusieurs mss. portent : « in schola tyranni », et Dom Martianay, qui adopte cette leçon, y voit une allusion aux *Actes*, XIX, 9 : « disputans in schola tyranni cuiusdam ». Quoi qu'il en soit, le praenomen de Rufin était *Tyrannius* (et non *Thoranus*, ou *Toranius*, ou *Turanius*), sans quoi le jeu de mots n'eût pas été possible; *Rufinus* était le gentilicium (cfr. *PL*, XXI, 78-79).

(2) JÉRÔME, *Apol.*, II, 2 (*PL*, XXIII, 426, A) : « Parentes... quos viventes (Rufinus) iuvenis dereliquit, mortuos senex desiderat », (en 400). — *ibid.*, III, 2 (*PL*, XXIII, 458, A) : « vetustissimus monachorum »; — *ibid.*, III, 3 (459, B) : « (Rufine), qui de sene senex tanta configis, quanta non diceret de latrone homicida, de scorto meretrix, scurra de mimo ».

(3) JÉRÔME, *Apol.* III, 9 (464, B) : « quae enim est audientium ædificatio, haereticos digladiari... » — *ibid.*, III, 30, *Epist.* CV, 5 : « Provoca[illegible] senem ». — *Epist.* CXII, 22 : « Ut quietum senem olimque veteranum militare non cogas... » (en 403).

plus exacte des mots *infans*, *puer*, *adolescentulus*, *senex*, qui reviennent fréquemment sous la plume du grand docteur, et grâce à quelques recoupements judicieux, le P. Cavallera a démontré qu'à l'époque de son Apologie (400), le « vieillard » Jérôme ne pouvait avoir plus de 53 ans et qu'il était né par conséquent vers 347 (1). L'argumentation de l'éminent historien s'applique avec la même efficacité au cas de Rufin. Ces deux « vieillards » qui rompent des lances avec tant de légèreté sont encore l'un et l'autre en pleine verdeur; au surplus, leur familiarité, un franc parler où alternent la tendresse et l'âpreté, l'amitié et la haine, un rappel fréquent de leurs communs souvenirs d'enfance et de jeunesse : tout trahit la quasi-égalité de leur âge. Un seul mot de Jérôme ferait échec à cette conclusion, lorsqu'il appelle Rufin « le plus vieux des moines » (2); mais n'est-ce pas plutôt une boutade écrite en un moment d'exaspération ? Et d'ailleurs Rufin le timide et le taciturne, Rufin qui ne riait jamais, *homo severissimus* (3), portait vieux. Il y a apparence

(1) CAVALLERA, *op. cit.*, II, pp. 3-12. L'argumentation du R. P. peut se résumer ainsi : Les mots *infans*, *puer*, *adolescens*, n'ont plus de sens si l'on adopte la chronologie de Prosper d'Aquitaine, car Jérôme, qui fut appliqué aux études « presque dès le berceau », *ab ipsis incunabulis* (*In Job ex Hebraeo*, *PL*, XXVIII, 1082, B) serait encore élève de grammaire à 32 ans (!) et *adolescens* à 45 ans (!). Par contre, on évite ces invraisemblances en admettant tout d'abord que Jérôme dut faire ses études à l'âge normal : études élémentaires jusqu'à la 12e année, classes de grammaire de 12 à 16 ans, rhétorique et philosophie de 16 à 20 ans (leurs 20 ans révolus, les étudiants devaient quitter Rome et retourner dans leur pays), — en se rappelant ensuite que Jérôme était encore élève de grammaire en juin 363, quand mourut Julien l'Apostat, et qu'il commença vraisemblablement la rhétorique à l'automne de la même année (à 16 ans). Il serait donc né vers 347. On objecte à cette solution que Jérôme parle de ses cheveux blancs et se qualifie de *senex* dès 386 (*Ep.* LXXXIV, 3 : « Iam canis spargebatur caput » et *Vita Malchi*, 10, *PL*, XXIII, 60, A : « Haec ego vobis narravi senex ») à l'âge de 39 ans. Mais « on se rendra compte que cela ne saurait constituer une objection sérieuse, si on se rappelle qu'il a gardé de ses études de rhétorique un penchant incontestable à l'exagération et que, d'autre part, il a vécu, après cette date, au moins trente-cinq ans; il est resté *senex* fort longtemps » (CAVALLERA, *op. cit.*, II, 11).

(2) JÉRÔME, *Apol.*, III, 2 (*PL*, XXIII, 458, A) : « Vetustissime monachorum ».

(3) JÉRÔME, *Apol.*, I, 30 (*PL*, XXIII, 422, A) : « Ego certe, ut tibi homini severissimo risum moveam, et imiteris aliquando Crassum, quem semel in vita dicit risisse Lucilius, memini... »)

enfin qu'il ait eu deux ou trois ans de plus que Jérôme, car il termina ses études plus tôt que son ami (1); et voilà pourquoi, si l'on adopte pour date de la naissance du second l'an 347, on n'est pas éloigné de la vérité en plaçant la naissance du premier vers 345.

Il est d'usage de l'appeler Rufin d'Aquilée, du nom de la métropole ecclésiastique où il fut baptisé et où il compta toujours des amis, sinon des parents (2). Cependant sa ville natale était Concordia, située à une trentaine de milles à l'ouest de la précédente. Croyons-en Jérôme sur parole. Originaire de Stridon — cet oppidum détruit par les Goths vers 376, et que les archéologues, après les hypothèses les plus divergentes, placent aujourd'hui sans conteste dans le voisinage septentrional d'Aquilée (3) — Jérôme était presque le compatriote de Rufin. Ils fréquentaient, à Concordia, un ami commun, le vieillard Paul, bien accordé avec eux par ses goûts d'érudit et de bibliophile. Paul prêtait volontiers ses manuscrits, mais il était exact à les réclamer aux emprunteurs négligents. Il s'avisa un jour de récupérer un exemplaire de Tertullien qu'il avait mis à la disposition de Rufin. La commission fut faite par Jérôme, et c'est dans l'épître de celui-ci que nous recueillons ce renseignement : « le vieillard Paul (de Concordia), de la patrie de Rufin » (4).

(1) Voir plus loin, p. 22.

(2) Voir p. 27. Les titres de ses œuvres portent le plus souvent : « Rufino, Aquileiensi presbytero », car, à son retour d'Orient, Rufin s'agrégea au presbyterium d'Aquilée. Voir aussi PALLADIUS, *Histoire Lausiaque*, XLVI, 5 : Ῥουφῖνος ὁ ἀπὸ Ἰταλίας ἐξ Ἀπυληίας τῆς πόλεως, πρεσβυτερίου ἐς ὕστερον καταξιωθείς; et *Heraclidis Paradisus*, *PL*, LXXIV, 320, A.

(3) JÉRÔME, *De Viris*, CXXXV. Voir CAVALLERA, *op. cit.*, II, 67-71, note A.

(4) JÉRÔME, *Epist.* V, 2 : « Scripsit et mihi quidam de patria supradicti Rufini, Paulus senex, Tertulliani suum codicem apud eum esse quem vehementer reposcit ». Jérôme nous apprend par ailleurs que Paul est de Concordia; cfr. *De Viris*, LIII : « Vidi ego quemdam Paulum Concordiae, quod oppidum Italiae est, senem... » Il écrit encore, *Apol.*, II, 2 (*PL*, XXIII, 426, A) : « Patria derelicta, (Rufinus) Aquileiae habitat », laissant entendre par là que Rufin n'était pas né à Aquilée. L'oppidulum de Concordia se trouvait sur le territoire de la civitas Aquileiensis; la distance de Concordia à Aquilée était d'une trentaine de milles.

Giulia Concordia fut fondée par Auguste sur la rive droite et occidentale

Apparemment Rufin était de famille bourgeoise : seuls les jeunes gens de condition aisée pouvaient s'offrir de longues études, seuls ils accédaient aux carrières libérales, qui exigeaient une préparation dispendieuse (1). Mais il serait téméraire de pousser plus avant les conjectures. On sait que Jérôme avait une certaine fortune personnelle et que ses fondations reposèrent en grande partie sur son héritage familial; on n'a par contre aucune base pour apprécier le patrimoine de Rufin; car s'il eut de quoi poursuivre honorablement ses études classiques, ses entreprises les plus onéreuses furent ensuite soutenues par la fortune de son amie et bienfaitrice, sainte Mélanie. Il est discret sur sa famille : une seule fois il fait allusion à « ses parents » qu'il est allé visiter à son retour de Palestine, après trente ans d'absence. Encore ne s'agit-il pas de ses père et mère, qui étaient morts, mais de relations moins proches et probablement aussi de ses « parents spirituels » (2). Jérôme a le mauvais goût de le railler de cet attachement (3).

du Romanino. A l'époque païenne, — on le sait par des inscriptions — elle avait des duumvirs, des tribuns, des édiles, un collège d'augustales; elle fut le siège d'une décurie, posséda un arsenal, une fabrique de flèches, d'où lui est venue l'épithète de *Sagittaria*. Grâce à son port, situé à l'estuaire du Romanino, et aux voies qui y accédaient (Via Æmilia Altinate, Via Concordiensis, Via Germanica), son commerce était prospère. Elle fut détruite par les Huns, en 452, puis de nouveau, en 605, par les Lombards. Elle est remplacée, depuis le moyen-âge, par Portogruaro, à 2 milles de la ville ancienne. Concordia fut évangélisée probablement par saint Hermagoras, disciple de saint Marc, l'apôtre et le deuxième évêque d'Aquilée; sanctifiée par 89 martyrs, en 304, durant la persécution de Dioclétien : on conserve les noms des SS. Donatus, Secundinus et Romulus. — Il est probable enfin que C. ne posséda pas de siège épiscopal avant le VI^e^ siècle. Le premier évêque nommé par les documents officiels est Clarissimus, en 579. Le personnage de Laurent, à qui Rufin dédia son *Comm. du Symbole des Apôtres*, pouvait être un évêque résidant à Aquilée, tout en s'occupant de Concordia.

Cfr UGHELLI, *Italia Sacra*, ed. 2^a^, 1720, V, 323; ZAMBALDI, *Monumenti storici di Concordia*, San-Vito, 1840, p. 19 sq.; CAPPELLETTI, *Chiese d'Italia*, X, 417 sq., qui résume ZAMBALDI; et GAMS, *Series Episcoporum*.

(1) PALLADIUS, *H. L.*, XLVI, 5 : ὁ εὐγενέστατος... Ῥουφῖνος.

(2) RUFIN, *Apologia ad Anastasium*, 1 (*PL*, XXI, 623, B) : « Ipse post triginta annos parentibus redditus sum et durum satis atque inhumanum erat, si tam cito desererem eos, quos tam tarde reviseram... »

(3) JÉRÔME, *Apol.*, II, 2 (*PL*, XXIII, 426, A) : « Illud vero ridiculum,

Tous deux italiens et presque compatriotes, le Concordien et le Stridonien se lièrent de bonne heure d'une tendre amitié. Une page, maintes fois reproduite, en témoigne. Nous la souhaiterions tracée par le calame plus mesuré de Rufin; mais c'est encore Jérôme qui l'a écrite, le Jérôme de trente ans qui a fui au désert pour mater sa chair rebelle :

« Dieu va au-delà de nos prières : il nous accorde souvent de ces joies que l'œil de l'homme n'a point vues, ni son oreille entendues, ni son cœur goûtées. Je le savais déjà par les Saintes Lettres, je l'éprouve maintenant par moi-même, mon cher Rufin. Moi, en effet, qui me croyais assez hardi dans mes vœux, en souhaitant simplement qu'un échange de lettres vînt nous apporter l'illusion d'une mutuelle présence, j'apprends que tu pénètres dans les déserts de l'Egypte, que tu visites les chœurs des moines et ces familles religieuses qui mènent sur la terre une vie céleste. Oh! si Notre-Seigneur Jésus-Christ me donnait, en ce moment, d'être soudain transporté vers toi, comme Philippe vers l'Éthiopien, ou Abacuc vers Daniel, comme je te serrerais étroitement dans mes bras. Comme je presserais de mes lèvres cette bouche qui a partagé autrefois ou mes erreurs ou ma sagesse. Mais je suis indigne moins encore de te voir venir vers moi que d'aller moi-même vers toi; et faible, même en bonne santé, d'incessantes maladies viennent encore de me briser : j'envoie donc à ma place au-devant de toi ces lettres, pour que, par les liens doux et forts de l'amitié, elles t'amènent jusqu'à moi » (1).

Et plus loin, redoublant d'emphase :

« Certes, si la faiblesse d'un corps exténué ne m'eût retenu comme une chaîne, ni les ardeurs de l'été, ni les flots toujours inconstants des mers, n'eussent pu arrêter le pieux empressement de mon amitié. Crois-moi, frère, avec moins d'empressement le pilote battu des flots regarde de loin le port; avec moins d'avidité une terre brûlée par le soleil appelle la pluie; avec moins d'anxiété une mère attend son fils assise sur le rivage » (2).

quod post triginta annos ad parentes se reversum esse iactat, homo qui nec patrem habet nec matrem, et quos viventes iuvenis dereliquit, mortuos senex desiderat : nisi forte parentes militari vulgarique sermone, cognatos, et affines nominat, quos quia non vult deserere, ne inhumanus putetur, aut durus, idcirco patria derelicta, Aquileiae habitat ».

(1) JÉRÔME, *Epist.* III, 1. Cfr LAGRANGE, *Lettres choisies de S. Jérôme*, Paris, 1888. J'utiliserai fréquemment cette excellente traduction.

(2) JÉRÔME, *ibid.*, 2.

Jérôme n'a pu se retenir de verser dans son encre sa rhétorique fatigante; néanmoins il est sincère; il se montre au naturel, abandonné comme toujours à l'impétuosité de ses sentiments; sa tendresse est émouvante. « Une amitié qui peut cesser, affirme-t-il en terminant, ne fut jamais une amitié véritable ». Qu'il nous suffise ici de souligner cet accent de sincérité. Fragile ou non, l'amitié de Jérôme et de Rufin est réelle : il est possible qu'elle remonte à leur première enfance et prenne son origine dans des relations de familles; elle s'est mûrie, en tous cas, durant le temps de leur formation scolaire.

* * *

A l'inverse des grands écoliers Augustin de Tagaste et Jérôme de Stridon, Rufin n'a laissé aucune confidence sur ses premières classes, de sorte que, si l'on désirait le suivre à l'école du pédagogue de Concordia, il serait indispensable de recourir, par similitude, à ces documents modèles que sont le premier livre des *Confessions* et quelques passages de l'*Apologie* hiéronymienne : nulle part on ne trouverait dessinée avec plus d'exactitude, de pittoresque et de vie les physionomies du *primus magister* et du *grammaticus*, au milieu du IVe siècle (1). Mais il n'importe ici. On rappellera seulement qu'un écolier achevait le cycle élémentaire vers l'âge de douze ans, qu'il entrait alors dans la classe du grammairien jusqu'à sa seizième année, après quoi l'accueillaient le maître de rhétorique et le maître de philosophie (2). A ces dernières étapes, Rufin sort quelque peu de son ombre; encore ne l'aperçoit-on que confusément, à travers des documents tardifs, soit dans les lettres de Jérôme écrites au désert de Chalcis (374), soit dans les *Apologies* (400-401) où les deux anciens amis, devenus rivaux, échangent,

(1) AUGUSTIN, *Confessiones*, I, IX, XIII, XIV, XVI, XVII, pour les études élémentaires; III et V pour les études de rhétorique et de philosophie à Carthage et à Rome. — JÉRÔME, *Apol.* I, 30 (*PL*, XXIII, 422, AB).

(2) Dom LECLERCQ, art. *École*, dans *Dict. arch. chrét.* et POTTIER, art. *Educatio*, dans *DAGR*.

avec des alternatives d'attendrissement et de colère, leurs souvenirs de jeunesse.

Les voici tous deux à Rome, auditeurs des mêmes cours. Contrairement à ce qu'on a longtemps pensé, Rufin n'est rien moins qu'autodidacte. Il a parcouru régulièrement le cycle des études de grammaire et de rhétorique, voire de philosophie. Il est le condisciple de Bonose le Stridonien, d'Héliodore d'Altinum, du Romain Pammachius, bande joyeuse et studieuse dont Jérôme s'affirme le coryphée. Le contexte de la lettre citée plus haut autorise cette conclusion (1). Jérôme y entretient son compatriote de Bonose comme d'un ami et d'un condisciple : « Voilà un jeune homme élevé *avec nous* dans les nobles études du siècle » (*honestis saeculi nobiscum artibus institutus*), ce qui veut dire tout simplement qu'ils ont étudié ensemble les arts libéraux — à Rome par conséquent, où Jérôme fut élève de Donat — qu'ils se sont nourris ensemble des poètes latins, qu'ensemble ils ont pâli sur les versions grecques. Et Rufin écrira de son côté (2) : « Avant sa conversion (à la vie monastique), Jérôme partageait mon ignorance des lettres et de la langue grecques, *mecum... ignorabat* ». Ce *mecum*, qui fait pendant au *nobiscum* de la citation précédente, n'évoque-t-il pas l'image de deux écoliers, peinant côte à côte sous la férule du même maître et avec le même insuccès (3).

(1) JÉRÔME, *Epist.* III, 4 : « Bonosus tuus, imo meus, et ut verius dicam noster... » — « Ecce puer honestis sæculi nobiscum institutus... » — « Plura fortasse quam epistolae brevitas patiebatur, longo sermone protraxerim, quod mihi semper accidere consuevit, quando aliquid de Bonosi nostri laude dicendum est. » — Notons encore, dans cette même lettre (1), cette phrase adressée à Rufin : « Quam illud os, quod mecum vel erravit aliquando, vel sapuit, impressis figerem labiis ».

(2) RUFIN, *Apol.*, II, 9 (*PL*, XXI, 590, D) : « Ante enim quam converteretur (Hieronymus), mecum pariter et litteras graecas et linguam penitus ignorabat ».

(3) Cette ignorance du grec n'avait rien d'insolite chez des étudiants romains à cette époque. Saint AUGUSTIN n'en sut jamais que les éléments (*Confessiones*, I, XIII-XIV), et de même PAULIN DE NOLE (*Ep.* XLVI, 2, *PL*, LXI, 397). Rufin n'apprit vraiment le grec que plus tard, au monastère d'Aquilée, puis à Alexandrie.

Pour minimes qu'ils soient, ces détails nous permettent de faire la part de l'exagération dans les boutades que Jérôme décoche à Rufin, au plus fort de leur querelle (1) : « Si tu avais appris les lettres, le vase de ton petit génie aurait gardé l'odeur dont une fois il eût été empreint ». Certes, Rufin a été, de bonne heure, initié aux lettres classiques; il n'est ni un retardataire, ni un autodidacte : sa formation a été normale et complète. Il connaît bien les auteurs qu'il reproche à Jérôme de trop fréquenter; il lui répond du tac au tac, d'une plume érudite autant que spirituelle : Jérôme se couvre de ridicule à farcir ses commentaires sacrés de citations profanes, à dire : « notre Tullius, notre Flaccus, notre Virgile... pour se donner du relief, à citer Chrysippe, Aristide, Empédocle et une foule d'autres grecs pour jeter de la poudre aux yeux,... à oser même invoquer des livres qu'il n'a jamais lus et n'a jamais pu lire puisqu'ils n'ont pas existé » (2).

Mais on n'imagine pas condisciples plus dissemblables.

(1) JÉRÔME, *Apol.* I, 30 (*PL*, XXIII, 422, B) : « Crede mihi, multa ad purum recordatur infantia. Si litteras didicisses, oleret testa ingenioli tui, quo semel fuisset imbuta. Lanarum conchylia nullae aquae diluunt. Etiam asini et bruta animalia, quamvis in longo itinere, noverunt secundo diverticula.

(2) RUFIN, *Apol.*, II, 7 (*PL*, XXI, 588, C-589, A); Rufin fait allusion ici au songe que JÉRÔME a raconté dans l'*Epist.* XXII : durant une grave maladie, Jérôme s'est vu transporté en songe devant le tribunal du Christ-Juge, et il y promit, sous serment, de ne plus lire ni même garder chez lui des livres profanes. Rufin le soupçonne de n'avoir pas tenu sa promesse, et, avec un certain luxe d'érudition, relève dans ses œuvres un grand nombre de réminiscences classiques. L'argument est faible, mais il prouve la culture de Rufin. — « Relegantur nunc, quaeso, quae scribit, si una eius operis pagina est, quae non eum iterum ciceronianum pronuntiet, ubi non dicat : « Sed Tullius noster, sed Flaccus noster, sed et Maro ». Jam vero Chrysippum et Aristidem, Empedoclem, et caetera Graecorum auctorum nomina, ut doctus videatur, et plurimae lectionis, tanquam fumos et nebulas lectoribus spargit. Denique inter caetera, etiam Pythagorae libros legisse se iactat, quos ne exstare quidem, eruditi homines asserunt. Sed isti ne aliqua ex parte iuramentum suum de auctoribus gentilium praeteriret, etiam ea quae non sunt scripta legisse se scribit... »

Notons encore que Rufin connaissait particulièrement Virgile. Sa traduction du *Periarchôn* d'Origène est parsemée d'allusions à l'œuvre du poète ou de réminiscences complètement étrangères au texte théologique d'Origène : elles prouvent à quel point le traducteur s'était nourri de la pensée de Virgile,

Jérôme est un élève exceptionnellement brillant. Il tire comme en se jouant de sa vaste mémoire des livres entiers de poètes et d'historiens; il sait en étoffer et colorer ses proses. Une imagination impétueuse, une éloquence facile ont fait de lui le lauréat des joutes oratoires que, « revêtus de la toge » et « les cheveux élégamment peignés », les candidats conduisent devant le rhéteur (1). Ses premiers essais : la *Vie de Paul l'ermite* (2), la *Lettre sur la Femme frappée sept fois* (3) — ce dernier récit curieux jusqu'à l'invraisemblance — nous donnent la mesure de son jeune talent. Il se complaît dans les jeux de la rhétorique et ne s'en privera jamais tout à fait, encore que parfois il ait affecté le regret « d'avoir jeté sur certains de ses tableaux les fleurs de l'école » (4). Il est prompt à la raillerie et il en a conscience : « De moi, l'on peut dire (comme Horace) : il a du foin à la corne » (5).

La nature de Rufin s'oppose, trait pour trait, à celle de Jérôme. Au lieu d'exubérance il manifeste, au moins apparemment, de la froideur; au lieu de faconde, une timidité taciturne; au lieu de jactance, une réserve maladroite. Une plaisanterie le désarçonne et Jérôme renonce à le faire rire jamais (6). Mais il est le type de l'élève régulier, acharné à son labeur scolaire, fidèle

l'un des poètes les plus étudiés de son temps. Ces allusions ont été relevées par M. BARDY, *Recherches*, pp. 126-128.

Enfin,, Paulin de Nole loue la culture « scolastique » de Rufin; *Epist.* XXVIII, 5 (*PL*, LXI, 311-312) : « Qui (Rufinus) et scholasticis et salutaribus Graece iuxta et Latine dives est... » Il est vrai qu'à l'époque où Paulin porte ce jugement, Rufin a acquis depuis longtemps sa pleine maturité.

(1) JÉRÔME, *Apol.*, I, 30 (*PL*, XXIII, 422, AB) : « Et quo magis stupeas, nunc cano et recalvo capite, saepe mihi videor in somnis comatulus, et sumpta toga, ante rhetorem controversiam declamare.

(2) JÉRÔME, *Vita S. Pauli primi eremitae*, *PL*, XXIII, 17-28.

(3) JÉRÔME, *Epist.*, I.

(4) JÉRÔME, *Epist.*, III, 1 : « In illo opere (*Ep.* XIV) pro aetate, tunc lusimus, et, calentibus adhuc rhetorum studiis atque doctrinis, quaedam scholastico flore depinximus.

(5) JÉRÔME, *Epist.* I, 5 : « De nobis quoque dici potest : Foenum habet in cornu, longe fuge (HOR., *Serm.* I, *sat.* 4).

(6) Même s'il lui rappelle des souvenirs plaisants de son enfance, comme c'est le cas dans *Apol.*, I, 30 (*PL*, XXIII, 422, A); voir p. 13, n. 1.

dans ses amitiés. Il est humble et patient. S'il doute de ses capacités (1), il admire franchement et sans envie l'éloquence et le souple talent de son ami (2); il s'excuse de ses maladresses littéraires, de son inhabileté verbale (3). Les tournois oratoires ne sont pas son fort. Jérôme misera sur cette gaucherie pour l'intimider. Au fond Jérôme reconnaît la solide culture de Rufin et le considère comme un émule. Sous l'ironie la plus cinglante perce l'admiration (4) :

« Toi, Rufin, qui te dis un petit lettré, un *rabbi* (= toi qui fais si peu de cas de ton talent), réponds-moi donc pourquoi as-tu osé écrire quelque chose et traduire avec une pareille splendeur d'élocution le très éloquent Grégoire ? D'où t'est venue cette abondance de mots, cette lumière de pensées, cette variété de traductions, à toi qui, dans ta jeunesse n'as qu'à peine effleuré du bout des lèvres l'art oratoire ? Ou je me trompe fort ou tu lis en secret Cicéron ».

Mais voici le coup de griffe :

« Je souffre en te lisant ce que tu as souffert en écrivant ».

Il est vraisemblable que Rufin a fréquenté, dès cette époque, dans le patriciat romain. Son camarade Pammachius, « petit-fils de consuls et gloire de la gens Furia » (5) peut lui en ouvrir les

(1) Rufin, *De Benedictionibus Patriarcharum*, *Praefatio I ad Paulinum* (*PL*, XXI, 297-298) et *Praefatio II* (ibid. 311-314).

(2) Rufin, *Apol.* I, 3 (*PL*, XXI, 543) : « Cum enim nos in eo (Hieronymo) et eloquentiam ac studium laudaverimus (interpretando duntaxat ex Graecis) ... »

(3) Rufin, *Apol.*, I, 3 (*PL*, XXI, 443) : « Et ideo veniam etiam ipse (Hieronymus) nobis concedat, si forte aliquid, aut asperius, aut incomptius dicimus : quia imperitum hominem ad respondendum lacessivit, quem sciret non posse per multam dicendi artem et eloquentiae copiam id agere, ut is quem laesum vellet ac vulneratum, nec vulneratus videatur esse nec laesus ».

(4) Jérôme, *Apol.*, I, 30 (*PL*, XXIII, 422, C-423, A) : « En tu, qui in me parvam criminaris scientiam, et videris tibi litteratulus atque Rabbi, responde, cur scribere aliqua ausus sis, et virum disertissimum Gregorium pari eloquii splendore transferre ? Unde tibi tanta verborum copia, sententiarum lumen, translationum varietas, homini, qui oratoriam vix primis labris in adolescentia degustasti ? Aut ego fallor, aut tu Ciceronem occulte lectitas » — « id enim in legendo patior, quod tu pateris in scribendo ».

(5) Jérôme appelle Pammachius : « condiscipulum quondam, et sodalem et amicum », dans *Epist.* XLVIII, 1; il donne l'état-civil de Pammachius dans l'*Epist.* LXVI, 6 : « Consulum pronepos et Furiani germinis decus ».

portes. Qu'il l'introduise seulement dans le palais de ses pères, au Clivus Scaurus (1), et Rufin y rencontrera tout ce que Rome compte de puissances. Il me semble, en tous les cas, que Pammachius a été pour Rufin, comme pour Jérôme, le truchement de leurs grandes amitiés féminines : Marcella, sa cousine (2), et Paula, sa future belle-mère (3), seront les filles spirituelles les plus chères de saint Jérôme; une autre de ses parentes, Antonia Melania (4), sera la fille spirituelle de Rufin.

J'imagine enfin qu'un jeune homme d'un naturel si réservé s'accommode mal de la turbulence de ses condisciples et qu'il se tient éloigné de leurs aventures. Quand on l'aura suivi aux conférences de l'Athenaeum (5), aux audiences des tribunaux (6), puis dans ces promenades dominicales aux Catacombes, où Jérôme, converti à l'idéal chrétien, entraîne ses amis (7), on

(1) On trouvera la description de la villa de Pammachius, l'une des plus vastes du Celius (2250 m²) dans LECLERCQ, art. *Celius*, *Dict. arch. chrét.* II², c. 2840. Pammachius transforma sa maison en basilique (Titulus Pammachii); au VI^e siècle y fut introduit le culte des saints Jean et Paul.

(2) JÉRÔME, *Epist.* XLIX, 4 ad Pammachium : « Sancta Marcella consobrina tua ».

(3) JÉRÔME, *Epist.* LXVI, 2 ad Pammachium, sur la mort de sa femme Paulina : « Talis filiarum (Eustochii et Paulinae) mater (Paula) fulta comitatu, totum sibi in terris vindicat quod Christus promisit in coelo ».

(4) PALLADIUS, *H. L.*. LXII, 1, parlant de Mélanie la jeune et de son époux Pinien, « dit que Pammachius est leur συγγενὴς. C'est donc vraisemblablement à Rome et non à Aquilée que Rufin connut sainte Mélanie. Ceux qui n'admettent pas que Rufin ait fait ses études à Rome sont obligés de supposer qu'il aurait connu sainte Mélanie à Aquilée. Ainsi W. H. FREMANTLE, *art. Rufinus*, dans le *Dictionary of christian Biography*, p. 557, c. 1 : « Rufinus left Italy in the company of Melania, who appears to have been known in Aquileia ». Mais cette conjecture me semble bien fragile.

(5) JÉRÔME, *Epist.* LXVI, 9. Paul MONCEAUX, *S. Jérôme, sa jeunesse, l'étudiant et l'ermite*, Paris, 1932, p. 37.

(6) JÉRÔME, *Com. in Ep. ad Gal.*, *lib.* I, *cap.* II, 11 sq. (*PL*, XXVI, 340, B) : « Aliquoties cum adolescentulus Romae controversias declamarem, et ad vera certamina fictis me litibus exercerem, currebam ad tribunalia iudicum et dissertissimos oratorum tanta inter se videbam acerbitate contendere, ut omissis saepe negotiis, in proprias contumelias verterentur, et ioculari se invicem dente morderent ». — MONCEAUX, *op. cit.*, 38.

(7) JÉRÔME, *Comm. in Ezech.*, *lib.* XII, *cap.* XL, 5 (*PL*, XXV, 375, AB) : « Dum essem Romae puer, et liberalibus studiis erudirer, solebam cum caeteris eiusdem aetatis et propositi diebus dominicis sepulcra apostolorum

aura épuisé tous les documents qui éclairent, d'un jour oblique, les années de sa formation romaine.

Sa vingtième année révolue, un étudiant de la province devait quitter Rome, sous peine d'expulsion, qu'il eût ou non achevé ses études (1). Si la chronologie que nous avons adoptée est exacte, le séjour de Rufin à Rome n'a pas dépassé la date de 365. Et ceci expliquerait pourquoi il n'est pas aux côtés de ses amis Jérôme et Bonose, lorsque ceux-ci, en la vigile de Pâques 366, reçoivent le baptême des mains du pape Libère (2). Il a regagné Concordia sans être encore chrétien, mais tout occupé néanmoins de pensées religieuses. A preuve les travaux théologiques auxquels il se consacre jusqu'à sa conversion définitive à l'ascétisme.

LE MOINE D'AQUILÉE

Chassé d'Alexandrie par la persécution arienne, le grand évêque Athanase, en 335, puis en 339, se réfugiait en Occident. La première fois, l'empereur Constantin lui assignait les Gaules comme terre d'exil, et Trèves l'accueillait; la seconde fois, il

et martyrum circuire; crebroque cryptas ingredi, quae in terrarum profunda defossae, etc... » Toute cette page, qu'il faudrait transcrire, est classique. Si Rufin se trouve vraiment parmi les compagnons de Jérôme (cum caeteris eiusdem aetatis et propositi) on peut encore conjecturer qu'il est déjà chrétien de cœur : le mot « *propositum* » doit s'entendre d'une adhésion ferme. Cfr. CAVALLERA, *op. cit.*, I, p. 15, n. 2.

(1) *Cod. Theod.*, XIV, 1, IX, 1. Cfr. MONCEAUX, *op. cit.*, 30-31 : « Les 20 ans révolus, ceux qui ne seraient pas retournés spontanément chez eux, seraient arrêtés par les soins du préfet de la ville et renvoyés de force dans leur patrie. Pour assurer l'application stricte du règlement, la loi stipulait en terminant que le bureau de recrutement (*officium censuale*) dresserait chaque mois deux listes d'étudiants : liste des nouveaux venus avec indication de leur provenance, liste des vétérans atteints par la limite d'âge, qui « devaient être renvoyés en Afrique ou dans les autres provinces ». Gardons-nous de forcer le sens de cette obligation qui ne devint *légale* que le 12 mars 370. Ce décret prouve du moins qu'à l'âge de 20 ans le cycle des études était normalement terminé.

(2) Date la plus probable, adoptée par MONCEAUX, *op. cit.*, p. 63.

demandait asile tour à tour à Rome, à Milan, à Aquilée, et de nouveau séjournait à Trèves (1).

La haute personnalité de ce voyageur, qui venait d'un pays mystérieux où fleurissaient les légendes des saints et qui avait frôlé le martyre, en imposait. Athanase avait approché saint Antoine et saint Pakhôme, les deux géants de l'ascétisme. En 330, visitant ses chrétientés de la Basse-Égypte, il poussait son exploration jusqu'à l'île de Tabenne, où se dressait l'imposante citadelle des cénobites pakhômiens (2); en 338, il hébergeait dans sa ville épiscopale le vieillard Antoine, descendu de ses montagnes pour lancer un anathème aux hérétiques ariens (3). On interrogeait l'évêque, qui avait des lettres et de la conversation : il répétait sans se lasser des histoires édifiantes, excitait les imaginations et préparait à l'idéal de l'ascétisme les âmes de bonne volonté. Une vie de saint Antoine, écrite par lui en grec, circulait déjà dans les milieux cultivés, en attendant qu'elle fût vulgarisée par une traduction latine (4).

Bref, il semble qu'on puisse considérer saint Athanase comme le principal promoteur du monachisme en Italie et dans les Gaules. Je dis : le principal, et non pas le premier. N'oublions pas en effet que les pèlerins de Palestine avaient coutume de traverser les déserts égyptiens peuplés d'anachorètes et que, revenus dans leurs patries, ils imitaient parfois leur exemple (5). Mais Athanase fut certainement le plus écouté et le plus influent,

(1) Le Bachelet, art. *Athanase*, *Dict. theol. cath.*, I^2, c. 2145-2148; et ar *Arianisme*, *ibid.*, c. 1803-1805 et c. 1808-1809.

(2) Leclercq, art. *Cénobitisme*, *Dict. Arch. Chrét.*, II^2, c. 3096.

(3) Athanase, *Vita S. Antonii*, 69-70 (*PG*, XXVI, 942). Pour la date de 338, voir *Chronicon*, qui précède les *Epistolae festales*, *PG*, XXV, 1353.

(4) Athanase, *Vita et Conversatio S. P. N. Antonii*, composée en grec vers 357, puis traduite en latin par Evagrius d'Antioche avant 388; original et traduction dans *PG*, XXVI, 836-976.

(5) A preuve le *Dialogue de Zachée et d'Apollonius*, *PL*, XX, 1077-1166, récemment réédité dans *Florilegium Patristicum*, fasc. 39 : *I-Firmici Materni Consultationes Zacchaei et Apollonii ad normam codicum recognitas adiectis adnotationibus criticis et indicibus edidit* G. Morin, O. S. B., Bonn, 1935. — Selon D. Morin, cet ouvrage, qu'il attribue à Firmicus Maternus, a été composé en Italie, vers 360. Or, dans le liv. III, ch. 3 sq., Zachée compose pour son interlocuteur tout un petit traité de la vie monastique, telle qu'elle

grâce à sa double auréole de patriarche d'Alexandrie et de « martyr ».

Ce n'est pas par hasard que, dans toutes les villes où l'on relève son passage, apparaissent, vers le même temps, des monastères. Le doigt d'Athanase y laisse son empreinte.

A Trèves, elle est manifeste. Saint Augustin relate dans ses *Confessions* que trois jeunes officiers de la cour impériale, se promenant, une après-midi, dans les jardins contigus aux murs de la ville, visitèrent un coenobium. On leur y montra la vie du Père saint Antoine, (sans doute dans le texte d'Athanase); ils lurent, en furent émerveillés, et deux d'entre eux, plutôt que de rentrer au palais, décidèrent de rester sous le toit des moines (1).

C'était à Milan que Ponticianus, le témoin de cette histoire, l'avait racontée à Augustin, dans la petite maison que le jeune rhéteur partageait avec sa mère Monique et son ami Alypius. Et il affirmait à ses hôtes, « qui n'en croyaient leurs oreilles », qu'il existait aussi, aux portes de la ville « un monastère plein de bons frères ». Il s'agissait évidemment d'une fondation de l'évêque Ambroise, mais n'oublions pas que le patriarche d'Alexandrie avait séjourné à Milan, et aussi que le jeune Ambroise, en authentique Trévire, avait pu recueillir, sur les rives de la Moselle, les traditions du monachisme égyptien.

On peut suivre mieux encore les traces des séjours de saint Athanase dans les milieux romains. Deux solitaires du désert de Nitrie l'accompagnaient dans son exil : Isidore l'Hospitalier et Ammonius. Le premier, qui avait été en situation dans le clergé d'Alexandrie, se produisait beaucoup : au dire de Palladius, « il connaissait tout le sénat et plusieurs des grandes dames romaines »; l'autre, encombré d'une haute taille et tout façonné

se pratique en son pays. Au surplus l'ouvrage rend un son d'orthodoxie parfait. Si la date de 360 est exacte — et les raisons qui l'étayent sont excellentes — il faut admettre que le monachisme est déjà fortement implanté en Occident au milieu du IV^e^ siècle, et que sans doute ces fondations remontent plus haut que le passage de saint Athanase.

(1) AUGUSTIN, *Confessiones*, VIII, VI, 14-15.

par les habitudes du désert, fuyait autant qu'il dépendait de lui la société (1). En cet équipage mal assorti, Athanase fréquentait au palais de la matrone Albina, sur l'Aventin. Parmi ses auditrices, il pouvait remarquer une fillette qui buvait ses paroles. Les combats des moines avec le Malin, les extravagances des stylites, les harmonieuses théories des vierges, autant de belles images qui se gravèrent dans la mémoire et le cœur de l'enfant (2). Quarante ans plus tard, Marcella, devenue veuve, ouvrit chez elle une école de sciences bibliques et d'ascèse sous la direction de saint Jérôme : et cet exemple donna le branle à une foule de fondations pieuses (3).

Enfin, à plusieurs reprises, Athanase séjourna dans Aquilée. L'une de ses visites à l'évêque Fortunatien est signalée dans son *Apologie à Constance* (4). Or, à la date de 370 où nous retrouvons Rufin, un coenobium fervent existe à Aquilée. L'historien Vallarsi, originaire lui-même de cette ville et bien placé par conséquent pour en recueillir les traditions, cite ce monastère comme le premier en date de tous ceux d'Italie et d'Occident et le fait remonter aux institutions de saint Athanase (5).

(1) Sur Ammonius, voir PALLADIUS, *H. L.*, XI, et SOCRATE, *Histoire Ecclésiastique*, IV, 23 (*PG*, LXVII, 521, A); sur Isidore l'Hospitalier, voir PALLADIUS, *H. L.*, I.

(2) JÉRÔME, *Epist.* CXXVII, 5 (*PL*, XXII, 1090).

(3) JÉRÔME, *Epist.* CXXVII, 5, 8, (*ibid.*, 1090 et 1092). Saint Jérôme ne dit pas que le conventicule de l'Aventin fut le premier de Rome; il laisse entendre au contraire que la fondation de Marcella donna un regain d'honneur et de vitalité à une profession considérée jusque-là avec mépris : « Suburbanus ager vobis (Marcellae et Principiae) pro monasterio fuit. Multoque ita vixistis tempore, ut ex imitatione vestri, conversatione multarum gauderemus Romam factam Ierosolymam. Crebra virginum monasteria, monachorum innumerabilis multitudo; ut pro frequentia servientium Deo, *quod prius ignominiae fuerat, esset postea gloriae* » (8). Ces derniers mots confirment les dires de Zachée dans les *Consultationes* citées plus haut, p. 24, n. 1.

(4) ATHANASE, *Apologia ad Constantium Imp.* (a. 357), 3 (*PG*, XXV, 599, B). Ce Fortunatianus tomba dans l'hérésie arienne en 355, après avoir été violemment molesté. Cette sécession est mentionnée par ATHANASE, *op. cit.*, 27 (630, B). Voir aussi CAPPELLETTI, *Le Chiese d'Italia*, t. VIII, Aquileia, p. 27 sq.

(5) CAPPELLETTI, *ibid.*

Arrêtons-nous quelques instants dans ses murs.

L'évêque du lieu s'appelle Valérien (1). A l'encontre de son prédécesseur Fortunatien, qui, vers la fin de sa vie, a pactisé avec l'arianisme, Valérien se montre un vigilant gardien de l'orthodoxie. Il s'est entouré d'un presbyterium auquel nous attribuerions aujourd'hui l'épithète de « communautaire ». Je ne pense pas, en effet, qu'il y ait lieu, dans les textes de Rufin ou de Jérôme relatifs à ce clergé, de distinguer entre séculiers et religieux : les dignitaires attachés à l'église cathédrale se recrutent, à ce qu'il semble, parmi les moines.

Le prêtre Chromatius est leur supérieur. A ses côtés et dans sa propre maison se détachent, au premier plan, les figures de l'archidiacre Jovinus et du diacre Eusebius; puis, au second, celles du diacre Julien et du sous-diacre Niceas; enfin un personnage plus effacé, Chrysocomas, à qui l'on donne la simple dénomination de moine. Ajoutons-y la mère et les sœurs de Chromatius. On y rencontre aussi Bonose et Héliodore, après l'achèvement de leurs humanités, Florentinus et Nepotianus, correspondants de Jérôme, enfin Jérôme lui-même et Rufin.

A défaut d'une organisation bien nette, nous avons là un de ces nombreux couvents qui, sous l'influence de saint Athanase et à l'imitation du coenobium pakhômien, se fondèrent en Italie. Ces moines n'ont pas encore de clôture, et l'on doit supposer que leurs observances sont compatibles avec le ministère, car, s'ils consacrent le meilleur de leur temps à l'office choral et à l'étude, ils vaquent aussi au service de l'église d'Aquilée.

Leur vie est exemplaire. Jérôme, qui a recours plusieurs fois à leur hospitalité, notamment lorsque, brouillé avec sa famille et en délicatesse avec l'évêque de Stridon, Lupicinus, il s'est trouvé sans gîte (2), Jérôme garde un souvenir attendri de cette

(1) Rufin, *Apol.*, I, 4 (*PL*, XXI, 543, C). Saint Valérien fut évêque d'Aquilée de 368? à 388 (ou 386); il est vénéré dans l'Église d'Aquilée, le 27 novembre. Cfr. Cappelletti, *op. cit.*; t. VIII, p. 30 sq.

(2) Jérôme, *Epist.* VII, 5 (adressée à Chromatius, Jovinus et Eusebius d'Aquilée) décoche à l'évêque de Stridon, Lupicinus, les plaisanteries les plus désobligeantes; « In mea enim patria rusticitatis vernacula, Deus venter

pacifique demeure et il évoque le chœur des bienheureux clercs d'Aquilée (1).

Telle est à peu près la physionomie du monastère où se présente Rufin, en 370 ou 371. Comme il n'est pas encore baptisé, son premier soin est de s'inscrire au catéchuménat.

« C'est un fait bien connu de (Jérôme) et de tous, écrit-il au premier livre de son *Apologie*, qu'il y a près de trente ans, me trouvant déjà installé au monastère (d'Aquilée), je fus régénéré par la grâce du baptême et je reçus le sceau de la foi (signaculum fidei) par l'entremise des saints hommes Chromatius, Jovinus et Eusebius, tous trois évêques (aujourd'hui), et qui comptent parmi les plus autorisés et les plus excellents dans l'Église de Dieu. Le premier était alors un prêtre de l'évêque Valérien, de bienheureuse mémoire, le second était archidiacre, le troisième diacre et en même temps mon père spirituel et mon maître dans les choses du symbole et de la foi » (2).

Ces lignes furent écrites en 399; le baptême de Rufin se place « près de trente ans auparavant », ce qui donne la date de 370 environ; peut-être en la vigile de Pâques, selon l'usage. Chromatius, Eusebius et Jovinus en étaient les ministres; mais si l'on examine de près le texte, il semble qu'on puisse ainsi déterminer leur rôle : Eusebius, à titre de père spirituel, prépara le candidat; Chromatius, assisté de l'archidiacre et du diacre, le plongea dans la piscine baptismale, puis l'oignit du chrême de la confirmation (signaculum). La cérémonie eut lieu, comme de coutume, au baptistère attenant à la basilique (3).

est, et in diem vivitur : et sanctior est ille, qui ditior est. Accessit huic patellae dignum operculum, Lupicinus sacerdos, etc... (le mot *sacerdos* est pris ici au sens d'évêque).

(1) JÉRÔME, *Chronicon* (a. 378, ou mieux, selon le P. CAVALLERA, a. 374) : « Aquileienses clerici, quasi chorus beatorum habentur » (*PL*, XXVII, 697-698).

(2) RUFIN, *Apol.* I, 4 (*PL*, XXI, 543, BC) : « Ego, sicut et ipse et omnes norunt, ante annos fere triginta in monasterio iam positus, per gratiam Baptismi regeneratus, signaculum fidei consecutus sum per sanctos viros Chromatium, Iovinum et Eusebium, opinatissimos et probatissimos in Ecclesia Dei Episcopos, quorum alter tunc Presbyter beatae memoriae Valeriani, alter Archidiaconus, alius Diaconus simulque pater mihi et doctor Symboli ac fidei fuit ». JÉRÔME, *Epist.* IV, 2, fait allusion à ce baptême : « Ille (Rufinus) modo se lavit, et mundus est, et tanquam nix dealbatus... » (a. 375).

(3) RUFIN, *Apol. ad Anastasium*, 4 (*PL*, XXI, 625, B) : « Haec nobis de resurrectione tradita sunt ab his, a quibus sanctum baptisma *in Aquileiensi*

Trois années durant, Rufin demeure au coenobium d'Aquilée. Années laborieuses autant que ferventes. Le néophyte complète son éducation religieuse; l'élève des rhéteurs se remet à l'étude du grec, et cette fois avec succès, car bientôt nous le retrouverons à Alexandrie, auditeur du célèbre Didyme. Il s'initie surtout à l'étude de la Bible, lit les commentateurs et les auteurs spirituels; et c'est manifestement pour monter sa bibliothèque qu'il demande à Jérôme, alors en villégiature à Trèves, de lui copier deux ouvrages de saint Hilaire de Poitiers : le commentaire sur les Psaumes de David et le traité sur les Synodes (1).

L'idéal monastique le hante. Non content de l'expérimenter à Aquilée, il voudrait l'étudier à ses sources, en cette Egypte qui passe alors pour la grande éducatrice des saints, et puis en Palestine sur les traces du Sauveur.

L'AMI DE SAINTE MÉLANIE

Dans l'histoire du monachisme occidental, l'an 374 est une date capitale. Il marque l'époque précise où l'Italie, après avoir reçu, durant près d'un demi-siècle, le rayonnement bienfaisant de l'ascétisme oriental, va demander elle-même à l'Egypte, à la Syrie et à la Palestine, des maîtres et des modèles. Dans cet exode d'âmes généreuses, le petit groupe des amis d'Aquilée occupe une place de premier plan.

Séparés dès la fin de leurs études romaines, réunis parfois à Aquilée, Jérôme et ses amis vont se quitter à nouveau, et plusieurs d'entre eux ne se reverront jamais. Comme toujours, Jérôme donne le branle. Il part le premier, inopinément, pour

Ecclesia consequuti sumus : quae puto ipsa esse, quae etiam Apostolica sedes tradere et docere consuevit ». Et RUFIN, *Comm. in Symb. Apost.*, 3, (*PL*, XXI, 339, B) : « Nos tamen illum ordinem sequimur, quem *in Aquileiensi Ecclesia lavacri gratia suscepimus* ».

(1) JÉRÔME, *Epist.* V, 2, réclame à Florentinus ces deux ouvrages qu'il a, dit-il, copiés pour Rufin pendant son séjour à Trèves : « Interpretationem quoque Psalmorum Davidicorum, et prolixum valde de Synodis librum sancti Hilarii, quem ei (Rufino) apud Treviros manu mea ipse descripseram, ut mihi transferas, peto ».

un motif qu'il n'est pas facile de tirer au clair. Un orage subit (*subitus turbo*) (1) — qu'on a interprété avec vraisemblance d'une brouille de famille à propos de ses projets de vie érémitique jugés extravagants — l'éloigne de Stridon. A pied et par la plus longue route, il s'achemine vers l'Orient. « Errant et ne sachant où porter mes pas, mande-t-il à Rufin (2), je parcourus la Thrace, le Pont et la Bithynie, toute la Galatie et la Cappadoce, et la brûlante Cilicie; enfin, brisé de fatigue, la Syrie, comme un port tranquille après le naufrage, m'accueillit ». Il s'installe d'abord à Antioche, chez son ami Evagrius. Mais les épreuves bientôt l'y assaillent : maladies, tentations, deuils. Des trois compagnons qui l'ont rejoint, deux trépassent avant d'avoir goûté du désert : c'est son cher compatriote Innocentius, « l'un de ses deux yeux, la moitié de son âme », et c'est un jeune esclave nommé Hylas. Le troisième, qui n'est autre qu'Héliodore d'Altinum, une âme un peu molle, s'en retourne en Italie, découragé (3). Plein de tristesse, désabusé, Jérôme quitte la villa confortable d'Evagrius et va faire l'apprentissage de la solitude, au sud-est d'Antioche, dans les sables de Chalcis (4).

Vers le même temps, Bonose quitte aussi le monastère pour s'isoler sur un rocher de l'Adriatique, dans l'archipel des Quarnero. En apprenant cette détermination héroïque, l'entraîneur exulte et, taillant son calame, il ébauche la silhouette de son ami dans ce paysage qui tenterait un pinceau romantique.

« Tout autour de son île frémit une mer insensée, et contre les récifs sinueux du rivage le flot se brise en mugissant. Point de gazon dans la campagne, point de verdure ni d'ombrage dans la plaine : mais une ceinture de roches abruptes qui forme comme une prison d'horreur. Lui cependant, tranquille, intrépide, et tout armé de l'Apôtre, tantôt il entend Dieu dans les Livres Saints, tantôt il lui parle dans la prière; et peut-être, comme Jean à Patmos, a-t-il des visions du ciel dans son île » (5).

(1) JÉRÔME, *Epist.* III, 3. Cfr CAVALLERA, *op. cit.*, II, 75; note C.
(2) JÉRÔME, *ibid.*
(3) JÉRÔME, *ibid.*, et *Epist.* XIV, I, *ad Heliodorum.*
(4) JÉRÔME, *Epist.* V, 1 : cette lettre est la première des nombreuses lettres du désert (*Epist.* VI à IX, et XI à XVII).
(5) JÉRÔME, *Epist.* III, 4.

Cette épître rejoint son destinataire, Rufin, en Égypte. Rufin voyage, lui aussi, à la recherche de la perfection; mais il évite de se jeter, comme Bonose et Jérôme, dans une aventure qu'il juge par trop périlleuse. Avant de fixer son choix, il s'informe des méthodes, fréquente les modèles (1). On le reconnaît ici. Bien différent de Jérôme, qui est toujours en charge contre lui-même, redoutant le retour offensif de « ses vieilles amies », Rufin aborde à froid, d'un esprit positif, calculateur, son entreprise d'ascétisme; l'heure venue, il ne s'improvisera pas chef de communauté : il en aura l'étoffe, il en possèdera la technique.

Ayant dit adieu à sa patrie, il s'en est allé à Rome préparer son périple de concert avec une femme de grand mérite et de très haute vertu, Antonia Melania (2). Dieu réserve de précieuses amitiés à ses saints. Antonia Melania — sainte Mélanie l'aïeule — sera pour Rufin non seulement une fille spirituelle très chère, mais une collaboratrice toute dévouée. De ce jour aussi, Rufin entre dans la famille de la patricienne; il en restera, durant deux générations, notamment en des jours très pénibles, le conseiller et le protecteur.

L'austère visage de Mélanie l'ancienne s'est quelque peu estompé auprès de celui de sa petite-fille (et homonyme) beaucoup plus connu et, à la vérité, plus attachant. Mélanie la jeune trouva de bonne heure son biographe, le moine Gerontius; de nos jours, le cardinal Rampolla et M. Georges Goyau ont

(1) Jérôme, *Epist.* III, i : « Audio te Aegypti secreta penetrare, monachorum invisere choros, et coelestem in terris circumire familiam ».

(2) Sur Antonia Melania, voir : Rufin, *Apol.*, II, 26 (*PL*, XXI, 605, A) et Paulin de Nole, *Epist.* XXIX, XXXI, XLV (*PL*, LXI) (à cause de leur longue fréquentation avec elle, on peut les considérer comme les plus exactement informés); puis Palladius, *H. L.*, XLVI, LIV et *passim* (Dom Butler, *The Lausiac History of Palladius*, Cambridge, 1898-1904, t. II, notes 85 et 86); Jérome, *Epist.* XXXIX, 4 (page très élogieuse) et *Chron.* a. 377 (*PL*, XXVII, 697-698); enfin les sources de la vie de sainte Mélanie la jeune : Palladius, *H. L.*, LXI (Butler, II, note 106); Gerontius, *Vita Melaniae junioris*, dont on a la substance dans *PG*, CXVI, 753-794, et mieux dans le texte grec des *Analecta Bolland.*, t. XXII, ou les fragments latins des *Anal. Boll.*, t. VIII; Saint Augustin, *Ep.* CXXIV (*PL*, XXXIII, 471-473); Tillemont, *Mém.* X, 591 et XIV, 232; Rampolla et G. Goyau; DCB., *art. Melania*, 1 et 2.

écrit son histoire. A ce propos, certes, ils ont esquissé aussi e portrait de la grand-mère, mais en le réduisant à de justes proportions, dans la grisaille d'un arrière-plan. Venue au monde neuf ans après le départ de son aïeule pour l'Orient, la fillette ne la connaissait que par les souvenirs de sa famille, et, dans les rêves de sainteté qu'elle poursuivait inlassablement dans le palais du Celius, l'ancêtre lui apparaissait comme un personnage d'épopée, imprécis et immense. Il convient de lui donner ici quelque consistance et quelque relief.

De la gens Anicia par son grand-père, le consul Marcellinus (1), alliée aux Valerii par son mari, le préfet de Rome Valerius Maximus (2), d'origine à la fois espagnole et romaine (3), Antonia Melania s'apparente à la plus haute aristocratie de l'Empire. La maison des Valerii occupe la partie centrale de la colline du Celius, dans le voisinage de Saint-Étienne-le-Rond, à égale distance de la Voie Triomphale et du Latran. Ils possèdent en outre des terres considérables dans toutes les colonies : une villa sur la Voie Appienne et une autre sur la côte méridionale de la Sicile, des domaines en Afrique proconsulaire, en Maurétanie, dans les Espagnes, les Gaules et la Grande-Bretagne. La fortune de la jeune femme est inévaluable, et l'on ne saurait que répéter, à son propos, le mot du vieux Ménologe grec qui, pour donner une idée de l'opulence de sa petite-fille dit : πλοῦτον ἀναρίθμητον (4). Mais la richesse est une servitude intolérable pour qui a compris la béatitude de la pauvreté. Or, depuis son enfance, Mélanie rêve de briser cette chaîne pour se donner au Christ. Les épreuves du cœur viennent l'y aider. A vingt-deux ans, elle perd coup sur coup son mari et deux de ses enfants. Elle porte ces deuils avec héroïsme, et

(1) Paulin de Nole, *Epist.* XXIX, 8 (*PL*, LXI, 316, C) : « Marcellino consule avo »; Rufin, *Apol.*, II, 26 (*PL*, XXI, 605, A) : « Marcellini consulis neptem, quam romanae nobilitatis primam »; mieux informés que Jérôme, *Chron.*, a. 377, et Palladius, *H. L.*, XLVI, 1), qui font de Mélanie la propre fille du consul.

(2) Goyau, *op. cit.*, *p.* 6.

(3) Palladius, *H. L.*, XLVI, 1.

(4) Cité par Goyau, *op. cit*,. p. 14.

sa confiance en la Providence n'en est pas ébranlée. Il ne lui reste qu'un fils, Publicola, âgé de six ans. « Elle l'arrache à ses embrassements, raconte saint Jérôme, et elle le jette dans le sein du Christ, afin que le Christ le nourrisse (1). En fait, elle le remet aux mains d'un tuteur, choisi hors de sa parenté (2), lui laissant tous ses biens, et, sans cure des commérages ni des critiques, fait voile vers Alexandrie. Quelques amies et Rufin l'accompagnent (3).

On crie au scandale. On en jase, une saison entière. L'entraîneur, lui, applaudit encore et, aussi longtemps qu'il restera l'ami de Rufin, il chantera la louange de sainte Mélanie :

« Pourquoi chercher des exemples si anciens ? écrit-il à l'une de ses filles spirituelles. De notre temps, Mélanie, cette sainte femme, cette vraie gloire de l'Église (puisse le Seigneur, en son jour, nous accorder à vous et à moi une part avec elle!), le corps de son mari était chaud encore et n'avait pas reçu les derniers devoirs, qu'elle perdit en même temps deux enfants. Que fit-elle ? On ne le croira pas, et pourtant je prends le Christ à témoin de la vérité de ce que je vais dire. Qui ne se la représenterait égarée, déchirant ses vêtements, se meurtrissant la poitrine ? Eh bien! non, pas une larme ne coule de ses yeux; elle ne succombe pas à de tels coups; mais, prosternée aux pieds du Christ, comme si elle l'eût en réalité tenu lui-même dans ses bras, on la vit sourire et on l'entendit s'écrier : Oh! comme je vais maintenant vous servir, Seigneur, puisque vous m'avez rendu la liberté! (4)

De grands seigneurs, comme Paulin de Nole, s'émeuvent. Mais plus tard, converti lui-même à l'idéal monastique, Paulin se fera l'apologiste de la vaillante femme. Il montrera Satan

(1) Jérôme, *Epist.*, XXXIX, 4; Paulin, *Epist.* XXIX, 8-9 (*PL*, LXI, 316-318).

(2) Jérôme, *Chron.*, a. 377 (*PL*, XXVII, 697-698) : « Unico, praetori tunc Urbano, filio derelicto »

(3) Palladius, *H. L.*, XLVI, 1; Paulin, *Epist.* XXIX, 10 (*PL*, LXI, 319, A).

(4) Jérôme, *Epist.* XXXIX, 4.

armant contre elle toute sa parenté pour la détourner de son projet et dresser des embûches sur sa route. « Mais elle, plus forte que la tentation, trancha les liens du sang et de l'amitié, fit couper les amarres du navire, et, le sourire aux lèvres, devant les siens qui pleuraient, elle gagna le large, préférant se mesurer aux flots de la mer qu'à ceux du siècle » (1).

Pourquoi ce « coup de tête »? On invoque d'ordinaire l'influence de Marcella, qui, dans les mêmes jours, convie ses amies à prendre le voile dans sa propre maison. Marcella cependant ne se décide pas à quitter Rome, elle fait plutôt une propagande *pro domo*. On invoque également l'influence de saint Jérôme, contre qui fulminent les matrones chaque fois qu'une jeune fille ou une femme du monde se donne au Christ. Mais le grand coupable n'est-il pas plutôt Rufin ? La coïncidence de son départ et de celui de la jeune veuve, leurs communes pérégrinations à travers l'Egypte, leur établissement simultané en Palestine : tout cela prouve assez que Rufin est l'agent principal de la détermination de Mélanie. Je suis même incliné à penser qu'ils s'embarquent sur le même navire. C'est le sens obvie de ces mots de saint Paulin de Nole : « Rufin (fut) le compagnon de sainte Mélanie dans son voyage aux Lieux Saints », (*sanctae Melaniae spiritali in via comitem*) (2).

(A suivre).

Sainte-Foy-lez-Lyon. Maurice VILLAIN, s. m.

(1) PAULIN, *Epist.* XXIX, 10 (*PL*, LXI, 319, A).
(2) PAULIN, *Epist*, XXVIII, 5 (*PL*, LXI, 311, D).

L'UNIVERSITÉ MÉDIÉVALE (1)

Celui qui sait rassembler les objets sous un seul point de vue, a dit Platon, est né pour la dialectique (*République*, VII, 537c). Ce mot dut être présent à l'esprit du Dr Stéphen d'Irsay, lorsqu'il résolut d'écrire l'*Histoire des Universités françaises et étrangères*. Songez aux dimensions de pareil sujet, il embrasse dix siècles d'histoire européenne, à la montagne de documents dont il suppose le dépouillement méthodique, aux recherches interminables qu'il imposait à l'auteur, cela dans les secteurs les plus divers et les plus distants du savoir encyclopédique, et vous partagerez mon étonnement admiratif devant le caractère éminemment synthétique qu'il sut imprimer à la matière de soi la plus éparse et la plus morcelée qui fût. Au cours de l'exécution, la tentation ne devait-elle pas être constante de verser dans la compilation érudite et facile, facile autant qu'érudite ? avec son écueil mille fois signalé des redites fastidieuses qui changent en supplice du lecteur la paresse maladroite de l'auteur ? Ici, rien de pareil; M. d'Irsay vous introduit dans un édifice imposant, mais, de la base au faîte, éclairé; le regard y suit sans peine et sans heurt les grandes lignes architecturales; l'abondance pittoresque des détails n'y masque jamais la sveltesse harmonieuse de l'ensemble, et l'idée, constamment, y fait l'office de guide, livrant d'un mot, d'une formule brève, souvent très heureuse, le sens de portions considérables de la fabrique. Nul doute : si la dialectique est l'art de dégager l'unité du multiple et du divers, M. d'Irsay était dialecticien. M. René Aigrain, dans l'Avant-propos de ses « *Universités catholiques* » (2) explique l'emploi de l'imparfait dans les termes que voici : « Le Dr Stephen d'Irsay est mort en novembre 1934,

(1) Stéphen D'IRSAY. *Histoire des Universités françaises et étrangères*, t. I, *Moyen Age et Renaissance*; t. II, *Du* XVIe *siècle à* 1860. Paris, Auguste Picard, 1933 et 1935.

(2) René AIGRAIN, *Les Universités Catholiques*, Paris, Auguste Picard, 1935. C'est le complément indispensable de cette Histoire.

sans avoir pu mener au-delà de 1860 sa belle *Histoire des Universités françaises et étrangères*. Dans l'un des chapitres qui lui restaient à écrire, il se proposait d'étudier les universités catholiques et de marquer l'originalité de ces créations du XIX^e^ et du XX^e^ siècle ». Complétons ce renseignement trop modeste et disons que l'abbé R. Aigrain a écrit lui-même, avec plein succès, les chapitres manquants. Grâce à son talent, le monument élevé à l'une des plus belles créations de la civilisation chrétienne d'Occident voit aujourd'hui sa seconde tour achevée; grâce à ce beau geste de dévouement littéraire, la fin prématurée du maître bâtisseur ne restera pas inscrite dans un mélancolique : *Pendent opera interrupta*.

* * *

L'Université est une idée, mais une idée prenant chair dans un organisme.

L'idée, elle, est un legs de l'antiquité, celle du savoir encyclopédique (ἡ ἐγκύκλιος παιδεία). Depuis Martianus Capella, elle s'était figée définitivement dans le cadre rigide des « sept arts libéraux ». Sept, car les arts pratiques, la médecine et l'architecture, que Varron avait encore admis au nombre de ses « *Disciplinae* », restèrent exclus du septénaire traditionnel. Tant il en coûte de venir trop tard aux noces de Mercure et de Philologie! La médecine, il est vrai, est si indispensable à la vie humaine qu'elle prit tôt sa revanche. Dès le milieu du XII^e^ siècle, elle eut à Montpellier des écoles célèbres, et ces écoles, dès les premières décades du siècle suivant, se transformeront en « Université » sous le patronage bienveillant du Saint-Siège. A Montpellier, l'art de guérir obtint sa place, une place à part, à côté de la philosophie et du droit civil; un peu après 1180, il avait fait son entrée à Paris avec Gilles de Corbeil, premier médecin de Philippe-Auguste, un ancien Salernitain ayant passé par Montpellier. Avec le temps du reste, la « *Science hippocratique* » arrondira de plus en plus son domaine; à côté de la médecine rationnelle qui commente un texte et conserve le

caractère d'une leçon théorique, nous aurons la médecine empirique qui pratiquera l'anatomie et l'observation clinique des malades à l'hôpital. Bref, la « matière » universitaire ira sans cesse croissant, avec une tendance de plus en plus marquée à la spécialisation; au XVe siècle, la Renaissance, cette immense ferveur érudite et philologique pour l'antiquité, y ajoutera encore la leçon publique d'éloquence et de poésie, le commentaire critique des textes, en un mot cet enthousiasme presque mystique pour l'étude des langues anciennes qui, au siècle suivant, aboutira à la fondation des « *Collegia trilinguia* » de Louvain, de Salamanque, d'Alcala et de Paris (actuel « *Collège de France* »). Enfin, on peut soutenir que le programme des études universitaires prit une extension quasi illimitée, lorsqu'à l'enseignement préparatoire aux professions libérales, fin primordiale de l'institution, vint s'ajouter la recherche scientifique, cette « gloire de l'université moderne ».

Et cependant plus intéressante que l'idée et le programme d'études, où elle vient s'inscrire, est l'institution sociale qui lui sert de corps visible et d'organe vivant.

Ni la Grèce, ni Rome, qui cependant salaria des maîtres officiels, ni le milieu culturel oriental, qu'il fût byzantin ou arabe, n'ont connu cette libre association de maîtres et d'étudiants qui forme l'essence même de l'université médiévale. Le « *Studium generale* », nous ne saurions assez le souligner, est une *fondation chrétienne et occidentale.* Dès ses origines, elle est franchement internationale, sorte d'Église catholique des sciences sacrées et profanes, composée d'un corps d'enseignants et d'enseignés, unis par un lien corporatif puissant, ses libertés et ses privilèges ou immunités, que le corps entier défend âprement, en réalisant le front commun contre l'aggresseur, qu'il fût roi, évêque ou simple bourgeois. Sa patronne et puissance tutélaire, c'est la papauté. Lorsqu'au sortir d'épreuves longues et régulières, le nourrisson du « *Studium* » entre à son tour dans le corps des maîtres, régents ou non-régents, c'est la papauté qui se porte garante de sa « *licentia docendi hic et ubique terrarum* », elle qui fait valoir et respecter ce droit dans les limites

de la Chrétienté. M. d'Irsay a une page émouvante sur la pauvreté originelle de l'université, pauvreté qui fit sa force, car elle assurait son indépendance. Quand le bourgeois ou les gens du guet tuent un de ses clercs et que justice lui est refusée, l'université « sécessionne », c'est-à-dire qu'elle se fait nomade; elle émigre en bloc, maîtres et élèves, de Paris à Toulouse, de Bologne à Arezzo ou à Padoue, d'Oxford à Paris, à Reading ou à Cambridge. Trois des leurs qui étudiaient à Oxford ayant été pendus « *in contemptum ecclesiasticae libertatis* », trois mille clercs quittèrent incontinent la ville pour Cambridge. Premier exemple de « *Town and gown row* »; il eut des suites sérieuses, car il donna naissance à la rivale d'Oxford, l'université de Cambridge. Celle de Padoue naquit de même, d'une migration en masse des juristes bolonais. Ces exodes furent une arme redoutée contre les vexations des « Burgenses » et l'université sut s'en servir, tant qu'elle n'eut pas d'attaches matérielles, telles que vastes immeubles, salles d'audience, collèges, bibliothèques, etc.; plus tard, quand elle aura des possessions immobilières, qu'elle jouira surtout de revenus fixes, dus à la libéralité des pouvoirs publics, elle glissera par degrés dans la servitude vis-à-vis de l'État.

Par sa nature cependant, elle est la fille légitime de la liberté individuelle et municipale. M. d'Irsay nous la montre, sortant par une évolution lente de l'école épiscopale, annexée à la cathédrale; cette évolution, dans les centres importants surtout, fut accélérée par le développement de l'esprit communal et les progrès croissants de l'urbanisation. Il est naturel que le premier « *Studium generale* » soit né, hors du domaine du seigneur féodal, dans un grand centre urbain, où les rapports entre clercs et bourgeois étaient libres et aisés, les ressources en vivres abondantes, les échanges commerciaux intenses, la paix publique assurée. Un tel centre était sans conteste le Paris de Philippe-Auguste : *Parisius*, écrira Jean de Neckam (1), *quidam Paradisus*

(1) Il s'agit plus vraisemblablement d'Alexandre Neckam qui est effectivement l'auteur d'un « *De laudibus Divinae Sapientiae* » que Th. WRIGHT publia en 1863 dans les « *Rolls Series* ».

deliciarum! Ainsi s'explique encore que l'université soit née parisienne, j'entends la première et la plus illustre de toutes les universités, celle qui devait servir de modèle et de prototype à toutes les autres; sa gloire deviendra bientôt mondiale, car elle sera le foyer de l'activité philosophique et théologique de l'Occident chrétien.

Nous ne suivrons pas M. d'Irsay dans l'histoire des universités particulières à chaque pays de l'Europe, bien que, sous sa plume, cette histoire déborde d'intérêt. Pour ne parler que de celles du XIII^e siècle, presque toutes eurent leur renommée spéciale : on se rend à Paris pour l'étude de la philosophie et de la théologie; Paris, c'est la « *Catholicae fidei arx* »; on va à Orléans ou à Bologne pour celle de la jurisprudence : *Docta suas secum duxit Bononia leges*; à Montpellier, pour celle de la médecine. Oxford, dès 1260, devient une rivale sérieuse de Paris et la prime même un instant au cours de la guerre de cent ans : *Oxonia, secunda scola Ecclesiae, imo Ecclesiae fundamentum* (*Mathieu Paris*, ad annum 1257). Il ne faudrait pas s'imaginer que ces grands établissements d'enseignement aient tous répondu à un seul et même type organique; il n'en est rien. Paris par exemple est *une seule* corporation constituée par les maîtres *et* par les étudiants; Bologne au contraire oppose sa corporation d'étudiants, répartie en « *Nations* », au bloc professoral, composé de maîtres bolonais, dépendants du podestà. Bologne est en réalité une université d'étudiants; ceux-ci de bonne heure élisent leurs « recteurs » dans leurs propres rangs; ces recteurs dirigent les corporations universitaires; la direction des études appartient aux « docteurs ». Mais, c'est l'idée même de l'université, dont les modifications successives vont nous suggérer quelques réflexions intéressantes.

* * *

La première de quelque importance concerne le statut même de fondation. Tandis que les anciennes universités étaient nées d'un libre contrat entre maîtres et disciples et partant existaient « *ex consuetudine* », certaines universités, cela dès le XIII^e siècle,

Naples par exemple et Toulouse, seront des fondations princières; elles devront leur existence « *au privilège* ». Princes, évêques, seigneurs, riches cités hanséatiques auront « leur » université. On en verra même qui naîtront de l'initiative d'un seul homme; c'est le cas pour celle de Greifswald en Poméranie; elle est due à l'esprit d'entreprise de Henri Rubenow, jurisconsulte et maire de la ville, premier ministre de Wratislave, duc de Poméranie. Pareil mode de fondation devait évidemment atteindre l'institution dans son autonomie originelle; bon gré, mal gré, vous dépendez du pouvoir qui vous fournit le moyen de subsister.

Une autre modification, celle-là plus profonde et plus dommageable, fut celle qui suivit la formation des « *nationalités* » dans l'Europe du XIVe siècle. Les universités eurent beau résister, elles furent entraînées par le courant nationaliste général. Dans un dessein politique que l'on devine, des souverains défendirent à leurs sujets d'aller étudier au dehors des limites territoriales de l'État. Ainsi, au sein de l'université, s'oblitéra par degrés la belle notion de fraternité chrétienne qui avait permis aux groupements nationaux de neutraliser leurs différences ethniques dans la grande communauté spirituelle, issue d'un même effort studieux mis au service d'un même idéal et d'une même conception du monde; dans le camarade d'études, inscrit sur les rôles d'une « Nation » différente, on ne vit plus que l'étranger; la « Nation » désagrégea les « Nations »; les rixes entre étudiants commencèrent à ressembler au choc de peuplades ennemies. En 1409, les Allemands sont contraints de se retirer de l'université de Prague, tombée sous la coupe intolérante des Tchèques : *Factum est schisma magnum inter Nationes*, dit la chronique de l'université, *exterae Nationes de Praga pedibus, equis et curribus recesserunt*. Qu'on était loin hélas! des essaimages collectifs de jadis! Treize ans plus tard, Oxford imita ce précédent fâcheux, en procédant à l'expulsion générale des Irlandais. L'idée « universitaire » subit une éclipse; on peut dire que l'université cessa de diriger la vie intellectuelle du monde, parce que les univer-

sités « remplissent plutôt des fonctions d'ordre social et politique dans le cadre de leurs États respectifs ».

Si l'initiative des pouvoirs laïques en matière de fondations et le particularisme nationaliste aboutit à restreindre l'autonomie de l'université en l'incorporant à l'État, la Renaissance littéraire pouvait contenir une menace pour le *réalisme* traditionnel de son enseignement. Fond *ou* forme ? Arts de la parole ou disciplines réelles ? Langues anciennes, érudition, philologie, toutes formes du savoir qui concentrent l'intérêt sur l'expression de la pensée plus que sur la pensée ou les choses elles-mêmes, bref tout cet « humanisme », d'inspiration artistique ne risquait-il pas de « dévaluer » les connaissances réelles : théologie, droit civil et canonique, médecine, qui, depuis toujours, préparaient à l'exercice des professions libérales, inséparables de la vie sociale ? Mutien, un des plus remarquables humanistes allemands, déclarait voir dans la philologie « la base essentielle des études universitaires »; la culture des langues devait, selon lui, l'emporter sur les études traditionnelles des Facultés supérieures. Au contraire à la Sorbonne, la vieille Acropole de la théologie, on était d'avis que les études philologiques et littéraires n'étaient d'aucune utilité et que « la Saincte Écriture se peult bonnement entendre sans la langue grecque, hébraïcque et aultres semblables ». Heureusement, un « *modus vivendi* » fut trouvé qui concilia les intérêts opposés : ce fut par la porte de la Faculté des arts, plus souple et plus accueillante, que les « *Litterae humaniores* » entrèrent à l'université. Il faut dire toutefois qu'avant leur inscription officielle sur les programmes universitaires, elles avaient reçu l'accueil le plus enthousiaste dans les Collèges, ces dépendances de l'université, et dans les « cercles » de lettrés ou « Académies » qui furent une des productions les plus caractéristiques de la Renaissance platonisante. La Renaissance allemande eut même le mérite spécial de faire donner une part plus importante dans l'enseignement à l'histoire des origines nationales et aux mathématiques.

Mais ce qui faillit bien donner le coup de grâce au vieil établissement universitaire, ce fut la prétendue réforme religieuse

inaugurée par Luther; s'il ne tomba pas, c'est parce que les biens de culture qu'il dispense à l'État sont plus précieux que l'assouvissement d'une passion religieuse, quelque implacable qu'elle soit. Encore ne subsista-t-il que par le sacrifice total de son indépendance ou, ce qui est pire, de sa dignité. L'université dut subir non seulement la religion mais la loi et jusqu'à la censure préalable du prince. Singulière mais explicable après tout, cette haine des novateurs à l'endroit de la grande institution d'enseignement médiévale : *Les universités, les études, les collèges, les degrés et les chaires magistrales*, déclarait Wicleff, *ne sont que des inventions d'un vain paganisme; tout cela ne profite à l'Eglise que comme le diable.* Luther avait en horreur la raison, « cette prostituée »; il ne pouvait dès lors qu'envelopper dans un même anathème Aristote, la philosophie et la théologie scolastiques : *Die hohen Schulen des Papsts, die allergrulichste des Teufels Hurerei und Büberei wären* (1). Sans Philippe Mélanchton, cet homme-là faisait de l'Allemagne un pays de serfs ignorants et de prêcheurs fanatiques. Partout, le premier effet de la nouvelle « Parole de Dieu » fut de dépeupler, de vider presque les universités. Erfurt, en 1522, compte 46 élèves; en 1523, 15 seulement. Aussi, cette année-là, le poète Gothard Schmolz pouvait-il rimer ironiquement :

Da Martinus gen Erfurt kam
Nichts gut darinne richtet an...

On comprend le cri douloureux d'Érasme : *Ubicumque regnat Lutheranismus, ibi litterarum est interitus*! Censure, abrogation effective de l'autonomie traditionnelle, intrigues politiques, ainsi conclut M. d'Irsay, ne tardèrent pas à détruire l'ancien prestige des universités. Telles sont, gémit-il, les sombres couleurs, sous lesquelles il faut se représenter la vie intellectuelle de la Réforme.

Avec la Contre-Réforme qui selon la juste remarque de d'Irsay n'est que la vraie réforme, l'institution universitaire reprend

(1) Voici qui est de la même encre, enfiellée : « Ich hab grosz Sorg, die hohen Schulen sein grosse Pforten der Hellen, szo sie nit emsziglich die heylig Schrifft uben und treyben ynsz junge Volck ».

une vigueur nouvelle, en s'inspirant des décrets disciplinaires du Concile de Trente. Ces décrets, comme on sait, visaient à la fois, la réforme intérieure et extérieure de l'homme. Et sans vouloir le moins du monde diminuer les services des anciennes universités, telles que Ingolstadt et Louvain, — Louvain qui reste toujours « le boulevard de l'orthodoxie » et « une des écoles les plus réputées de l'Europe » — il faut reconnaître que les fondations nouvelles, telles que Wurtzbourg (1561), Dillingen (1554), Gratz (1585), Pont-à-Mousson (1572), Salzbourg (1628) se conformèrent avec plus de radicalisme au grand dessein rénovateur, issu de Trente. Nées après le Concile, elles pouvaient en adopter les principes dans leurs programmes et jusque dans leur organisation. Sur deux points, leur action fut remarquable : la défense de la foi et la réforme des mœurs. Elles donnèrent l'exemple de cette solidarité, si impérieusement réclamée de nos jours, entre la pensée et les mœurs. A l'exception de Salzbourg, confiée tout entière aux Bénédictins, toutes furent, sinon des créations immédiates de la Compagnie de Jésus, du moins des foyers d'influence et des centres d'action catholiques, confiés à son dévouement éprouvé envers le Siège de Pierre. Aussi furent-elles une arme redoutable dans la grande œuvre de la « Reconquista » catholique. Aux universités d'une époque « de controverses fougueuses », il ne faut pas reprocher « d'avoir été en partie des instruments de combat ». Le combat hélas! nous fut imposé et l'enjeu n'était autre que l'unité catholique menacée par le nationalisme luthérien. C'est pour la défense de cette unité que se dressèrent les universités de la Contre-Réforme « et ce fut en partie leur mérite de l'avoir préservée ». Heureusement, le XVII^e siècle ramena insensiblement, les universités « vers les devoirs d'une vie intellectuelle désintéressée »; l'université moderne est le fruit non de réformes organisatrices ou d'initiatives provenant de la vie politique ou sociale des États, mais des énergies immanentes du savoir, « du dynamisme invisible qui réside dans la vie cachée de l'esprit ».

On peut dire que le second volume de cette histoire apporte la preuve éclatante de la justesse de cette appréciation finale.

Les deux notes distinctives de l'université moderne sont l'esprit de libre recherche et un idéal scientifique élevé qui a fini par vulgariser une sorte de religion et presque une idolâtrie de la science.

* * *

Nous le répétons : cette œuvre est remarquable. Elle révèle une faculté d'assimilation étonnante, des lectures considérables et parfaitement digérées, une lucidité d'exposition qui ne se rencontre que rarement à pareil degré. Une claire pensée ordonnatrice s'impose ici à une masse de matériaux qui eût écrasé un esprit moins dégourdi. On peut dire que M. d'Irsay a rendu accessible aux non-professionnels l'histoire des universités européennes. Certes, son œuvre ne rend pas inutiles des œuvres analogues d'une technique plus savante, celle de Rashdall par exemple; toutefois l'intérêt si vif qu'elle crée au profit d'une des plus grandes institutions européennes décidera souvent le lecteur sérieux à recourir aux monographies et aux histoires plus spéciales. Les notes et la bibliographie, si riches, de ces deux volumes, lui fourniront sous ce rapport les indications les plus précieuses.

Chose curieuse, cette œuvre d'une langue si aisée et d'une pensée si limpide n'est pas sortie d'une plume française (1).

Né à Budapest, Stephen d'Irsay prit le diplôme de médecin à l'université de sa ville natale et devint spécialiste des affections cardiaques. Sa connaissance admirable de l'anglais et ses savants mémoires physiologiques lui valurent le poste de directeur du Laboratoire cardiographique de l'hôpital Michaël Reese, à Chicago. Mais bientôt sa curiosité d'esprit l'entraîna vers l'histoire de la médecine. Cette étude, après maints autres virements d'intérêt et mutations de fonctions professorales, l'amenèrent à écrire l'histoire qui préservera son nom de l'oubli.

(1) Un lecteur très attentif découvrira de rarissimes fautes de langage : hébreue, au lieu d'hébraïque (p. 298); à la page 299, nous avons rencontré le parfait défini : dissolva.

M. H. R. Viets, de Harvard, auquel nous devons ces curieux renseignements biographiques (1) laisse assez clairement entendre la mobilité extrême et le côté légèrement capricieux, fantasque même, de cet esprit si universellement doué. Le Dr d'Irsay semble avoir été de ces âmes inquiètes et socialement mal adaptées qui ne savent séjourner longtemps nulle part. C'est ainsi qu'en 1931, il renonce à son poste d'associé de l'histoire de la médecine à *John Hopkins University* de Baltimore, pour se rendre à Paris avec le dessein d'y entrer dans l'ordre dominicain. Mais, après peu de semaines, il retourna à ses études préférées et consacra le reste de sa vie à compléter son « *Histoire des Universités* »; il mourut à l'hôpital américain de Paris, en novembre 1934.

Le lecteur qui aura parcouru les deux volumes de cette œuvre monumentale comprendra mieux, je crois, le portrait moral que le professeur Viets nous traça de l'auteur : « Courtois, intelligent et appréciant profondément l'art et la musique, d'Irsay donnait à ses collègues l'impression d'avoir affaire à un homme de génie ». Ajoutons pour finir que cet homme appartenait à la religion catholique. Mais la foi religieuse s'associe chez lui à la plus exigeante loyauté scientifique.

Et cela rend d'autant plus vif le regret que nous cause une carrière encore si riche de promesses et si inopinément brisée.

François Jansen, s. i.

(1) Nous empruntons ces détails à la *Notice biographique de d'Irsay*, publiée par M. H. R. Viets dans « *Isis* », n. 68, vol. XXIV (2), février 1936, p. 370-374.

A UN JEUNE PRÉDICATEUR

Si un jeune prêtre, qui se sentirait du goût pour la chaire et des dispositions à l'éloquence, sollicitait d'un aîné quelques bons avis, il jetterait certainement son interlocuteur dans l'embarras du choix. Prêcher est un art dont la complexité est manifeste, surtout à ceux qui le pratiquent. Quand on est monté en chaire, on se rend bientôt compte que la prédication, même la plus simple, requiert de multiples qualités qu'on n'arrive pas à posséder sans un sérieux apprentissage. De ces qualités, les unes relèvent du divin, les autres de l'humain : quelles sont, non point les plus fécondes pour toucher les âmes, ce qui ne saurait être mis en question, mais celles qu'il importe avant tout de désigner aux efforts d'un débutant ? On hésite à se prononcer... D'autre part, le débutant n'aime pas d'ordinaire les longues explications; il préfère quelques conseils brefs, pratiques et souverains : quels sont les plus urgents à lui donner dans une matière comme l'éloquence sacrée, où presque tout apparaît important et utile à recommander ? On hésitera plus encore.

Il y aurait moyen de s'en tirer à peu de frais par un conseil qui serait d'ailleurs très bien placé et qui pourrait suppléer à tous les autres. Simplement, on inviterait le jeune prêtre à étudier à fond les deux traités sur la prédication, qui ont été écrits par des Dominicains célèbres, le P. Monsabré et le P. Sertillanges (1). Tout jusqu'au dernier détail a été dit par ces maîtres excellents. Préparation lointaine et préparation immédiate, nécessité de la prière, de la vertu et de la science, méthodes de composition, remarques pratiques sur l'action en chaire, sur la diction et sur le geste, grandeur de la mission apostolique : il n'est, peut-on dire, aucune question, aucun côté de ce vaste sujet, qu'ils n'aient exposé en hommes intelligents

(1) MONSABRÉ, *Avant, pendant, après la Prédication.* Paris, Lethielleux, 1900. — SERTILLANGES, *L'orateur chrétien.* Juvisy, Éditions du Cerf, 1931.

et experts. Un jeune orateur sacré qui négligerait de les lire se priverait naïvement d'apprendre nombre de notions essentielles à son art; il perdrait l'occasion d'avoir recueilli, pour ses premières épreuves, un riche ensemble d'avertissements, d'observations, de procédés utiles, qu'il n'acquerrait qu'avec le temps, et encore ce n'est pas sûr; enfin il risquerait de conserver, sans s'en douter, des défauts dont il lui aurait été facile de s'expurger pour toujours. Quand il existe déjà des leçons vraiment magistrales, la sagesse élémentaire prescrit de les écouter avant d'aller en chercher d'autres.

Il ne devrait pas non plus manquer de relire deux de nos auteurs classiques, ne fût-ce que pour le profit et l'agrément de baigner sa pensée à une source claire : d'une part Fénelon dans certains de ses *Dialogues sur l'Éloquence*, et d'autre part La Bruyère au chapitre XV de ses *Caractères*. Évidemment nous ne prétendons pas que tout soit encore à prendre aujourd'hui au pied de la lettre dans ces pages écrites au XVII^e^ siècle. Les mœurs, les coutumes, les goûts, les besoins et les exigences des auditeurs ont considérablement changé depuis lors; la perfection du genre elle-même ne se présente plus dans le même idéal. C'est la loi de l'histoire. Il ne nous faut pas remonter jusqu'au P. Félix ou jusqu'à Mgr Pie pour constater nous-mêmes cette évolution. On fera donc, en lisant les vieux maîtres, le triage et l'ajustement nécessaires. Mais il reste que c'est toujours auprès de nos classiques qu'on trouvera ce bel équilibre de facultés, cet incomparable esprit de mesure, ce sentiment exact du vrai et du beau, en un mot cet humanisme sûr, sans quoi, en pays de culture française du moins et dans notre civilisation actuelle, on ne saurait concevoir une bonne formation littéraire et artistique (1).

Après avoir renvoyé le débutant aux princes de la doctrine,

(1) « Pourquoi un mauvais prédicateur même est-il écouté avec plaisir par ceux qui sont pieux ? C'est qu'il leur parle de ce qu'ils aiment. Mais vous qui expliquez la religion aux hommes de ce siècle, vous leur parlez de ce qu'ils ont aimé peut-être, ou de ce qu'ils voudraient aimer, mais ils ne l'aiment pas encore, et il faut le leur faire aimer; ayez donc soin de bien parler. » (JOUBERT, *Pensées*, art. I).

on pourra encore lui rendre service, en soulignant l'importance de quelques-uns de leurs conseils. Mais surtout on dirigera son attention sur divers points de technique, où il n'est pas certain qu'il songerait à chercher un secours pour sa mission sacrée. Ce sont en effet des considérations d'un caractère très profane, des remarques de métier, analogues à des procédés bien connus d'atelier. Ce ne serait point une raison pour les mésestimer, car enfin, dans le succès de la prédication chrétienne, il est sûr que le métier peut revendiquer sa part, et en tout cas on se passerait mal de lui.

En premier lieu, on conseillera donc à celui qui devra parler en chaire d'apprendre à *s'exprimer* avec netteté, force et expansion, sans pour cela crier, s'époumoner ni s'épuiser en efforts. Nous ne préconisons pas spécialement les exercices courageux par lesquels Démosthène travaillait son articulation le long de la mer retentissante. Nous engagerons plutôt notre novice à faire à pleine voix des lectures de poètes lyriques, et plus volontiers encore de scènes de théâtre. Qu'il lise donc tout haut, en visant à porter sa voix à cinquante pas jusqu'à un auditeur imaginaire. S'il s'adonne à cette pratique, il amplifiera merveilleusement la sonorité de son organe et la gamme de ses notes. Or n'est-ce pas par la beauté de son timbre qu'un orateur prend tout d'abord possession de son auditoire (1) ? De plus, il acquerra la souplesse, le rythme, l'harmonie et la puissance du verbe. On lui recommandera de choisir ses lectures surtout dans le genre emphatique, par exemple dans le théâtre romantique. Car en essayant de dire avec naturel des tirades grandi-

(1) « Certes, l'essentiel dans le discours c'est la pensée, mais puisque la parole consiste à communiquer cette pensée aux autres, il faut que la pénétration soit facile et agréable. Quand on veut devenir orateur, on doit travailler la voix et l'articulation. Même quand on l'est devenu, avant de commencer à parler, il faut poser sa voix et articuler. Un homme qui parle peut dire des choses sublimes : si l'articulation est défectueuse, il ne produira aucun effet. » (HENRI-ROBERT, Interview rapportée par *La Psychologie et la Vie*. Juin, 1932). Nous estimons cependant la conclusion trop absolue pour la prédication chrétienne.

loquentes, il arrivera à gagner le vrai ton de la chaire, ce ton exceptionnel et si difficile à saisir, puisqu'il doit rester simple et avec cela relevé, se tenir au-dessus de la familiarité sans jamais pourtant devenir déclamatoire. « L'action, remarquait Sainte-Beuve, ne saurait être dans un sermon ce qu'elle est dans les autres genres de discours; le mouvement ne saurait, sans inconvenances ou sans bizarrerie, y franchir certaines limites qu'il est admirable de savoir toujours atteindre sans jamais les dépasser » (1). Il faudra donc s'exercer à discourir avec cet accent de majesté qu'exige la parole en chaire chrétienne, et qui est aussi éloigné du genre solennel que de l'affectation (2). S'exercer, disons-nous, parce qu'il est rare qu'on y atteigne naturellement. Les auditeurs ne s'y trompent pas. Aux premières phrases d'un sermon, la voix, à elle seule, sonore, un peu métallique, chaude et posée comme il convient, annonce un homme en possession de tous ses moyens; tandis que la fausseté du ton, ou bien trop enflé, ou bien trop voisin de la conversation, trahira tout de suite un prédicateur encore inhabile ou, si l'on préfère, encore intimidé.

En second lieu, on recommandera au jeune prédicateur de *lire* beaucoup, avec discernement cela va sans dire, mais enfin de lire des auteurs ascétiques et tout autant des livres profanes, des études sur les mouvements intellectuels et littéraires, des œuvres historiques, romanesques ou de pure imagination. L'idéal serait qu'il s'abonnât à une bonne Revue périodique ouverte à tous les sujets. Non pas pour farcir ses sermons de citations ou d'exemples de couleur laïque, ce qui ne produit pas toujours l'effet cherché, mais afin d'entretenir dans son esprit une large circulation d'idées, de multiplier ses points

(1) *Causeries du Lundi*. Massillon. 26 septembre 1853.

(2) « Les variétés d'éloquence sont multiples, et si l'on peut dire que l'éloquence sacrée doit garder la majesté de la forme, parce que le sujet, le cadre, l'auditoire le permettent, il faut affirmer, d'une façon générale, que la simplicité est fondamentale et que ce caractère doit être commun à tous les genres ». (HENRI-ROBERT, *Ibid.*)

de vue, de fouetter son imagination, d'accumuler des réserves d'impressions latentes et de souvenirs, qui dilateront sa pensée, et dont sa parole portera, sans même le rechercher, la résonance. Lors même qu'ils s'expriment avec justesse et éloquence, certains orateurs de la chaire paraissent toujours se mouvoir dans un cercle resserré d'idées, leur esprit ne semble jamais déborder la question qu'ils sont en train de traiter. Ils manquent d'horizon. D'autres, au contraire, dénotent une culture étendue, une belle richesse de savoir; ils s'affirment maîtres de leur sujet, parce qu'on sent qu'ils le dominent, et ils le dominent parce qu'ils laissent entendre qu'ils voient bien au delà. Ce n'est pas qu'ils s'appliquent à faire montre de leur information; celle-ci transparaît, souvent à leur insu, à travers une allusion, un nom propre, une comparaison, une réserve qu'ils jettent en passant. C'est là le bénéfice des lectures variées, quand elles sont faites, non par manière de distraction ou de passe-temps, mais avec intelligence et souci de s'instruire. Rien ne peut les remplacer. En maintenant l'âme en alerte, elles l'empêchent de s'encroûter avec l'âge ou de retarder dans un monde qui se renouvelle toujours. A coup sûr, on conviendra qu'elles contribuent à conférer au prêtre, devant tous les auditoires, un prestige et une autorité de meilleur aloi. Et cela suffirait à les justifier pleinement. Il nous paraît que saint Paul parlerait de même aujourd'hui, lui qui écrivait à Timothée : « *Attende lectioni, exhortationi et doctrinae* »; ce que nous traduirons, sans forcer, je crois, sa pensée : Applique-toi à lire (1).

En troisième lieu, on devrait insister sur la nécessité, dans les débuts, de *rédiger* soigneusement tous ses sermons d'un bout à l'autre, quitte à ne pas les débiter à la lettre. Les jeunes prédicateurs qui ne seraient pas convaincus de cette absolue nécessité sont précisément ceux qui auraient le plus besoin de l'être. Une trop grande facilité d'élocution peut desservir le jeune prêtre. S'il se fie à elle et qu'il se contente de noter

(1) *1 Tim.*, 4, 13.

sur le papier une division de son sujet et quelques points de repère, il en arrivera bien vite à retomber toujours dans les mêmes formules et, par suite, à tourner en rond dans le même cercle d'idées. L'infortuné sera peut-être le seul à ne pas s'en apercevoir... Mais quand on compose un sermon, la plume à la main, d'abord il y a espoir qu'on le compose en effet, au lieu de juxtaposer des idées. Ensuite on est forcé de varier ses mots, de chercher des synonymes, de rejeter les termes incorrects ou vagues, de ménager ses transitions, de donner de la précision à sa pensée et du mordant à son style, de conduire jusqu'au bout un développement; bref, on s'oblige à un travail d'exactitude qui assouplit et décuple les dons naturels. Qu'on n'hésite donc pas à s'imposer cette rude corvée pendant un certain nombre d'années, même quand on la croirait devenue superflue. Un jour, plus tard, on pourra s'en dispenser sans préjudice, car il n'y aura plus danger qu'on s'abandonne à la pente du plus facile et de l'à-peu-près. On aura acquis pour toujours la correction de la langue, la lucidité et la fermeté de la pensée. Alors, bienheureux le prédicateur que le Seigneur a doué d'imagination, d'invention spontanée et de faconde! Bienheureux celui qui est naturellement disert! Sa parole, abondante et disciplinée, coulera toute chargée de sapience, ainsi qu'il arriva à Salomon, de qui l'Ecclésiastique fait cet éloge enviable : *Impletus es, quasi flumen, sapientia* (1).

En quatrième lieu, on reviendra sur cette idée de *composition*, que nous venons de toucher en passant. Ou plutôt, comme il est déjà évident que toute œuvre littéraire doit être composée, c'est-à-dire constituer un tout coordonné, on expliquera la loi qui préside à la composition d'un sermon. Autre chose est d'élaborer un sermon, autre chose d'écrire une conférence. Le conférencier ne cherchera parfois qu'à plaire ou qu'à instruire. Le prédicateur doit toujours se proposer, même lorsqu'il expose un point de doctrine, d'amener les fidèles à une attitude

(1) *Eccli.*, 47, 16.

pratique (1). Pour lui, les auditeurs importent beaucoup plus que le sujet. Donc il devra envisager celui-ci en fonction, si l'on peut dire, de ceux-là. L'erreur facile à certains jeunes, lorsqu'ils ont à composer un sermon, est de se placer de prime abord en face du sujet; ils ne considèrent que lui et le développement dont il est susceptible. Ils réussiront peut-être ainsi à écrire quelques bonnes pages, mais auront-ils fait en réalité un sermon ?... L'homme d'expérience, avant même de s'arrêter au sujet, regarde en imagination l'auditoire qui l'attendra. Par exemple, doit-il prêcher un jour de fête, il se demande dans quels sentiments les fidèles seront arrivés à l'église. Doit-il traiter un sujet libre, il se demande comment réagiront les fidèles à la première annonce qu'ils en entendront. Ainsi il prend son angle et conçoit son sermon comme une sorte de réponse constante. Sans doute, en pratique, sa pensée saisira d'un seul mouvement auditoire et sujet; mais enfin pas un instant, durant qu'il écrit, il ne perdra le contact de son auditoire futur. Tellement que, s'il doit prêcher dans une église inconnue, il aimera d'en aller voir d'abord de ses yeux la chaire, le vaisseau, la lumière, le cadre en un mot, afin d'en subir l'impression vive pendant tout le travail de sa pensée. Composé avec cette préoccupation continue du réel, son sermon aura chance de n'être point mal assorti, froid, ennuyeux ou endormant.

En cinquième lieu, on suggérera au novice de la chaire l'idée d'inviter un ami sûr et avisé à venir l'écouter en *critique*, avec pleine licence de relever tous ses défauts de fond et de forme. Que ce conseil soit excellent pour les jeunes, aussi bien que pour tous les autres, personne n'en doutera. Qu'il soit de ceux que l'on entende avec enthousiasme, ou simplement que l'on se décide à suivre, cela ne paraît pas aussi certain. Nous nous

(1) « Ce démonstrateur chrétien, disait Sainte-Beuve de Bourdaloue, qui de ces trois choses proposées à l'orateur ancien, *instruire*, *plaire*, *émouvoir*, ne songe qu'à la première, méprise la seconde, et est bien sûr d'arriver à la troisième par la force même de l'enseignement et la nature pénétrante de la vérité. » (*Causeries du Lundi*, 16 décembre 1853).

targuons de nous connaître mieux que quiconque et de suffire à nous corriger. Nous traînons ainsi maintes illusions, dont nous ne savons pas ce qu'elles coûtent à notre réputation. Il est pourtant plus d'un prédicateur, même avancé dans la carrière, pour qui l'on doit regretter qu'il n'ait pas connu un bon censeur lors de ses premiers essais. Plaise à Dieu qu'aucun de nous ne compte parmi ceux qui donnent sujet de dire aujourd'hui : Que ne les a-t-on avertis de tel ou de tel défaut lorsqu'ils étaient jeunes! Actuellement, c'est trop tard, ou on n'oserait plus!... *Melius est a sapiente corripi*, nous dit encore la sainte Écriture, *quam stultorum adulatione decipi* (1).

* * *

Développer sa voix, enrichir son esprit par la lecture, écrire ses sermons, apprendre à les composer, se soumettre à la critique : cinq points dont il sera précieux à un débutant de la chaire d'avoir compris l'importance. Sages et utiles à tous, ces conseils ne possèdent cependant aucune efficacité créatrice. Tant bien que mal, ils pourront atténuer des défauts, remédier à de fâcheuses lacunes, et même former un très honnête prédicateur. Mais par eux-mêmes, ils ne sauraient produire davantage. Ils s'adressent de préférence à un jeune prêtre, que nous avons supposé pourvu de bons moyens oratoires et qui peut raisonnablement prétendre au grand style... A ce favori de la Providence, nous formulerons maintenant *deux souhaits* très simples, qui intéressent au plus haut point la formation chrétienne de son talent.

D'abord, qu'il se voie obligé, par son office, de monter en chaire, pendant plusieurs années, toutes les semaines et devant le même public. S'il devient curé, il connaîtra plus tard l'obligation du prône dominical. Mais, en attendant, un jeune vicaire peut tirer grand profit des réunions périodiques des

(1) *Eccle.*, 7, 6.

Congrégations ou des autres œuvres du même genre. On lui souhaiterait surtout l'auditoire plus difficile d'une messe tardive. De tous les stimulants au travail, c'est peut-être le plus vif en l'espèce. Le dimanche revient vite d'une semaine à l'autre Or il faut se soutenir, et l'une des conditions principales, c'est de ne pas se répéter, ni dans les idées, ni dans les expressions. Ainsi se renouveler constitue une des préoccupations lancinantes du prédicateur hebdomadaire. On apprendra par l'expérience que recréer sans cesse n'est pas un jeu d'enfant. Mais le jeune prêtre sera largement payé de son labeur. Dès les débuts de son ministère apostolique, il se verra en possession d'une série de sujets qui grossiront peu à peu son trésor, où, comme le père de famille de l'Évangile, il tirera dans la suite *nova et vetera*. S'il persévère dans son travail, il se sera ménagé un avantage inappréciable pour le temps de la maturité, lorsque le talent s'épanouit, étoffé par l'acquis des longues années antérieures... Par contre le prêtre qui, comme certains religieux, emploie ses premières années à prêcher un peu partout des missions et des retraites, risque de se trouver parfaitement muni avec une mince collection de bons sujets généraux. A moins qu'il ne soit doué d'un esprit actif et fertile, il ne se défendra guère contre la tentation de se répéter. Et pourquoi s'évertuerait-il à faire du nouveau ? Est-ce qu'il ne réussit pas à merveille partout où il passe ? Le danger est donc que ses facultés de composition ne se figent bientôt dans une forme définitive. L'habitude du travail assidu lui manquant, il s'expose à vivre de ses œuvres de jeunesse et à se laisser lentement vieillir avec elles... On peut donc considérer comme une grâce de choix d'être talonné dans les commencements par un devoir qui nous maintient à la même place et ne nous accorde aucun répit. Nul bien sans peine, dit le proverbe. Cela nous rappelle les réflexions judicieuses, que Joseph de Maistre écrivait un jour à sa fille sur un tout autre sujet, mais qui s'appliquent aussi bien ici : « On a voulu inventer des méthodes faciles, mais ce sont de pures illusions. Il n'y a point de méthodes faciles pour apprendre les choses difficiles. L'unique méthode

est de fermer sa porte, de faire dire qu'on n'y est pas, et de travailler » (1).

Ensuite on souhaitera au jeune prédicateur d'être attaché, d'une manière habituelle, au ministère de la confession. L'influence indirecte du confessionnal sur la parole en chaire est indéniable et profonde. Personne ne s'y méprend, ou plutôt tous les fidèles la perçoivent, cette influence, même s'ils ne peuvent la nommer. Elle perce dans un accent de vérité, dans une chaleur, une correspondance aux sentiments secrets des âmes, qui touchent celles-ci mille fois plus au cœur que les plus brillantes qualités de diction et d'intelligence. C'est durant les séances méritoires qu'il passe à écouter les âmes, que le prêtre apprend à connaître leurs misères, leurs plaies, leurs tentations, leurs plaintes, leurs désirs, leurs souffrances. Quand, saturé d'amertume, il s'en retourne à sa table de travail, il en sait plus sur la vie, qu'aucun livre, qu'aucun raisonnement théorique ne saurait lui enseigner. Et après cela, devant parler à quelques auditeurs que ce soit, il lui sera impossible de se draper dans le genre académique. Spontanément la communication s'établira entre lui et les pauvres hommes à qui sa parole sacerdotale doit apporter secours, lumière et consolation. Il sera vrai, intéressant, persuasif; et si, par surcroît, il s'est acquis une certaine perfection de fond et de forme, le prêtre pourra se croire en voie de devenir un prédicateur selon l'idéal chrétien.

Il lui sera encore très avantageux, ceci est un corollaire au second souhait, d'élargir son expérience en saisissant les occasions que suscite le hasard des rencontres. Les hommes et les femmes qui viennent le trouver au confessionnal appartiennent à une catégorie dont il connaît déjà le genre par beaucoup de côtés. Mais que pense la grande foule des indifférents et des incroyants ? Comment parle-t-elle ? Comment lui apparaissent les mystères de la vie et de la religion ? De quelle manière concrète réagit-elle, avec ses propres moyens, contre les épreuves quotidiennes ? Le prêtre peut assurément le conjecturer; pourtant ce ne sera

(1) *Correspondance*, Lettre du 24 octobre 1808.

jamais que par une conjecture qui lui laissera probablement ignorer les traits les plus aigus de ces âmes. Aussi ne doit-il jamais manquer de jeter des coups de sonde dans la masse incroyante, selon les occasions qui surgissent sur sa route. Ces occasions sont-elles si rares qu'on le penserait? Une conversation en voyage avec un inconnu, un service rendu à un passant, quelques mots échangés avec un ouvrier, une réflexion faite à un pauvre, deux phrases dites à un homme de la campagne au bord de son champ : il n'en faut pas parfois davantage pour que jaillisse devant le prêtre la parole inattendue et révélatrice, d'où sortira un jour tout un sermon empli de vivant réalisme... On le voit donc, l'âme sacerdotale peut sans cesse enrichir son trésor de connaissances psychologiques, lorsqu'elle s'observe à passer partout, comme le divin Maître, en faisant du bien.

* * *

Après avoir entendu ces conseils et ces suggestions, notre jeune prédicateur demandera peut-être par quoi se distingue *le bon sermon*, et à quelle qualité maîtresse il lui faut dès lors se former avec diligence. Ici, il sera facile de le satisfaire.

Mettant en parallèle la chaire et le barreau, La Bruyère concluait « qu'il est plus aisé de prêcher que de plaider, et plus difficile de bien prêcher que de bien plaider ». On lira, si l'on veut, les justes raisons qu'il en allègue; mais la raison principale, un laïque, même un laïque chrétien comme La Bruyère, ne pouvait s'en rendre pleinement compte. C'est que, pour « bien prêcher », il est indispensable d'entrer à fond dans la vérité de son acte. Le prêtre ne monte pas en chaire pour y disserter dans des vues personnelles et sur les sujets qui lui agréent; il doit y porter la conscience de parler, au nom du Christ, à des ouailles du Christ. Il ne paraît là qu'en vertu de son mandat transcendant. Vient-il à l'oublier, la soumission qu'il revendique à sa parole dégénère en une insupportable prétention. Il n'est plus qu'un homme qui joue un rôle; souvent un homme qui s'écoute, cultive l'originalité, se fait valoir et cherche à

provoquer l'éloge; un homme qu'on discutera et qu'on jugera sévèrement. « Ambassadeur du Christ », ainsi que l'appelle l'Apôtre, le prêtre doit s'appliquer à ne point capter l'attention pour lui-même et à prêcher comme prêchait le Christ (1).

Or nous savons parfaitement quel fut le caractère le plus saillant de la prédication du Maître. Soit qu'il proclamât ses préceptes sur la montagne, soit qu'il contât des paraboles, c'était toujours, nous apprend en trois mots l'Évangile, avec une autorité qui s'imposait à l'admiration et aux convictions de la foule. Auprès de lui, les Scribes et les Pharisiens, simples hommes, ne faisaient que bien pauvre figure : *Docens sicut potestatem habens, et non sicut Scribae et Pharisaei.* Pouvoir, puissance, autorité, voilà donc ce qui rayonnait surtout de la personne oratoire de Jésus.

Par conséquent, pour « bien prêcher », le prêtre doit, lui aussi, produire sur ses auditeurs une irrésistible impression d'autorité. Cette condition, que réclame déjà toute parole publique même profane, est exigée, chez l'orateur sacré, par le caractère fondamental dont il ne peut dépouiller sa mission... Et il est remarquable que, en fait, c'est au regard de cette qualité avant toute autre, qu'il est jugé et tenu pour un prédicateur excellent ou médiocre. D'instinct tous les fidèles, les plus cultivés comme les plus simples, se prononcent sur lui d'après ce premier critère. En dépit de défauts qui seraient regrettables et qu'il faudrait travailler à éliminer, celui qui parle en chaire *sicut potestatem habens* se fera toujours écouter; celui qui est dépourvu de ce caractère n'obtiendra qu'une attention distraite et une admiration partielle. Ainsi donc le jeune prédicateur, en gravissant les degrés de la chaire, saura avec certitude quel modèle invisible il doit suivre, de quel

(1) Divini verbi praecones abstineant profanis aut abstrusis argumentis communem audientium captum excedentibus; et evangelicum ministerium non in persuasibilibus humanae sapientiae verbis, non in profano inanis et ambitiosae eloquentiae apparatu et lenocinio, sed in ostensione spiritus et virtutis exerceant, non semetipsos, sed Christum crucifixum praedicantes. (*Cod. Iur. Can.*, 1347, 2).

esprit il doit s'animer, quelle impression il doit viser à produire, pour faire, non seulement un beau, mais un bon sermon.

Toutefois qu'il se garde d'une illusion. L'autorité chrétienne n'est pas une manière qui s'obtient au moyen de procédés, ou dont on peut donner le change par des artifices. Si l'on s'imagine en prendre à volonté les airs, on ne réussira qu'à tomber dans la déclamation, la pompe et l'enflure. Sur ce point encore, les fidèles jugent avec une prompte et redoutable clairvoyance. Même avec tout le respect qu'ils vouent à la personne sacrée du prêtre, ils écoutent en souriant le prédicateur qui s'échauffe à froid. Leur esprit de foi reste intact, mais ils ne se laissent ni imposer, ni surtout émouvoir, par une parole qui sonne faux, en d'autres termes par un ton de supériorité que ne soutient pas une conviction sincère. Pas plus d'ailleurs qu'ils ne supporteraient un homme autoritaire, autant dire un homme qui ne se croirait pas l'humble ministre de Dieu. Sincérité, conviction, humilité : voilà par quoi l'orateur chrétien, plus qu'aucun autre, subjugue ses auditeurs. Son autorité ne saurait être ni une attitude simulée, ni un genre emprunté : elle procède de l'âme profonde. Elle ne peut accuser l'homme dans le prêtre, ni dévoiler une émotion purement humaine : toujours elle est le témoignage d'une foi.

On demandera : est-ce que l'autorité du prédicateur ne se déploie pas en certains traits extérieurs plus particuliers qu'il serait possible, sinon de contrefaire, du moins d'accentuer par l'exercice ?... Sans doute l'exercice peut toujours perfectionner les moyens d'expression de l'âme; mais on se tromperait à croire que l'autorité chrétienne ne resplendit qu'en quelques traits seulement. Elle émane de la personne tout entière. Elle s'affirme tout ensemble dans la voix et dans le geste, dans l'aspect et dans le maintien du prédicateur, dans l'allure du débit et dans la variété de ses tons, dans le tour de la pensée et dans le jeu des phrases; en un mot, dans l'action une et complexe où l'âme, comme nous l'avons dit, l'âme qui s'est passionnément donnée à une cause, s'exprime pour les convaincre à d'autres âmes.

C'est pourquoi, en toute première ligne, le prédicateur

de l'Évangile doit travailler à rendre sa foi personnelle de plus en plus solide et souveraine. Il est nécessaire, selon l'expression doublement heureuse ici, qu'il brûle du feu sacré. Qu'il comprenne cette vérité essentielle et qu'il poursuive dans cet esprit sa laborieuse formation scientifique, littéraire et technique; sinon, il ne fera en fin de compte rien qui vaille pour le bien des âmes, ni même, quoi qu'il puisse penser, pour sa réputation. Dans sa magnifique *Exhortatio ad clerum* du 4 août 1908, le pape Pie X, admonestant les pauvres prêtres qui *prorsus carent divino afflatu*, stigmatisait leur prédication par ce jugement sévère : *Vox eorum, quantavis prudentiae vel facundiae laude clarescat, vocem minime reddit Pastoris boni, quam oves salutariter audiant : strepit enim diffluitque inanis, atque interdum damnosi fecunda exempli, non sine religionis dedecore et offensione bonorum.* Supérieur à toutes les industries humaines, le « souffle divin » ne frémit que dans les âmes de grande foi. Aussi le prédicateur doit-il croire jusqu'à en remuer son propre cœur : croire à ce qu'il enseigne d'autorité, croire à ce qu'il affirme, croire à ce qu'il ordonne, croire à ce qu'il conseille, croire à ce qu'il promet, croire à son extraordinaire mission dans le monde; et puis, oublieux de lui-même, monter en chaire, en voulant imprimer sa vivante assurance dans les âmes des fidèles.

Tel fut, avec la grâce divine, le secret de l'éloquence et des succès de l'apôtre des nations. Dans l'apologie qu'il se vit obligé de faire de son ministère auprès des Corinthiens, il révèle que c'est sous l'impulsion de sa foi qu'il leur avait parlé et qu'il parlait toujours. On sait en quels mots lapidaires il le déclarait à ses contradicteurs : *Scriptum est : credidi, propter quod locutus sum. Et nos credimus, propter quod et loquimur...*(1). Si un prédicateur se cherchait une devise, ou, pour mieux dire, s'il voulait se choisir un mot d'ordre, il n'en pourrait trouver aucun mieux frappé, plus juste et plus impératif, que ce texte vibrant de l'apôtre exemplaire : Je crois, c'est pourquoi je parle.

Bruxelles. P. Dohet, s. i.

1) *2 Cor.*, 4, 13.

NOTES PASTORALES

MISSION POPULAIRE EN VILLE

On est parfois sceptique au sujet des missions populaires dans les grandes villes. Cependant l'on peut beaucoup obtenir, en renouvelant quelque peu la méthode et la technique (1).

Fin novembre 1936, une mission populaire fut donnée à Saint-Willibrord, Berchem (Anvers). Paroisse de 12.000 âmes, composée surtout de petits bourgeois et d'ouvriers. Paroisse bien tenue : un clergé dévoué fait du ministère paroissial ordinaire une mission permanente : dès lors, il faudra s'ingénier d'autant plus pour faire de la mission populaire une mission extraordinaire.

La Préparation.

Une mission doit être à peu près gagnée quand elle commence. C'est la préparation qui décide du sérieux de la mission. Il faut faire feu qui dure.

A Berchem, la préparation fut commencée à temps : huit mois avant l'ouverture. En février, trois soirées furent organisées pour initier et former quelque 300 hommes adultes aux méthodes de l'Action catholique.

L'action pascale fut une répétition générale de l'action « missionnaire » proprement dite.

Un mois et demi avant l'ouverture, on organisa une « mission par écrit ». Trois tracts illustrés furent portés à domicile par des laïcs.

(1) L'abbé Alph. Hens vient de traduire de l'allemand, l'ouvrage capital du R. P. Kassiepe, O. M. I. « Volksmissie » (E. H. Hens, rue Van Helmont, Anvers, 20 frs). Le R. P. Kassiepe est l' « Altmeister der Volksmissionen » en Allemagne. Dans son ouvrage, il a résumé l'expérience de ses 50 années missionnaires, ainsi que les conclusions des Congrès annuels de la « Missions Konferenz » qui groupe en Allemagne les principaux missionnaires de tous les Ordres et Congrégations. Cet ouvrage est indispensable à tous les curés qui préparent une mission populaire dans leur paroisse. — Pour le matériel de propagande (tracts illustrés, affiches, etc.), on peut s'adresser également à l'Abbé A. Hens, rue Van Helmont, Anvers.

Deux autres tracts — un pour les enfants et un pour les hommes — suivirent de près.

Entretemps le clergé faisait, au prix de grosses fatigues, mais avec grand fruit, la visite à domicile. Tous les ménages reçurent cette visite. Les autres œuvres et réunions passaient au second plan. Les visites furent particulièrement pénibles dans les terribles « maisons closes ». Les refus — très polis d'ailleurs — furent exceptionnels. On rencontra surtout l'indifférence, et parfois — chez les femmes plus que chez les hommes — l'hostilité.

Des affiches illustrées se présentaient un peu partout dans les magasins. D'autres grandes annonces étaient affichées par une agence officielle.

Mission des enfants.

600 à 650 enfants suivirent la mission des jeunes (Jeugdmissie). Elle fut ouverte le mercredi 18 novembre à 5,30 h.

Chaque enfant recevait un bon à chaque exercice. Ces bons donnaient droit à un lot de la tombola.

Le matin à 7 heures, église comble. Très nombreuses communions. Après l'Évangile brève instruction. Le soir à 5,30 h. chapelet et sermon. Un accord avait été conclu avec la direction des écoles communales : le sermon du matin tenait lieu de catéchisme.

Le dimanche 22 novembre, messe de communion. On avait fortement inculqué aux enfants que ce dimanche n'était *pas* la clôture de la mission. La clôture générale de la mission se ferait le dimanche 6 décembre. Ce jour-là aurait lieu la tombola.

Le dimanche à 2 heures, 600 enfants défilèrent en cortège à travers la paroisse, priant en chœur, chantant, et déclamant des chœurs parlés, pour inviter leurs parents à participer à la mission.

A 5 heures s'ouvrait la mission des femmes.

Mission des femmes.

Trois sermons par jour : le matin à la messe de 6,30 h.; l'après-midi à 2,30 h. pour ceux et celles qui seraient empêchés le soir, et à 8 h.

Nous avions très fortement recommandé la messe du matin. Chaque matin, pendant quinze jours, l'église fut remplie. L'après-midi à 2,30 h., 5 à 600 personnes étaient présentes. Et le soir, 1.000 à 1.100 femmes remplissaient l'église.

Il est très certain qu'une mission mixte — surtout s'il n'y a pas de sermon l'après-midi — n'aurait pas atteint la moitié de ce nombre. En outre, la mission eût été moins « suivie », c'est-à-dire la série des méditations eût été plus interrompue. On eût atteint moins en étendue et beaucoup moins en profondeur.

En moins de trois jours, 600 lots furent apportés à la cure pour la tombola des enfants. Ce qui contribua considérablement à créer un « mouvement » dans la paroisse.

Le jeudi, à la bénédiction des enfants, plus de mille médailles-scapulaires furent distribuées.

Le samedi, une conférence pour la jeunesse fut donnée à la salle des fêtes, sur les « Problèmes de la jeunesse ». Salle comble (6 à 700 jeunes gens et jeunes filles).

Le dimanche, 29 novembre, messe de communion pour les femmes. L'après-midi, à 3 h., consécration à la Sainte Vierge.

La mission des enfants avait préparé la mission des femmes : celle-ci prépara la mission des hommes.

Mission des hommes.

Dès le dimanche soir à 8 h., 800 hommes étaient présents.

Le lundi matin, à la messe de 6,30 h., le nombre des hommes présents était fort considérable. Il n'y avait plus de sermon l'après-midi. Le lundi soir, l'église était remplie : 1.000 à 1.100 auditeurs. Ce nombre n'a pas diminué. Le vendredi soir tous ces chrétiens — à un seul près — défilèrent devant la croix.

Les intellectuels se sont mêlés au peuple. Presque tous les médecins de la paroisse ont suivi tous les exercices du soir. On leur avait d'ailleurs fait comprendre que leurs besoins spirituels étaient sensiblement les mêmes que ceux du peuple moins cultivé. Leur exemple fut fort précieux.

Une boîte aux lettres, placée au fond de l'église, recueillait toutes les questions et objections que l'on voulait poser. Une réponse était fournie avant le sermon. A ce moment l'attention de l'auditoire était particulièrement éveillée.

Le samedi une conférence réservée aux personnes mariées exposa la morale familiale. 5 à 600 adultes étaient présents.

La Clôture.

Toute la mission fut clôturée le dimanche 6 décembre.

Le matin à 7 h. messe de communion de la ligue du Sacré-Cœur.

Des bulletins d'inscription à la ligue furent distribués alors, ainsi qu'à la messe de 8 h. pour les femmes.

A 11 h. : exposition de la tombola. Des centaines de personnes, enfants et adultes, vinrent admirer les lots. A 2 heures, ce fut la fête des enfants. Il y eut 3 tombolas distinctes : la tombola dorée, pour ceux qui avaient obtenu le maximum de bons; la tombola argentée; et celle de cuivre pour les autres.

A 5 h., tout le monde se réunit en la salle des fêtes du collège Saint-Stanislas. Plus de 2.000 personnes adultes étaient présentes. Des chœurs parlés furent exécutés : une allocution de clôture fut prononcée. A ce moment régnait dans la salle une atmosphère excellente d'intimité familiale et de fierté chrétienne.

De la salle des fêtes, on se rendit en procession à l'église. La croix de la mission était portée en tête, la foule suivait en priant.

A l'église, on dut se caser comme on put. Les jeunes se groupèrent dans le chœur laissant les prie-Dieu aux adultes. Au lieu du Te Deum on chanta le Magnificat. A la sortie, furent distribués les souvenirs de la mission.

Les résultats.

Un résultat très important était acquis en cette inoubliable soirée de clôture. La ferveur, la fierté, l'enthousiasme collectifs étaient puissamment ranimés.

On peut dire que tous ceux qui assistent à la messe du dimanche furent atteints par la mission. Les chrétiens fervents songeront maintenant à assister à la messe en semaine. Ceux qui étaient plus ou moins réguliers à la messe dominicale ont été invités (au confessionnal surtout) à s'affilier aux ligues du Sacré-Cœur.

Il est intéressant de constater comment la mission des femmes prépare la mission des hommes, mais aussi comment la mission des hommes prolonge celle des femmes. Il y eut plusieurs conversions de femmes vers la fin de la mission des hommes.

Quant aux résultats plus lointains, l'avenir les révèlera. Nous comptons surtout sur le zèle ranimé des organisations paroissiales pour prolonger et étendre l'œuvre de la mission.

Il est permis dès maintenant de conclure que, partout où la chose est possible, une mission dédoublée (hommes et femmes séparés) est beaucoup plus efficace, tant en étendue qu'en profondeur.

Anvers. L. ARTS, S. I.

UNE EXPÉRIENCE DANS UNE BANLIEUE ROUGE

Dans tout quartier prolétaire on rencontre, à côté d'une très rare élite, trois catégories de jeunes : 1) Ceux que nous appellerons « plus ou moins catholiques ». Leurs parents restent encore pratiquants, à des degrés divers; eux-mêmes fréquentent, soit l'école catholique, soit l'école officielle, mais, vu le milieu où ils vivent, et la misère qui les attend, ils risquent fort de devenir tôt ou tard socialistes ou communistes : dès maintenant ils sont entraînés vers les idées socialistes; 2) les jeunes « socialistes plus ou moins convaincus ». Leurs parents sont déjà membres des syndicats, mutualités, coopératives socialistes; eux-mêmes vont à l'école officielle, font peut-être déjà partie de cercles de gymnastique socialistes; ils sont en tout cas attirés par l'uniforme et la vie au grand air des *Faucons rouges*, des *Jeunes Gardes socialistes* ou de la *Liga*; 3) les socialistes et les communistes convaincus.

C'est dans un milieu semblable que quelques étudiants généreux fondèrent, il y a deux ans, une troupe scoute; ils se rappelaient que le fondateur du scoutisme avait eu surtout en vue d'atteindre, par sa méthode spéciale de pédagogie, les enfants et jeunes gens des quartiers populeux et miséreux de Londres. Dans un quartier de baraques on groupa six garçons de la première catégorie : les « plus ou moins catholiques ». Modeste début; mais bientôt l'uniforme attira; l'enthousiasme des premières recrues était entraînant. Et comme, dans les milieux populaires, les « plus ou moins catholiques », vivent intimement mêlés aux « socialistes plus ou moins convaincus », peu à peu plusieurs jeunes socialistes demandèrent à être admis.

A présent la troupe se compose de 36 éclaireurs, de 14 ans en moyenne, dont un tiers fréquente les écoles catholiques, un tiers les écoles officielles et un tiers travaille déjà à l'usine ou chôme. Ajoutez-y vingt louveteaux, moitié de l'école officielle, moitié des écoles catholiques; un clan, composé déjà de six routiers, est prêt à recevoir les éclaireurs au fur et à mesure que ceux-ci atteindront l'âge de passer à la « Route ». Pour résister à la concurrence des *Faucons rouges* qui sont mixtes, une troupe pour jeunes-filles est en formation : douze gamines déjà attendent impatiemment qu'on puisse commencer.

Dès que la troupe est formée, l'aumônier et les assistants ne manquent aucune occasion de visiter les parents, qui sont souvent socialistes, et y trouvent un accueil sympathique; aux foyers on fait la

connaissance des frères et sœurs du scout, souvent socialistes ou communistes avoués; une cigarette aimablement présentée aide la cordialité des rapports; le frère d'un de mes scouts m'invita l'autre jour à venir discuter dans la « cellule » de quelques camarades communistes du quartier. Surtout on n'omet pas d'aller voir les scouts malades, à la maison ou à l'hôpital, et, si le cas se présente, le scout envoyé à la maison de correction de Moll ou de Ruyselede; on visite au sanatoriun, à l'hopital, éventuellement aussi à la prison, les parents et les voisins de ruelle ou d'impasse qu'on a appris à connaître; on finit par rendre la soutane sympathique dans des rues où, il y a quelques mois, on criait encore derrière le prêtre : arrachez-lui sa « jupe ».

L'aumônier a ainsi vite fait de dégager de son expérience deux premières constatations : 1° Par les plus ou moins bons, on gagne les plus mauvais; 2° A l'aide du scoutisme, on peut entrer en contact avec un milieu tout à fait mauvais, et, ce qui est particulièrement intéressant, avec les adultes.

Bientôt, il est amené à faire d'autres remarques de méthode encore. Tout d'abord, l'aumônier ne doit pas avoir la prétention ou l'illusion de pouvoir réaliser par lui-même tout le bien spirituel désiré; personne n'est sympathique à tout le monde, c'est trop clair; et s'il peut obtenir la sympathie naturelle de la moitié des jeunes-gens qu'il fréquente, c'est déjà très bien; qu'on n'oublie pas que la soutane de l'aumônier continuera longtemps à effaroucher ces jeunes prolétaires. Qu'il observe donc ses gamins; et s'il voit que tel scout « raffole » de tel assistant, parce que celui-ci est sportif, homme-nature, homme de jeux et d'aventures comme lui-même, qu'il n'hésite pas à attirer l'attention de l'assistant ainsi favorisé sur cette amitié et qu'il lui confie sans rancune cette âme dont celui-ci sera dorénavant responsable; qu'il lui communique tout ce qu'il sait sur cet enfant et qu'il peut dire sans violer un secret, par exemple : « Il n'est pas modeste quand il se déshabille pour les bains, il a déjà eu une affaire de police pour vol, il n'a jamais suivi une heure de cours de religion, il fait la cour à la sœur de tel autre scout, etc. Prenez votre temps; dans trois ou quatre mois nous en reparlerons ».

C'est là une saine pratique d'apostolat laïc; par cette méthode les assistants ont déjà formé moralement et religieusement trois chefs de patrouille, qui, dans un an ou deux, pourront fonder une troupe filiale dans un village industriel voisin.

Si l'aumônier doit consentir à partager éventuellement son activité spirituelle avec les assistants, il veillera à ne pas s'immiscer dans la direction technique de la troupe : le scoutisme est un des rares terrains où les chefs laïcs ont un champ libre encore pleinement ouvert à leur activité.

L'aumônier donne même un bel exemple à ces jeunes chaque fois qu'il seconde de son influence la direction matérielle du master : il l'aidera par exemple à obtenir des permissions de camper; et si une corvée plus pénible, par exemple aller chercher de l'eau au camp en un moment de fatigue générale, ne trouve pas de volontaires, qu'il n'hésite pas à le faire pour les scouts : non veni ministrari sed ministrare. L'aumônier se rendra sympathique à ces fils de travailleurs, s'il ne craint pas de travailler avec eux, de jouer avec eux, et surtout s'il leur raconte des histoires le soir au local après les jeux, au camp ou pendant les marches : toute jeunesse aime à entendre conter.

Peut-être pareille activité très absorbante dépassera-t-elle le temps dont dispose un vicaire, tenu par ses offices et par bien d'autres devoirs; ne serait-ce pas l'occasion d'utiliser comme coadjuteurs de la paroisse de jeunes religieux ou des professeurs d'un collège voisin, d'autant plus que de pareilles troupes ont souvent avantage à être interparoissiales ? De plus, si les dirigeants sont des vicaires, il y a danger que les parents, tous pauvres, ne viennent mendier sans cesse auprès d'eux; il leur sera souvent plus difficile de refuser qu'à des étrangers, éloignés et moins connus. Dans ma troupe, j'ai pris comme règle de ne donner jamais, sinon à la Saint-Nicolas, et les parents le savent. Sinon bien des scouts ne pourraient venir aux réunions qu'aussi longtemps et que pour autant que « cela rapporte », et l'on créerait des jalousies, en donnant un pardessus à l'un et seulement une veste à l'autre. Ce serait la ruine de la troupe à brève échéance.

Si vous disposez d'argent, diminuez plutôt le prix des camps, des week-ends, des excursions; organisez des soupers, dont tous profiteront en parfaite égalité. La première aumône à faire aux parents sera toujours de réduire les frais du scoutisme à un strict minimum, grâce à une parcimonieuse administration : pas de menus compliqués, pas d'accessoires superflus dans l'uniforme ou l'équipement; ne faites même pas attention si un scout n'a pas d'uniforme du tout. Et si quelque enfant ne reçoit pas de couverture pour le camp, parce qu'à la maison il dort avec son frère sous la même couverture, dites-lui discrètement que vous prêterez la vôtre...

A côté de l'aumônier viennent le master et les assistants; d'eux dépendent évidemment la vie de la troupe et sa force d'attraction pour de nouvelles recrues. Si on n'en a pas de bons, il vaut mieux ne pas commencer.

Mais c'est un fait acquis que des troupes de ce genre, qui réclament de leurs chefs un apostolat plus difficile, attirent davantage d'anciens scouts comme candidats-masters que des troupes de collège ou de bourgeoisie : à un certain âge ces anciens ne demandent plus à s'amuser eux-mêmes, mais les plus généreux d'entre eux cherchent plutôt à faire du scoutisme pour se dévouer : et leur dévouement ils pourront le prodiguer à ces troupes pauvres!

L'état-major de mon unité se compose de quatorze grands, de 22 ans en moyenne : le master d'unité, le master et trois assistants des scouts, le master et deux assistants des routiers, la cheftaine et deux assistantes pour les louveteaux et trois demoiselles pour la troupe de jeunes filles, qui est en formation. Comme l'offre de services est abondante, on peut choisir les meilleurs, chacun pour sa fonction.

Chose en apparence paradoxale, mais confirmée par l'expérience : plus une troupe est prolétaire, plus ses dirigeants doivent être des aristocrates de l'esprit. Dans une œuvre si difficile, en face de situations parfois si délicates, de caractères si rudes, aux réactions imprévues et extrémistes, il faut du tact, de la circonspection, de la psychologie, il faut savoir se dominer et attendre son moment; or, toutes ces qualités, en règle générale, on ne les trouve que chez des jeunes gens cultivés : étudiants, jeunes filles de bonne bourgeoisie, etc. Je n'ai jamais osé prendre des jocistes par exemple comme dirigeants dans ma troupe, parce que trop impétueux dans leur zèle d'apostolat.

Ces assistants, nous l'avons dit, doivent être capables et dignes de prendre la direction spirituelle d'une partie de la troupe, celle qui échappe à l'influence de l'aumônier : direction qui devra être occasionnelle, simple, un peu rude, mais franche et charitable; elle sera bien reçue, parce que fondée sur la sympathie naturelle.

Si l'assistant veut entrer en contact avec les parents socialistes, ou rencontrer des communistes du quartier, il doit avoir une idée nette, personnelle et vécue, de la religion, de la morale et des questions brûlantes d'actualité sociale. Il est désirable qu'il ait souffert un peu lui-même dans sa vie, afin de comprendre les misères des autres. Une femme me disait récemment d'un assistant, d'ailleurs excellent et sympathique : « on voit qu'il n'a pas encore souffert dans sa vie ».

Les assistants doivent éviter toute apparence d'action politique : ne pas discuter rexisme, fascisme, démocratie, questions linguistiques, dinaso, personnalités politiques, conflits internationaux; non plus que les différences purement politiques et économiques entre socialisme, communisme, Liga, etc.; qu'ils s'en tiennent exclusivement aux principes de la morale et de la religion.

Aumônier et assistants doivent savoir exactement ce qu'on peut et veut obtenir d'un aussi mauvais matériel que sont les hommes en général et les gamins de rue en particulier. Qu'ils se rendent compte du point de départ : le milieu du garçon et ses conditions de vie; il est très difficile de faire appel dès le début à un sentiment de générosité quand des enfants n'ont entendu toute leur jeune vie que des propos de mendicité : comment par exemple il y a moyen de tromper les curés, Saint Vincent de Paul, l'Hospice de la ville et... l'aumônier des scouts; il est très dangereux d'invoquer les exemples de vertu de leur mère et de leur père quand cette vertu serait parfois à chercher très loin; il est plus ou moins inutile, provisoirement au moins, de faire appel à des convictions religieuses, au sentiment de l'honneur, de la dignité de classe sociale, etc.

L'aumônier et les assistants ne doivent pas oublier qu'on ne peut pas attendre trois talents de celui qui n'en a reçu qu'un seul : le gain d'un seul suffit; sinon on se leurre d'illusions et on risque de ne rien obtenir. Le scout idéal des manuels ne se rencontre que rarement, comme tout idéal du reste : l'homme est né avec le péché originel, chose que le protestant Baden-Powell semble oublier parfois.

Si certains parents n'envoient pas leurs enfants à la messe le dimanche, ne vous effarouchez pas outre mesure : c'est évidemment grave mais il n'y a là chez eux qu'apathie, négligence, ignorance : ils n'enverraient pas davantage leurs enfants à l'école s'il n'y avait pas un agent de ville qui fait le contrôle. La plupart sont aussi de très piètres socialistes : un leader des *Faucons Rouges*, à qui je demandais un jour comment, dans une ville de 50.000 habitants à majorité socialiste, il parvenait à peine à réunir cent Faucons rouges, garçons et filles ensemble, me répondait : « L'élite est toujours rare : la grande masse de ceux qui « votent socialiste » préfèrent aller au café, au cinéma, au dancing ». Ils ne sont bons ni pour Dieu, ni pour le diable, dirions nous.

Je ne puis dire ici tout ce qu'on peut obtenir d'un gamin de rue :

cela dépend du reste de chaque garçon en particulier. Mais ce qui peut facilement être obtenu de tous — et c'est déjà énorme — c'est le respect de l'idée même de religion, c'est la conviction qu'il y a du moins quelques prêtres qui s'intéressent au peuple.

Sans doute il ne faut pas s'attarder à tout ce que Fiedler nomme le « christianisme compliqué » ; mais il importe que les scouts gardent pour toute leur vie une idée nette des grandes vérités essentielles : qu'un Dieu existe, que Jésus est venu pour amener les hommes à vivre comme ils le doivent, que l'Église continue l'œuvre du Christ, qu'il y a un au-delà, etc.

Il y a plus d'une occasion d'enseigner concrètement, par exemple ce que la messe signifie dans la vie : pendant notre dernier camping dans la vallée de la Meuse, nous sommes allés le premier jour à la messe au sanatorium de Mont-sur-Meuse, puis nous avons visité durant deux heures le sanatorium; en quelques mots, la veille au feu de camp, on avait attiré l'attention sur l'influence de la messe dans la vie de ces bonnes sœurs de charité, de tous ces pauvres tuberculeux; en même temps on leur apprenait à connaître une des grandes œuvres de bienfaisance de l'Église et des mutualités catholiques; le lendemain messe à l'orphelinat d'Yvoir; ensuite visite du collège de Godinne; les élèves des écoles officielles pouvaient y remarquer qu'après tout les écoles catholiques ne sont pas si mauvaises qu'on veut bien le leur dire; on fait ainsi très simplement le tour des principales initiatives de bienfaisance chrétienne de la contrée.

Ce qui n'en a pas empêché plusieurs d'omettre la messe les dimanches qui suivirent le retour du camp; mais la patience est la principale vertu de l'éducateur.

Nous ne songeons pas à poser et à résoudre ici chacun des problèmes que pose la formation d'un jeune garçon : par exemple : son attitude devant les jeunes filles, la première communion, l'honnêteté, le problème syndical, etc.; notons seulement que toujours il faut tenir compte des difficultés que présentent le milieu et le respect humain.

Un mot encore du cinéma : c'est une illusion de croire qu'on obtiendra de scouts de pareil milieu qu'ils n'aillent plus jamais au cinéma : le cinéma est devenu dans les quartiers des taudis une distraction inévitable et bon marché : pour les deux francs qu'on donne au cinéma, on épargne toute une soirée le feu et la lumière chez soi. D'ailleurs je préfère souvent voir ces garçons fréquenter le cinéma

en s'y conduisant plus ou moins bien, que de les savoir toute une soirée jusqu'à minuit blaguant au coin de la rue avec d'autres garçons et des jeunes filles, surtout durant les longues soirées d'été quand l'habillement est plutôt sommaire.

Dirigeons donc plutôt nos efforts sur l'éducation même des spectateurs : les scouts, sous la conduite des assistants, se rendent parfois en groupe au spectacle, les assistants se mêlent dans la salle aux scouts et, en parlant du film, ils attirent incidemment l'attention sur les beaux côtés d'un caractère, par exemple : d'un Tom Mix ou d'un Douglas Fairbanks, et désapprouvent au contraire les situations peu morales.

Le scoutisme, méthode moderne de pédagogie et d'apostolat, fut destiné par son auteur précisément aux quartiers populeux de nos grandes villes et centres industriels. Dans notre pays, le scoutisme a été le plus souvent adapté par les catholiques aux collégiens et à la jeunesse bourgeoise; plusieurs troupes, créées pour le peuple, ont fini, devant les difficultés, par s'embourgeoiser : le danger à éviter est de quitter ses positions de départ en mettant trop vite à la porte tous les caractères difficiles, indisciplinés; en exigeant trop au point de vue financier, ou comme équipement, culture, moralité, dévotion, religion, etc.

Sans nier les difficultés, nous avons été convaincu par l'expérience qu'une troupe vraiment populaire est viable : depuis la fondation de notre groupe, de tous ceux qui, par curiosité, ont assisté à quelques séances, trois seulement ne sont plus jamais revenus; tous les autres sont restés.

Nous ne croyons pas être les seuls dans notre pays qui aient essayé avec succès cette méthode d'apostolat dans les milieux socialisants; nous avons cependant cru utile de communiquer aux lecteurs de la *N. R. Th.* les résultats et leçons de notre expérience.

H. D.

L'APOSTOLAT DES LAIQUES DANS LES LIGUES DU SACRÉ-CŒUR

La Ligue du Sacré-Cœur, rappelons-le, est un groupement d'hommes et de jeunes gens, qui veulent contribuer au développement de la vie chrétienne, surtout par *la pratique et l'exemple de la communion mensuelle collective*. Son organisation est à base d'*apostolat laïque*. Ce sont des laïques — les zélateurs — qui, lors de la fondation, en *recrutent les membres*; ce sont eux encore qui garantissent la solidité de la Ligue en assurant la persévérance des membres par leurs *visites mensuelles*.

Le champ d'action qui s'ouvre ainsi aux collaborateurs du clergé paroissial est plus riche et plus vaste qu'il ne paraît à première vue. Les expériences nombreuses de ces dernières années ont manifesté l'ampleur de l'apostolat que cette formule autorise.

Tout d'abord, le laïcat se trouve ici associé au sacerdoce dans une œuvre essentiellement religieuse, dans une œuvre *eucharistique*. Le sacerdoce n'est-il pas premièrement eucharistique et tout le travail du prêtre n'est-il pas fonction de son rôle eucharistique ? Il est donc particulièrement consolant et élevant pour les laïques de collaborer avec les prêtres dans le domaine eucharistique. C'est ce que déclarait spontanément un d'entre eux, à la fin d'une réunion de lancement de la Ligue : « N'oublions pas de remercier le bon Dieu de nous avoir choisis pour une œuvre comme celle-ci ». D'ailleurs l'avantage est appréciable pour des laïques de commencer par une œuvre où le « temporel » est réduit au minimum. Le zèle s'égare ou dévie aisément quand des intérêts humains se poursuivent en même temps que des intérêts religieux. L'ambition se met de la partie. Les questions de personnes interviennent, les divisions s'introduisent. Le but éminemment religieux des Ligues garantit, autant qu'elles peuvent l'être, la pureté du dévouement et l'union des efforts.

Mais les laïques seront-ils aptes à réaliser le but proposé : attirer en masse leurs semblables à la communion mensuelle ? N'est-ce pas là une œuvre à réserver au sacerdoce ?

Les faits se sont chargés de répondre à l'objection. Depuis longtemps les effectifs compacts des Ligues flamandes s'imposent à l'attention. Après 6 ans de travail, dans la Belgique d'expression française,

plus de trente mille hommes sont inscrits dans les Ligues (1). Les deux tiers de ces hommes, peut-être davantage, ont été gagnés par les zélateurs à la communion mensuelle qu'ils ne pratiquaient pas auparavant. Ces zélateurs, on les a trouvés dans les paroisses les plus variées, dans celles-là même où aucun homme n'avait jamais collaboré de près au travail du prêtre.

Mais la communion régulière *suppose* la fidélité ou le retour à Dieu, la pratique religieuse, la vie meilleure, la grâce mieux conservée. En les invitant à communier, c'est à tout cela que les zélateurs invitent leurs frères. Que de traits significatifs à cet égard! Dans une nouvelle paroisse du grand Bruxelles où la Ligue fut inaugurée le 6 décembre dernier, la tournée des zélateurs fut, au jugement du curé, une véritable mission. Telle recrue ne se rendit qu'après deux discussions de deux heures; travaillant le dimanche, il devait renoncer à son habitude pour devenir ligueur, car il s'agissait d'un travail servile, fait pour gagner de l'argent et sans la moindre nécessité. A cette première communion générale du 6 décembre, vingt à trente des participants avaient depuis des années abandonné leurs pratiques religieuses. Le même jour, dans une autre paroisse, un jeune homme de 22 ans faisait sa première communion, conquis et préparé par un zélateur. A Liége, le même jour, parmi une série de conversions sensationnelles, on notait celle d'un homme de 67 ans qui ne s'était plus approché des sacrements depuis sa première communion. Comme tous les autres, il s'était engagé lui aussi à communier désormais tous les mois avec la Ligue.

Depuis six ans, des centaines de conversions ont été obtenues ainsi, des mariages régularisés, grâce aux zélateurs. Grâce à eux aussi combien de Ligueurs assistent régulièrement à la messe qui autrefois ne communiaient qu'à Pâques et n'assistaient à la messe qu'à de rares intervalles!

Ce n'est pas là l'œuvre d'un jour. Le travail des zélateurs doit être permanent; réunions et visites mensuelles entretiennent et renouvellent leur activité. Laisser ou négliger ces visites, ce serait diminuer le nombre des communions et la cohésion de la Ligue, exposer des membres au relâchement. On les accueille en amis. La visite régulière dans les familles permet du reste souvent des interventions utiles. Que de fois, dans les milieux agricoles et

(1) Pour tous renseignements sur l'organisation des Ligues du Sacré-Cœur, s'adresser au Secrétariat, 4, rue des Ursulines, Bruxelles.

ouvriers surtout, profite-t-on de la visite du zélateur pour lui demander un avis, un conseil! Le travail de recrutement et de conquête n'est du reste jamais entièrement terminé. Le zélateur le sait et doit rester attentif à toutes les occasions favorables, surtout chez les derniers-venus de la paroisse.

En outre, les curés peuvent compter sur leurs zélateurs pour toute œuvre religieuse. L'action eucharistique reste sans doute toujours au premier plan; mais, pour le reste, les directives du Secrétariat sont extrêmement souples, chaque curé décidant d'après les circonstances du point sur lequel l'effort doit porter.

Et déjà que de réalisations variées à l'actif de leurs vaillants collaborateurs! Relèvement de certaines cérémonies ou adorations. Dans bien des églises, les ligueurs assurent maintenant l'adoration permanente le jeudi-saint et les jours des quarante heures; campagnes pascales activement menées (affiches, tracts, visites) avec communion générale dont la Ligue a souvent formé le noyau; offensives pour la bonne presse et diffusion du Bulletin paroissial; visites de malades, préparation de mourants à la mort, parfois dans des conditions extrêmement touchantes; leçons de catéchismes données à des convertis; intronisation du Sacré-Cœur dans les familles; organisation de retraites fermées; collaboration à l'établissement du répertoire paroissial et du status animarum. Dans une grande paroisse ce travail se poursuit avec l'aide des zélateurs, qui y apportent un vif intérêt... etc.

Pour parler de campagnes plus générales, signalons l'offensive menée par les Ligues du pays flamand il y a quelques années pour la suppression des festivités en temps de carême. Les résultats en sont impressionnants.

Enfin, tout récemment, la campagne commencée au lendemain du Congrès de Malines et stimulée par Son Eminence le Cardinal Van Roey lui-même : campagne pour l'assistance à la messe et l'observation du dimanche. La sympathie avec laquelle l'idée de cette campagne a été accueillie par le clergé dans tout le pays, la collaboration qu'y apportent les zélateurs, les réactions que dès à présent elle provoque permettent de penser qu'elle sera menée avec vigueur et avec fruit.

Secrétariat des Ligues du Sacré-Cœur. L. HENVAUX, S. I.

Bruxelles, 4, rue des Ursulines.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

Message de Noël 1936 pour la paix du monde (Allocution radiophonique du Souverain Pontife du jeudi 24 décembre. — Texte italien dans *Oss. Rom.*, 25 déc. — Titres ajoutés par la Rédaction).

Dans les innombrables circonstances que la divine Providence a coutume de Nous offrir et que fait Nôtres l'amour de Nos vénérés frères, de Nos très aimés fils et de tous ceux qui viennent à Nous de toutes les parties du monde, Notre âme tressaille toujours d'une joie paternelle, en les embrassant tous dans le cœur de Notre Rédempteur. Mais, aujourd'hui plus que jamais, Nous Nous sentons uni à Notre très aimé Sacré-Collège — dont le doyen vénéré Nous a exprimé, dans une noble adresse, au nom de tous ses éminentissimes collègues, des souhaits et des vœux si précieux et si agréables, — uni à la très aimée prélature romaine, uni enfin à toute la grande famille catholique, en cet instant où brille à nouveau l'étoile de Bethléem, en ce retour annuel des saintes fêtes de Noël.

Les fêtes de Noël unissent la pensée et le cœur du Souverain Pontife aux âmes de ses enfants.

Tout près de vous, tout près du monde catholique tout entier, Nous le sommes par la pensée qui non seulement passe à travers le temps, non seulement franchit les sommets des Alpes et l'immensité des océans, mais s'élève au-delà des mondes et de leurs tempêtes jusqu'à Dieu; Nous le sommes encore par l'affection du cœur : car le cœur ne se sépare pas de la pensée, mais il la suit et tire de la hardiesse même de sa pensée, vous le savez, vénérés frères et très chers fils, à travers l'expérience quotidienne de la vie, des flammes d'ardeur pour vaincre les obstacles qu'opposent à la présence des êtres humains, le temps, l'espace et les conjonctures diverses, souvent adverses de la vie humaine.

Nous avons déjà nommé les saintes fêtes de Noël : le premier motif, en effet, qui Nous fait souhaiter votre présence et Nous en fait ressentir toujours plus vivement le bienfait, c'est précisément le désir que Nous avons de vous donner, d'échanger avec vous, très aimés fils, les vœux les plus cordiaux de toutes les grâces spirituelles, des

dons les plus saints, des plus copieuses et complètes bénédictions, tandis que revient vers nous l'anniversaire de ces jours qui ont fait sonner dans l'histoire du monde l'heure de toutes les grâces, de toutes les faveurs et de toutes les bénédictions : heure attendue de tous, heure préparée par la divine bonté, dans un insondable dessein de charité et de miséricorde. Malheureusement, contre la volonté du Dieu qui veut apporter la paix aux hommes de bonne volonté, se dresse la volonté perverse de tant d'égarés, de tant d'ennemis de ce divin Enfant qui a voulu se faire homme et habiter parmi nous, plein de grâce et de vérité, afin que nous recevions de sa plénitude grâce sur grâce (*Saint Jean*, I, 26).

Les périls qui menacent le monde et l'Église.

Aussi, chaque fois que revinrent vers Nous ces saints jours et dans les continuelles occasions qui Nous furent données d'ouvrir Notre Cœur, non seulement à vous, mais à toute la grande famille catholique, Nous avons tenu à unir aux accents de la joie spirituelle l'expression des douleurs amères que causent à Notre cœur paternel les maux si nombreux et si graves que Notre temps a vu s'abattre sur l'humanité, sur la société civile, sur l'Église : dénonçant à tous les graves et menaçants périls, exhortant tous et chacun à la vigilance active et à l'union de toutes les bonnes volontés, en face des propagandes et des efforts dirigés par l'ennemi contre les biens les plus essentiels de la société, de la famille et de l'individu, rappelant surtout l'attention de tous sur les vrais remèdes de vérité, de justice, de charité fraternelle dont l'Église catholique est l'unique dépositaire et la gardienne divinement constituée.

Le communisme athée et les horreurs de la guerre civile en Espagne

La note douloureuse qui se mêle cette année aux joies de Noël résonne plus profonde et plus affligeante pendant que la guerre civile continue à faire rage avec toute l'horreur de ses haines, de ses massacres et de ses destructions, dans un pays tel que l'Espagne, où l'on dirait que cette propagande, que ces efforts dont Nous parlions à l'instant aient voulu faire une suprême expérience des forces délétères qui sont à leur service et répandues maintenant dans tous les pays. Nouvel avertissement plus grave et plus menaçant peut-être qu'il y en eut jamais pour le monde entier et principalement pour l'Europe et pour sa civilisation chrétienne, révélation du présage terrifiant dans leur évidence de ce qui se prépare pour l'Europe et pour le monde, dès qu'on n'aura pas immédiatement et efficacement recours à la défense et au remède.

Les mauvais défenseurs de l'ordre collaborateurs inconscients du communisme athée.

Parmi ceux, toutefois, qui affirment être les défenseurs de l'ordre contre les forces subversives, de la civilisation contre les débordements du communisme et qui vont même jusqu'à s'arroger la primauté sur ce terrain, Nous en voyons avec douleur un grand nombre qui, dans le choix des moyens et dans le discernement même de leurs adversaires, se laissent dominer et guider par des idées fausses et funestes, car qui cherche à diminuer ou à éteindre dans le cœur des hommes, et spécialement de la jeunesse, la foi au Christ et à la révélation divine, qui ose représenter l'Église du Christ, dépositaire des divines promesses et éducatrice des peuples de par sa mission divine, comme ennemie déclarée de la prospérité et du progrès de la nation, non seulement n'est pas artisan d'un heureux avenir pour l'humanité et pour son propre pays, mais détruit les moyens de défense les plus efficaces et les plus décisifs qui soient contre les maux redoutés, et collabore, sans en avoir même conscience, avec ceux qu'il se flatte et qu'il se fait gloire de combattre.

Invitation pressante au zèle de tous.

Nous avons déjà eu plusieurs occasions, même récemment, de dire ce que le Saint Siège apostolique a toujours pensé, enseigné et cherché, selon ses possibilités, à réaliser contre les communes menaces au bien de tous, et cela, jusqu'à hier, jusqu'à aujourd'hui même, avec des dispositions toujours plus amples pour l'avenir.

Inutile de dire que, dans de telles conditions, Nous ne pouvons pour Notre part que renouveler, en Nous faisant plus pressant, plus paternellement suppliant, l'invitation et la très vive recommandation que Nous avons faites tant de fois aux fidèles du monde entier, à tous les hommes particulièrement dévoués au divin Cœur et aux intérêts de l'Église, à tout l'épiscopat, à tout le clergé séculier et régulier, à tout le laïcat, et avec une confiance plus grande, à celui qui, avec une si vive intelligence de la foi et de la charité chrétienne, déploie son zèle pour le Christ et pour les hommes, en participant activement à l'apostolat hiérarchique dans les diverses formations de l'Action catholique.

Invitation spéciale aux infirmes et aux enfants.

Notre pensée va avec une confiance toute particulière aux âmes héroïques qui font de leur travail quotidien et de leurs infirmités même un apostolat, plus spécialement encore aux troupes innocentes

qui, de toutes les parties du monde, font monter vers le ciel le parfum de leur pureté.

Nous voulons parler de tous ces petits qui croient en Jésus et qui appartiennent d'une manière particulière à l'Église, précisément parce qu'ils sont privilégiés de Jésus.

Le Saint-Père, malade, offre ses propres souffrances à cette intention.

Cette année, très chers fils, la divine Bonté Nous permet de contribuer aux prières, aux œuvres, aux sacrifices de tous par l'expérience personnelle de la souffrance, qui, jusqu'ici, Nous avait été étonnamment épargnée.

La même divine Bonté s'est plu, d'ailleurs, à Nous en consoler aussitôt et très amplement par un admirable et émouvant concert de prières qui, de toutes les parties de l'Église, se sont élevées en ces derniers jours et ne cessent de s'élever, toujours plus ferventes, pour le soulagement du Père commun.

C'est de grand cœur que Nous saisissons une occasion aussi propice de remercier tous et chacun de cette si tendre et si intense preuve de piété filiale, et, quoique ce que Nous avons à souffrir soit bien peu de chose en comparaison de ce que l'on souffre pour une part si large et si douloureuse dans le monde, en comparaison de ce que lui, le Chef, le Fondateur de cette Église divine, a souffert pour Nous dans son corps et dans son âme, Nous le prions cependant de vouloir bien agréer cette offrande que Nous lui faisons et qui veut être, maintenant et toujours, en pleine conformité avec sa très sainte volonté, pour sa gloire aujourd'hui plus sataniquement que jamais combattue, pour la conversion de tous les égarés, pour la paix et pour le bien de l'Église tout entière et, d'une façon particulière, de l'Espagne très éprouvée et qui, par cela même, Nous est très chère.

C'est avec ces sentiments intimes dans l'âme que Nous faisons nôtre et renvoyons au monde le célèbre message de Noël : *Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonae voluntatis.*

Les événements consolants de l'année.

Et, revenant ainsi tout naturellement aux motifs principaux et si consolants de cette réunion de Noël, Nous saisissons l'occasion aussi joyeuse qu'opportune de tourner Notre pensée reconnaissante et dévouée vers les autres joies spirituelles dont la divine Bonté Nous réservait la pieuse jouissance. C'est une sainte joie et une consolation apostolique pour Nous non moins que pour tous de rappeler aujourd'hui à Notre esprit, avec une surnaturelle reconnaissance, en leur

faisant l'honneur qui convient, personnes et événements qui impriment sur les pages du livre de l'année qui s'achève des caractères spéciaux de grandeur et de sainteté, de fidèle et constante union des esprits autour de la Chaire de Pierre.

Il est encore sous Nos yeux, tandis que Nous en rappelons le souvenir, le grandiose spectacle du Sénat de l'Église, venu avec tout l'épiscopat italien Nous réjouir de ses vœux au début de cette année de Notre longue vie, au-delà de laquelle le Seigneur fait souvent sentir qu'on aura désormais pour compagnons *labor et dolor*.

Nous entendons encore résonner dans notre âme le filial hommage du Congrès des journalistes catholiques, artisans dans une mesure et à des degrés divers de ce solennel spectacle de foi et de doctrine, d'action et de sacrifice, qu'offre à l'admiration des visiteurs l'Exposition catholique de la presse des cinq parties du monde. Notre âme se réjouit aussi en pensant à deux œuvres, l'une de pierre, l'autre de pensée, qui ont revêtu une nouvelle forme : Nous voulons dire le nouveau palais des Congrégations et l'Académie pontificale des sciences.

A ces faits nouveaux s'associe, au déclin de cette année, la mémoire de deux grandes fêtes anciennes de l'Évangile et de l'Église : Nous voulons dire, vous l'avez deviné, le XIX^e^ centenaire de la conversion de saint Paul et le XVI^e^ centenaire de la mort du Souverain Pontife saint Sylvestre.

De l'apôtre des nations, vase d'élection, maître sublime et infatigable de la foi chrétienne, Rome se glorifie d'avoir entendu la parole aux côtés de son premier Pontife, et d'avoir éprouvé le tranchant du glaive d'une de ses lettres.

De Sylvestre, Rome admire l'auréole de sainteté qui se répand librement sur la terre, avec le labarum de Constantin, et laisse dans les admirables basiliques de la Ville Éternelle, pour Nos âges et pour les âges à venir, le témoignage initial de la diffusion ouverte de Notre foi, de sa victoire sur le monde.

Solennel appel au monde en faveur de la paix.

Mais il y a plus : Paul, l'infatigable annonciateur de la paix du Christ, qui, aux Corinthiens, écrivait cette profonde parole : *Non enim est dissensionis Deus sed pacis*, et Sylvestre qui, après une longue nuit de persécutions, put saluer l'aurore de la liberté et de la paix, Nous invitent cette année à adresser aux gouvernements et aux peuples de la terre une nouvelle, plus pressante encore et douloureuse, exhortation à la paix : à son maintien, là où elle règne encore; à son rétablissement, là où elle n'est plus qu'un souvenir et l'objet d'une tragique, et jusqu'ici hélas! insatisfaite espérance.

Et à cet appel au monde se joint, plus fervente aujourd'hui que jamais, Notre supplication à Dieu pour cette *tranquillitas ordinis*, dans laquelle, seule, peut consister la paix, pour la réalisation de cette justice individuelle et collective, sans laquelle aucun ordre n'est possible.

Cette prière pour la paix, Nous la déposons respectueusement devant la crèche du Prince de la paix, et ainsi Nous revenons, par la pensée et par le cœur, à la grotte de Bethléem, et de là Nous jetons un regard sur tout l'univers catholique pour remercier l'Enfant divin, l'Enfant infiniment sage, qui se fit petit pour être plus aimable, et pour attirer tout le genre humain à lui, à sa croix, à son troupeau, à son Église, à son triomphe.

Il est aujourd'hui au milieu de Nous et, en union avec Lui, son Vicaire lève la main pour vous bénir tous, très chers fils, et invoquer sur vous cette abondance de faveurs et de grâces qu'Il est venu répandre comme des semences de triomphe éternel et sans déclin sur la face de la terre, pour les hommes de bonne volonté.

Et le Souverain Pontife prononça en latin la formule de la Bénédiction apostolique.

NOTE

Nos lecteurs seront sans doute heureux de trouver ici l'indication d'une *Lettre des évêques de Belgique du 25 décembre 1936* qui traite le même sujet et qui mérite de retenir toute l'attention des catholiques sincères. Écrite avant que fût connu le Message du Saint-Père, elle est née des mêmes préoccupations et se trouve appliquer à la situation particulière de la Belgique les directives que dicte la logique chrétienne dans les problèmes actuels. Dans la mesure où les mêmes circonstances existent ailleurs, cette lettre peut y être opportune et bienfaisante.

Les évêques mettent d'abord en pleine lumière le grave danger du communisme athée, en Belgique comme dans le monde entier. Ils exposent ensuite la manière chrétienne et efficace de le combattre, s'élevant avec force contre toute exagération tendancieuse visant à créer la panique dans les masses et à entraîner le pays à des solutions aventureuses, contre la tactique de la violence qui n'aboutirait qu'à d'atroces luttes fratricides, contre les déviations d'un égoïsme de classe, qui viseraient, au-delà du communisme, à enrayer le développement des œuvres sociales et populaires, contre une déviation politique qui prétendrait monopoliser la lutte contre le communisme au profit des ambitions d'un groupe politique déterminé. Ils montrent comment l'union de tous les hommes d'ordre, à quelque opinion qu'ils appartiennent, le développement des œuvres sociales aussi bien que des œuvres d'Action catholique, la fermeté du gouvernement chargé des destinées du pays sont et restent, avec la prière instante de tous, des moyens parfaitement efficaces pour s'opposer au mal : « Les forces anticommunistes sont assez nombreuses et solides dans le pays pour rendre illusoire tout danger, pourvu que, au lieu de s'entre-déchirer en de vaines

disputes, elles visent au même but élevé et fassent œuvre de construction en vue du bien général ».

En présence des discussions d'idées que soulève en Belgique la question de la « Réforme de l'État », en présence surtout de certaines tendances plus ou moins avouées d'un groupe politique nouveau, les évêques ont senti le besoin « de prendre également position au sujet de certains courants actuels » et, continue la lettre « de prémunir les consciences catholiques contre telle réforme ou tel bouleversement dans la vie publique que Nous estimons nuisible au bien des âmes et à l'action de l'Église, dans les circonstances concrètes où nous vivons en Belgique. Ainsi, Nous désapprouvons formellement les tendances à l'une ou l'autre forme de régime totalitaire ou dictatorial; Nous n'attendons rien de bon pour l'Église catholique en notre pays d'un « État autoritaire », qui supprimerait nos droits constitutionnels, même s'il commençait par promettre la liberté religieuse ». Mettre en lumière tout ce que l'Église perdrait en Belgique à pareil régime, tous les dangers qui menaceraient son influence et son action, forme la dernière partie de la lettre épiscopale.

Les évêques terminent par un appel pressant à plus de justice et de charité chrétiennes dans les luttes politiques; ils rappellent que la fin bonne que l'on poursuit ne justifie jamais l'emploi du mensonge, de la calomnie et de l'injure, devenus d'usage courant en ces derniers temps. « Tout cela est bien loin de l'esprit chrétien et de la morale chrétienne ». Ils engagent tous les fidèles à réfléchir à la gravité de leur responsabilité dans les circonstances présentes.

Organisation de l'Académie pontificale des Sciences (Motu proprio *In multis solaciis*, 28 octobre 1936. — Statuta Pontificiae Academiae Scientiarum. — Elenco degli Accademici. — *A. A. S.*, XXVIII, 1936, pp. 421-452).

Par son *Motu proprio* « In multis solaciis » du 28 octobre 1936, S. S. Pie XI vient de réformer et d'établir sur des bases nouvelles l'ancienne « Pontificia Accademia delle Scienze : Nuovi Lincei ». Fondée le 17 août 1603 par Frédéric Cesi et trois autres jeunes gens sous le nom de Lynceorum philosophorum Academia (ou Ordo, Consessus) (par allusion aux yeux de lynx requis du savant) l'ancienne Académie avait connu trois périodes principales d'existence : de 1603 à 1630 (date de la mort de F. Cesi); de 1745 à 1755; enfin depuis 1801 date de sa nouvelle fondation sous le nom de « Nuovi Lincei » et surtout depuis 1847, quand S. S. Pie IX décréta que, dans l'avenir, cette institution ne dépendrait plus de savants privés, mais relèverait du Pontife romain lui-même et de son autorité. A partir de ce moment, elle s'appela *Pontificia Accademia dei Nuovi Lincei* et eut pour but de favoriser toujours davantage l'étude des

sciences ». La chute du pouvoir temporel des papes amena en 1870 la formation de deux Académies des Sciences : la « Reale Accademia nazionale dei Lincei » (dépendant de l'État italien) et la « Pontificia Accademia dei Nuovi Lincei ». Cette dernière fut dotée de faveurs spéciales par S. S. Léon XIII en 1887 et par Pie XI en 1922. Elle publie depuis 1847 ses « Atti », depuis 1887 les « Memorie », depuis 1930 un « Annuario ». C'est elle qui est l'objet des mesures que vient de prendre le Souverain Pontife.

Elle s'appellera désormais *Pontificia Accademia delle Scienze*. Le *nombre de ses membres* sera de 70, nommés directement par le Souverain Pontife lui-même; un mode de *présentation* par vote à l'assemblée est prévu pour le remplacement des membres actuels. Les académiciens, nommés à vie, ont été choisis parmi les diverses nations : la liste compte 33 Italiens, 6 Américains du Nord, 5 Allemands, 5 Belges (1), 5 Français, 4 Hollandais, 3 Anglais, 2 Autrichiens, 1 Tchécoslovaque, 1 Portugais, 1 Argentin, 1 Chinois, 1 Polonais, 1 Danois, 1 Norvégien. On a beaucoup remarqué que le Saint Père y avait compris quelques savants non catholiques. Le président est le P. A. Gemelli, Recteur de l'Université du Sacré-Cœur de Milan. Aux 70 Académiens, il faut ajouter 5 Académiciens surnuméraires, membres de droit de l'académie pendant la durée de leurs fonctions (Le directeur de l'Observatoire du Vatican; le préfet du laboratoire astrophysique de l'Observatoire du Vatican; le préfet de la Bibliothèque Vaticane, le préfet des Archives du Vatican; le directeur scientifique du musée missionnaire ethnologique). En outre, l'Académie peut compter des « Académiens pontificaux honoraires » (Cinq viennent d'être désignés par le Souverain Pontife, parmi lesquels les Cardinaux Bisleti, Pacelli et Marchetti Selvaggiani).

Le but de l'Académie, son utilité religieuse et scientifique, les devoirs et privilèges des membres sont clairement déterminés dans le Motu proprio. Les statuts (2) (34 articles) fixent les détails de l'organisation. La liste des Académiciens clôt ce fascicule du 28 octobre des *Acta Apostolicæ Sedis*. J. L.

(1) Tous professeurs à l'Université catholique de Louvain : MM. les Chanoines Grégoire et Lemaître; MM. de la vallée Poussin, Gilson et Michotte.

(2) Traduction française du *Motu Proprio* dans *Documentation catholique*, 14 novembre 1936, p. 835-840; des *Statuta*, *ibid.*, 28 novembre, col. 963-972.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DES RELIGIONS

P. W. Schmidt. *Der Ursprung der Gottesidee. Eine historisch-kritische und positive Studie. II. Teil. Die Religionen der Urvölker. VI Band. Endsynthese der Religionen der Urvölker Amerikas, Asiens, Australiens, Afrikas.* Münster, Aschendorff, 1935, 25 × 17 cm., LIV-600 p. Prix : 29 Mk.

L'œuvre monumentale du P. Schmidt, amorcée en 1908-1910 dans les articles de l'Anthropos, première esquisse du premier volume, se trouve après vingt-cinq ans de travaux clôturée en ce sixième volume. L'influence salutaire exercée par le P. Schmidt sur l'histoire scientifique comparée des religions durant ce temps ne sera contestée par personne. Ce dernier volume est un essai de synthèse progressive et d'utilisation des résultats atteints, pour la solution scientifique de la question de l'origine de l'idée de Dieu. Après quelques pages préliminaires consacrées aux critiques formulées contre les volumes précédents, l'auteur souligne dans un chapitre d'introduction les difficultés du sujet, la nécessité d'une méthode rigoureuse et expose le groupement méthodique des cycles culturels primitifs. Le corps de l'ouvrage est divisé en six sections qui sont autant d'étapes dans la synthèse progressive et formulent les conclusions dernières. La première section établit l'unité du cycle culturel arctique-nordaméricain, dont il faut chercher l'origine dans la région du sinanthrope de Chow-Kou-Tien, près de Péking et plus au sud. L'unité religieuse de ce cycle est établie par l'unité des mythes de la création de la terre et de l'homme, l'absence de naturisme, d'animisme, de magisme, de manisme et une conception élevée de l'être suprême. Poussant sa synthèse, il établit successivement les rapports entre le cycle arctique-nordaméricain et la culture primitive des indiens de la Terre de feu; entre le cycle culturel central ou des Pygmées et le groupe arctique-américain; la culture primitive sud-australienne, les Pygmées et le groupe arctique-américain. Enfin la sixième section, la plus importante et le point crucial de l'étude, nous présente la dernière synthèse et l'essai de solutionner l'énigme de l'origine de l'idée de Dieu. Au début de cette section, comme il l'a d'ailleurs fait à plusieurs reprises dans les étapes précédentes, l'auteur se recueille et vérifie sa méthode et ses conclusions. La religion primitive de l'humanité est caractérisée par l'absence des éléments pseudo- et antireligieux qui la défigureront plus tard; l'auteur souligne l'unité de l'être suprême dans cette religion primitive, sa forme, sa demeure, ses propriétés et ses fonctions. Il étudie ensuite l'image d'ensemble de l'être suprême (unité, spiritualité, toute-puissance et bonté) dans son impression sur l'esprit et le cœur de l'homme primitif; l'attitude de l'homme primitif en face de l'être suprême, dans le domaine de la moralité,

le culte. Le neuvième chapitre de cette section recherche l'origine de la religion commune primitive, qu'il faut transporter à l'époque prélithique. Les conclusions du P. Schmidt renversent les opinions reçues sur l'homme primitif. L'étude comparative des traditions les plus anciennes nous amène, dit le P. Schmidt, à une révélation immédiate de Dieu au père de l'humanité. Cette conclusion ne manquera pas de soulever des critiques, de parti pris chez les uns, apeurées chez d'autres. L'auteur n'en doute pas. Qu'on lise les pages de la préface, où il touche ce point, et on ne pourra lui refuser le témoignage de la sincérité scientifique. L'ouvrage se termine par sept appendices où l'auteur recueille les fruits des dernières études. On devra rendre hommage à l'érudition de l'auteur et à son souci d'objectivité qui éclate à chaque chapitre. A. De Bil, s. i.

P. T. Venturi. *Storia delle Religioni. Vol. II.* Turin, Unione Tipografico-Editrice Torinese, 1936, 28×20 cm., xx-840 p. Prix : 100 lires.

Par l'importance et l'ampleur de ses études, ce second volume n'a pas trompé les espérances suscitées par le premier. Outre une étude plus brève sur la religion suméro-accadienne et babylo-assyrienne, il comprend les articles plus développés de Ballini sur les religions de l'Inde, de Guidi sur l'Islam, de Ricciotti sur la religion d'Israël et enfin les quatre études sur la religion chrétienne. Mgr Boson, professeur de philologie sémitique à l'université catholique de Milan, fait précéder son exposé de la religion sémitique d'une introduction historique qui situe fort heureusement les données religieuses. Son exposé est excellent, bien qu'on puisse y désirer un traitement plus large de la cosmologie et des mythes babyloniens. La bibliographie devrait être complétée par le « Reallexikon für Assyriologie » de Ebeling et Meissner, le « Manuel d'archéologie orientale » de Conteneau, ainsi que le « Bilderatlas » de Landsberger dans la collection de Haas. Pourquoi n'avoir pas mentionné dans la bibliographie systématique les collections de textes citées à plusieurs reprises dans le corps de l'article ? Les études de Ballini, de Guidi et de Ricciotti, emporteront sans aucun doute les suffrages par leur compréhension et leur esprit de synthèse. La religion chrétienne est traitée d'après les diverses périodes par quatre auteurs différents. Le P. Rosadini, professeur d'Écriture Sainte du Nouveau Testament à l'université grégorienne, s'est chargé d'exposer l'établissement du christianisme et les temps apostoliques. Quelques pages, où il décrit le milieu juif des temps qui précédèrent immédiatement la venue du Christ, chevauchent l'exposé de la même matière par Ricciotti. Le P. Ferraris trace à grands traits l'histoire de la religion chrétienne des temps apostoliques au Concile de Trente tandis que les PP. Pirri et Rosa se partagent les périodes suivantes. L'exposé, s'il est moins synthétique que celui qu'on trouve dans le manuel d'histoire des religions d'avant-guerre « Christus », est par contre plus largement conçu et traite des matières, par exemple l'expansion missionnaire, laissées de côté par les pénétrantes études de l'ancien manuel. Les bibliographies de Ferraris et de Pirri renferment plusieurs ouvrages vieillis ou qui ont eu plusieurs éditions postérieures à celles qui sont citées, par exemple on y trouve encore les œuvres d'Audin

sur Henri VIII et Calvin, alors que les études récentes et scientifiques ne manquent pas. Héfelé et Hergenröther sont cités dans leurs éditions vieillies, ainsi que Potthast (édit. de 1873), le Kirchenlexikon, etc. Dans l'article du P. Ferraris, p. 601, nous lisons avec quelque étonnement que l'imitation de Jésus-Christ doit probablement être attribuée à Giovanni Gersenio, abbé de Saint-Étienne à Verceil († 1240). Qu'on rapproche de cette opinion les lignes suivantes de l'Encycl. italiana, XVIII, 883 : « Tuttavia, le ragioni per il Gersen non son piu tenute quasi da nessuno oggi, non conoscendosi altro di lui fuorche le sillabe del nome ». P. 607, les rapports entre les Frères de la vie commune et la congrégation de Windesheim ne sont pas exposés avec une pleine exactitude. A la p. 611, la tragédie de Luther est exposée avec un simplisme effarant. Dans l'article du P. Pirri, les noms propres français sont souvent méconnaissables : de Condren devient de Candren; M^me^ de Meignelais la marquise de Seiquelay, etc. Turreau le général des colonnes infernales en Vendée devient Thuican; Pierre Pithou Pitheau, etc. C'est erronément que les Byzantinae historiae sont attribuées aux jésuites belges (p. 650). La liste des auteurs, par exemple dans Brunet, I, s. v. Byzantinae, en fournira la preuve. P. 681, «La tendenza semi-pelagiana del de Bay» est une expression moins heureuse pour caractériser la Baïanisme. L'auteur brouille un peu les dates quand il dit que saint Cyran († 1643) s'attira l'indignation de Louis XIV ou quand il rapproche le P. Joseph, l'éminence grise, de Louis XIV. De même Quesnel « se lega col San Cirano » paraît quelque peu difficile. Le P. Rosa nous paraît peu juste en attribuant des tendances libéralisantes aux ministères catholiques en Belgique depuis 1884. Ces quelques critiques ne feront certes pas méconnaître les qualités et la valeur de cette histoire des religions à laquelle collaborèrent plusieurs professeurs d'universités royales et catholiques.

A. De Bil, s. i.

J. T. Addison. *La vie après la mort dans les croyances de l'humanité.* Traduction de R. Godet. Coll. Bibliothèque Scientifique. Paris, Payot, 1936, 23 × 15 cm., 342 p. Prix : 24 frs.

On trouvera dans ce livre de M. Addison un exposé très complet, et marqué d'un grand souci d'objectivité, des croyances humaines au sujet de la vie et de la mort. L'ouvrage se divise en deux grandes parties : les croyances rudimentaires; les croyances élaborées. Dans la première partie l'auteur étudie d'après les données fournies par les croyances des peuples : la nature de l'âme telle qu'ils se la représentent; la proximité des morts avec leurs descendants ou parents vivants; de là les offrandes funéraires, le culte des ancêtres; les relations avec les morts; le sort des âmes, leur habitat, etc. La 2^e^ partie expose l'origine des croyances à l'immortalité chez les Grecs sous l'influence de l'orphisme dont Platon fut l'interprète sur ce point; la rétribution par transmigration dans les religions hindoues; le problème de la résurrection du corps; le jugement, les critères des distinctions dans la vie posthume; le purgatoire, l'enfer, le ciel. Il faut reconnaître que M. Addison s'est donné la peine de présenter avec exactitude les dogmes catholiques, qu'il rencontre dans son exposé. A part de-ci de-là une légère nuance, l'objectivité est complète. Il est au courant des tendances les plus récentes dans les diverses

confessions protestantes. Une ample bibliographie termine le volume et prouve abondamment combien l'enquête a été sérieuse. La traduction est excellente et faite par quelqu'un qui n'est pas seulement maître de la langue mais aussi du sujet. A. De Bil, s. i.

M. Winternitz. *Der Aeltere Buddhismus*. Coll. Religionsgeschichtliches Lesebuch. Heft 11. 2e éd. Tubingue, Mohr, 1929, 24×16 cm., VI-162 p. Prix : 7,50 Mk.
F. R. Schroeder. *Die Germanen*. Id. Heft 12. 1929, VI-78 p. Prix : 3,80 Mk.
W. Krause. *Die Kelten*. Id. Heft 13. 1929, VI-46 p. Prix : 2,50 Mk.
F. O. Schrader. *Der Hinduismus*. Id. Heft 14. 1930, VIII-88 p. Prix : 4,20 Mk.
M. Winternitz. *Der Mahayana-Buddhismus*. Id. Heft 15. 1930, VI-88 p. Prix : 4 Mk.
J. Schacht. *Der Islam mit Ausschluss des Qor'ans*. Id. Heft 16. 1931, XII-196 p.
J. Schacht. *Zu meinem Islam-Lesebuch*. Id. Heft 16. 1933, 28 p.

Si une réédition mérite l'épithète « refondue et augmentée » c'est bien cette 2e édition du « Religionsgeschichtliches Lesebuch » destinée à compléter la réédition par Bertholet et Lehmann du manuel de Chantepie de la Saussaye. Pour mémoire, rappelons les principaux fascicules précédents : le prof. K. Geldner y a contribué : un choix de textes de l'Avesta et, au fasc. 9, ceux qui doivent illustrer le Védisme et le Brahmanisme. Le choix de textes de l'Avesta se rattache à l'article de l'auteur sur le Zoroastrianisme dans « Religion in Geschichte und Kultur der Gegenwart ». Le choix de textes sur la religion grecque est de l'auteur même de l'étude de cette religion dans la dernière édition de Chantepie. Celui de Latte, sur la religion romaine, comprend des textes mystiques et gnostiques. Le prof. Winternitz s'est chargé du choix de textes destinés à nous donner une idée du bouddhisme dans sa forme la plus ancienne, qui est encore celle de Ceylan, de Birmanie et du Siam, ainsi que du Mahayâna ou bouddhisme du « Grand Véhicule », forme qu'il affecte au Népal, au Thibet en Chine, Corée et Japon. Dans le fasc. 11 les textes sont rangés sous les titres : Bouddha; doctrine de Bouddha; Sangha (communauté des moines et religieuses bouddhistes). Un appendice nous documente sur le Bouddhisme au IIIe s. avant Jésus-Christ par une série d'inscriptions du roi Açoka. Le fascicule 15 classe les documents d'après les divisions suivantes : Le Bouddha et les bouddhas; l'idéal boddhisatva; l'éthique du Mahayâna; sa philosophie; moines, culte, magie. M. Winternitz a visé à donner l'idée la plus complète du système bouddhique plutôt qu'à faire un choix de perles littéraires ou morales.

Le fascicule de Schrader sur l'hindouisme se rattache au fascicule 9 « Vedismus und Brahmanismus » du prof. Geldner. L'hindouisme au sens large comprend le brahmanisme postérieur auquel les 40 premières pages sont consacrées, tandis que le reste contient des textes hindouistes tamouls, telugu, etc. Les textes sur la religion des Celtes et des Germains ne sont pas nombreux. Pour les premiers nous n'avons que les textes très rares qu

illustrent des monuments figurés; les citations des auteurs grecs et latins; les survivances de la religion ancienne dans la littérature postérieure, témoignages significatifs surtout pour l'eschatologie. Mêmes témoignages latins et grecs pour les Germains, de rares monuments de la Germanie occidentale, par contre grande utilisation des anciens textes nordiques : chants des dieux de l'Edda et les poèmes de Snorri Sturluson. Le choix se classe sous les titres : dieux, genèse et eschatologie. L'Islam en dehors du Coran du professeur J. Schacht, vise à nous donner surtout une vue complète des traits fondamentaux de l'évolution religieuse de l'Islam Sunnite depuis la mort du prophète. Tradition; loi religieuse; dogmatique; mystique, éthique et piété; réformateurs; modernistes; voilà les grandes sections dans lesquelles les textes sont classés. Elles indiquent avec quelle amplitude le professeur Schrader a conçu son choix. Le volume a donné lieu, de la part du prof. Fischer de Leipzig, à une critique acerbe d'où la sérénité scientifique est absente; c'est une sorte d'abatage qui à travers le livre vise l'auteur. M. Schacht y répond dans un fascicule additionnel où, tout en admettant quelques corrections, il fait justice des allégations les plus blessantes. A. De Bil, s. i.

Entai Tomomatsu. *Le bouddhisme.* Paris, Alcan, 1935, 18 × 12 cm., VIII-292 p. Prix : 15 frs.

Au Japon qui trop souvent l'ignore, et à l'Europe, désabusée enfin de ses « anciennes superstitions » et de ses « aveugles croyances », M. Tomomatsu et son traducteur, M. Kuni Matsuo, présentent un Bouddhisme réformé et purifié, et la solution qu'il apporte aux problèmes moraux et sociaux du monde moderne. Cette prétention peut étonner, elle n'en est pas moins sincère. Suivant une introduction assez longue et un peu confuse, l'exposé de la vie du Bouddha (première partie), de la doctrine et de la communauté bouddhiques (seconde et troisième parties), fait avec elle un heureux contraste par son ordonnance et sa limpidité. Aux thèses contradictoires du Hinayâna et du Mahayâna, l'auteur oppose la voie du « satori » dans sa simplicité primitive : la conversion du Bouddha a une éthique foncièrement altruiste, rationaliste et essentiellement athée. En combattant tout égoïsme nous contribuerons à édifier, ici-bas, la « Terre-Pure »... et nous pourrons mourir, « le visage souriant, le cœur calme et tranquille... ». Cela paraît très beau, sans doute, mais en refermant le livre on éprouve comme le frisson du vide, et l'on se demande inévitablement : s'il n'y avait que cela... pourquoi?...

J. Bayart, s. i.

E. Lamotte. *Samdhinirmocana sûtra. L'explication des mystères. Texte tibétain.* Coll. Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain, 2e série, 34e fascicule. Louvain, Bureaux du Recueil, 1935, 26 × 17 cm., 278 p. Prix : 30 belgas.

Le Sandhinirmocana sûtra est un ouvrage important pour celui qui veut comprendre la pensée bouddhique. Compilé aux environs du troisième siècle de notre ère, il constitue une des sources de l'idéalisme bouddique.

D'une métaphysique hardie, atteignant déjà par moments à l'idéalisme

absolu des Vijnânavâdin, pénétré d'un sens religieux incontestable malgré son athéisme explicite, ce Sûtra nous apprend à pénétrer la mentalité des philosophes du Bouddhisme mahâyânique. Sèches énumérations, classifications compliquées, luxe tout oriental de comparaisons et d'images, dogmatisme philosophique qui ose s'aventurer jusqu'à des spéculations fort subtiles.

Il y a peu d'années que l'effort des savants européens s'est porté sur cet aspect du Bouddhisme. Peu de textes encore sont à notre disposition, en langues européennes du moins. Le Sandhinirmocana que nous offre M. Lamotte vient prendre place à côté des ouvrages de Sylvain Lévi, de M. de la Vallée-Poussin, de M. Susumu Yamaguchi, de M. Stcherbatsky, de quelques autres encore. Une connaissance approfondie des langues chinoise et thibétaine, du sanscrit et de la vaste littérature bouddhique, a seule permis à M. Lamotte de nous présenter ce texte thibétain, sa traduction contrôlée sans cesse à l'aide d'une version chinoise et son essai de reconstitution de l'original sanscrit.

M. Lamotte s'est efforcé de chercher des équivalents français aux termes techniques du philosophe indien. Pour qui n'est pas initié à ce genre d'ouvrages, cette terminologie nécessairement étrange créera une difficulté à l'intellection de l'œuvre. Cette difficulté de traduction ou de transposition est d'ailleurs ce qui, surtout, nous empêche aujourd'hui encore de juger objectivement de la valeur réelle de la plupart des philosophes indiens.

Il est heureux de voir que, à côté des nombreux savants protestants ou athées qui travaillent à pénétrer la pensée indienne, la science catholique commence à être représentée. M. de la Vallée-Poussin, auquel cet ouvrage est dédié, est un maître incontesté de la philosophie bouddhique et son disciple, M. Lamotte, fait ici œuvre de réelle valeur scientifique.

P. Fallon, s. i.

P. Schmidt. *Talisman und Zauber-Wahn*. Einsiedeln, Benziger, 1936, 20 × 12 cm., 206 p. Prix : 3,70 Mk.

L'auteur est plein de bonnes intentions. Il veut opposer une barrière à « la vague d'assaut que la superstition fait déferler aujourd'hui sur le monde civilisé » (p. 7). La lecture de ces pages est agréable; le style fort oratoire.

Scientifiquement l'ouvrage ne se soutient pas. Les documents utilisés sont tous de seconde main ; et tous allemands : pas un Anglais, ni Melland, ni Skeat, ni Thorndike; pas un Français, pas même le vieux Thiers de jadis ou le Raoul Allier d'aujourd'hui.

On voit assez vite que l'auteur n'est pas un spécialiste. Les notions capitales ne sont pas précisées. La définition même de la magie est donnée négligemment en une petite phrase (p. 14), comme si tout le monde l'acceptait. Elle est fausse d'ailleurs, et, du point de vue catholique, inadmissible, puisqu'elle classerait la prière, les sacrements, les miracles dans la magie, dont on nous dit cependant « qu'elle est toujours égoïste et anti-sociale » (p. 28). Ceci est faux encore. Les rites magiques des semailles, de la moisson, de la naissance, de la mort, sont essentiellement sociaux. Comment peut-on ranger dans la magie blanche « la prestidigitation, les tours d'escamotage, les trucs des illusionnistes, la

suggestion et l'hypnose » (p. 15) et ne reconnaître à côté de cette fausse magie que la magie noire « toujours démoniaque » ? (p. 15).

Par ailleurs il y a là des anecdotes curieuses et un effort louable pour détacher les esprits cultivés des faux prestiges de l'occultisme.

P. CHARLES, S. I.

E. Westermarck. *Survivances païennes dans la civilisation mahométane.* Traduction française par R. Godet. Coll. Bibliothèque historique. Paris, Payot, 1935, 23 × 15 cm., 240 p. Prix : 20 frs.

Dans ce volume qui reproduit les conférences données par l'auteur à l'université de Londres, M. Westermarck étudie les vestiges de certaines croyances et pratiques païennes qui ont survécu dans la religion et la magie populaires des peuples mahométans, et qui trouvent leur origine, soit dans le paganisme arabe d'avant Mahomet, soit dans certaines pratiques trouvées par les conquérants dans les pays conquis. Le premier chapitre consacré aux Djinn contient, parmi les nombreux faits observés par l'auteur et remontant, les uns au vieux paganisme arabe, les autres aux pays berbères, nombre de conclusions intéressantes pour l'histoire comparée des religions, par exemple la réfutation des origines totémiques que leur attribue Robertson-Smith et la survivance originale du couple Astarté-Hamou dans Aïcha Kadîcha et son époux Hammo-Kaiyou. Relevons dans le 2e chap. le mauvais œil, l'explication de certains dessins décoratifs de l'art berbère et musulman, du croissant, du chapiteau ionique. La malédiction contient entre autres les cas intéressants de l' « ar. » et de l' « ahd ». La sainteté et son domaine, la baraka qui s'attache au Coran, aux descendants de Mahomet, aux Chérifs, etc., aux lieux, aux animaux. Le dernier chapitre nous montre les survivances berbères et romaines dans les rites et carnavals accompagnant l'Achoura du nouvel an, des rites du feu et de l'eau, des fêtes de la mi-été. M. Westermarck repousse les explications basées sur la théorie de Frazer du dieu mourant. C'est aux fêtes romaines des saturnales et des lupercales qu'il faut rattacher les carnavals de l'Afrique du Nord et les rites du feu ne sont pas des charmes solaires, comme l'a prétendu Mannhardt et l'a soutenu pendant quelque temps Frazer, mais ils ont une signification nettement purificatoire.

A. DE BIL, S. I.

LITURGIE

Le bréviaire romain. Texte latin et français (publié par É. Hugueny, O. P., avec plusieurs collaborateurs). Volume principal relié (1434 p.). Propre du temps, 1-3, 8-14 fascicules (chacun d'environ 200 p.). Propre des saints, 1, 2, 4-10 fascicules (chacun d'environ 200 p.). Paris, Labergerie, 1936, 17 × 11 cm. Prix : 342 frs (en souscription : 256,60 frs).

La maison Labergerie nous donne un bréviaire complet, en texte latin et traduction française, et ne comportant qu'un volume. Celui-ci reste

portatif, grâce à la distribution du Propre du temps et du Propre des saints en fascicules interchangeables qui s'ajoutent à un corps de bréviaire composé seulement du Psautier et du Commun.

Cette édition nous plaît beaucoup. D'abord elle est magnifiquement imprimée. Ensuite la traduction faite par le R. P. Hugueny ou sous sa direction offre toutes les garanties d'exactitude (1). Sur la manière de se servir de la traduction, voici ce que nous lisons dans l'introduction : « La prière n'est pas un travail intellectuel et ce serait mal prier que de passer le temps de l'office à faire une version latine. Ce travail doit précéder la récitation de l'office. Il faut que pendant l'office le texte appelle sans effort les idées et les sentiments qui doivent nourrir le sentiment de notre prière ». On ne pourrait mieux dire.

Puisse ce beau volume contribuer à rendre plus pieuse la prière d'un grand nombre de prêtres ! É. DE MOREAU, S. I.

Heures du jour du bréviaire romain. Édition en latin-français conforme à l'édition typique. Traduction des psaumes sur la vulgate par Crampon. Tournai, Desclée, 1936, 16 × 10 cm., XXXIV-1350 p. Prix : 56,50 frs.

Ce diurnal a surtout pour but de faciliter l'intelligence de l'office du jour aux religieuses, aux personnes pieuses aimant la prière publique de l'Église et au clergé qui se plaint si souvent de l'obscurité des psaumes. Pour qu'il puisse servir de livre d'office à ceux qui sont obligés de le réciter, on a reproduit en face de la traduction française le texte de l'édition typique vaticane.

En dehors des psaumes, la traduction est empruntée aux livres liturgiques de la maison Desclée. Elle est faite avec beaucoup de soin.

É. DE MOREAU, S. I.

Th. Klauser. *Das Römische Capitulare Evangeliorum. Texte und Untersuchungen zu seiner ältesten Geschichte. I Typen.* Coll. Liturgiegeschichtliche Quellen und Forschungen. Heft 28. Münster, Aschendorff, 1935, 25 × 17 cm., CXX-200 p. Prix : 12 Mk.

La plupart des anciens livres en usage pour la messe ont déjà fait l'objet d'études profondes et définitives. Ce sont les sacramentaires, les antiphonaires et les *Ordines* ou livres de rubriques. Il n'en était pas de même pour les Lectionnaires. Le Dr Th. Klauser s'est attaché à cette rude besogne et il nous présente le premier des trois volumes consacrés aux lectures de l'Évangile.

Le défaut des liturgistes qui se sont occupés jadis de cette question a été de se borner à un petit nombre de manuscrits choisis un peu au hasard. M. Klauser, lui, met sous nos yeux la liste imposante des *codices* qu'il a étudiés et classés.

Dans ce premier volume on peut distinguer deux parties.

(1) « Les Carmélites du Couvent de Poitiers ont revisé les épreuves avec tant de soin qu'il ne doit plus rester de fautes, ou très peu », écrit le P. Hugueny. Il en reste certainement au moins une. *Propre des Saints*, fasc. 7, p. 104 : « Et Judaeam ex cuius carne est gemitus, non agnoscit ». Il faudrait évidemment : *genitus* au lieu de *gemitus*.

M. Klauser nous donne d'abord ce qu'on pourrait appeler l'histoire extérieure des péricopes évangéliques. Dans les débuts on ne choisissait pas pour la messe des différents jours de l'année, sauf à Pâques et à la Pentecôte, des passages adaptés des évangiles, mais on reprenait aujourd'hui la lecture de tel évangile à la place où on l'avait achevée la veille. Dès le VII^e^ s. nous avons des documents pour l'Église romaine qui nous montrent que le système opposé a prévalu. Il a prévalu sans doute avant le VII^e^ s., car nous le constatons dès le V^e^ en Gaule et en Afrique, au moins pour les fêtes.

Les péricopes choisies une fois pour toutes furent d'abord indiquées par certains signes placés dans les livres de l'Écriture Sainte (*Randnoten*); ensuite on dressa des listes de lectures d'après l'ordre du calendrier (*Capitularien*); une étape nouvelle s'ouvre lorsqu'on commence à réunir dans un même livre les passages choisis (*Perikopenbücher*); enfin ceux-ci sont intercalés dans les missels à la place qu'ils occupent encore aujourd'hui (*Missalien*).

M. Klauser s'occupe ensuite des formules elles-mêmes qui ont été choisies. Il les classe en quatre types: type purement romain, vers 645; type purement romain vers 740; type purement romain vers 755; et enfin type romain-franc après 750.

Puissions-nous recevoir bientôt la suite de ce travail consciencieux qui marquera certainement dans l'histoire de la science liturgique.

É. DE MOREAU, S. I.

B. Botte, O. S. B. *Le canon de la messe romaine.* Édition critique. Coll. Textes et études liturgiques., fasc. 2. Louvain, Abbaye du Mont-César, 1935, 24 × 16 cm., 74 p.

A. F. Nogues. *Les origines de l'Avent.* Louvain, Abbaye du Mont-César, 1936, 24 × 16 cm., 24 p.

Ce n'est pas une histoire du Canon romain que Dom Botte a voulu écrire. Il reste encore sur ses origines bien trop de questions obscures. Mais il fournit un instrument de travail, à savoir une édition critique du canon de saint Grégoire, sans oser affirmer d'ailleurs qu'il est parvenu à rétablir celui-ci jusqu'au moindre détail.

L'introduction est consacrée aux témoins du texte, classés en groupes gallican, grégorien, gélasien et quelques *Expositiones missae*. Dom Botte prend pour base de son édition la tradition grégorienne, dont la gélasienne ne diffère que par d'infimes détails. En dehors des quatre manuscrits du groupe grégorien il attache une importance spéciale à l'*ordo romanus* du pseudo-Amalaire (AM).

Le texte est accompagné d'un double apparat : au bas de la page les variantes, en vue du texte les passages des anciens documents à rapprocher des diverses formules du canon. Enfin, la brochure se termine par vingt-deux notes explicatives et bibliographiques. A notre avis, le second apparat et les petites études que nous venons de mentionner forment les parties les plus utiles de cette brochure.

En effet le texte lui-même du canon ne diffère guère de ceux de Wilson et de Lietzmann que par l'insertion du Memento des défunts. L'étude comparée de témoins du texte n'aboutit donc pas à des conclusions bien nouvelles.

Permettons-nous quelques réserves de détail.

Dans la note où l'auteur explique les termes : *praefatio* et *actio*, nous avons été étonné qu'il ne fasse pas dériver le second d'*actio gratiarum*.

A propos du fameux texte de saint Grégoire sur le *Pater*, le raisonnement du pape ne se comprend guère si son initiative a consisté à placer la confraction après l'oraison dominicale. Mais avons-nous bien compris l'explication de Dom Botte ?

Enfin, il nous semble que l'auteur du *De sacramentis* a bloqué en une formule, comme le disait Batiffol, le *Supra quae* et *Supplices*. Mais nous n'avons pu voir « les prières d'offrandes orientales de structure analogue » auxquelles l'auteur fait allusion, p. 65.

Il ne nous reste qu'à féliciter le savant bénédictin pour son travail érudit et utile.

Dans son étude sur l'Avent, M. Nogues explique les origines de ce temps liturgique par deux « élargissements de Noël »; le premier intensifie l'ascèse en préparation à la fête; le second fait dominer l'idée de l'avènement du Christ (incarnation) et aussi de son retour pour juger les hommes.

É. DE MOREAU, S. I.

F. Schubert et R. Stapper. *Excerpta ex ordinariis germanicis de summis anni ecclesiastici festivitatibus.* Coll. Opuscula et Textus. Series Liturgica, fasc. VII-VIII. Munster, Aschendorff, 1936, 19 × 13 cm., 80 p. Prix : 1 Mk.

Sans atteindre l'importance et l'utilité des anciens rituels ou *Agenda*, comme on les appelait habituellement au moyen âge, et dont la publication en série serait beaucoup plus désirable encore, ces extraits de vieux ordinaires locaux des XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles, appartenant aux cathédrales de Breslau (p. 7-34) ou de Munster (p. 35-80), peuvent fournir des renseignements utiles sur la piété, les institutions religieuses, les usages pieux en certaines fêtes, bref l'histoire locale des particularités rituelles. Se prêteront-ils aussi facilement par leur nature aux exercices des séminaires ? Les deux éditeurs connaissent bien l'histoire de leur métropole diocésaine.

J. DE GHELLINCK, S. I.

M. Zundel. *Le poème de la sainte liturgie.* 3^e^ édit., Saint-Maurice (Suisse), Œuvre Saint-Augustin ; Bruxelles, Édition Universelle, 1936, 17 × 13 cm., 396 p. Prix : 30 frs belges.

Livre d'une haute inspiration religieuse : pour exalter la vie surnaturelle de l'âme chrétienne, c'est le grand mystère de la Messe qu'il tâche de pénétrer dans une contemplation pleine d'adoration et d'amour. La liturgie eucharistique n'est-elle pas en effet la mise à la disposition de chacun d'entre nous des fruits de la Rédemption : c'est la route normale de notre passage en Dieu.

Les derniers chapitres qui ne traitent plus expressément de la Messe exploitent cependant la richesse infinie du « Mystère ».

La sûreté de la pensée théologique, la discrétion respectueuse d'une âme qui s'efface pour laisser parler l'amour divin, le sentiment très vif de charité universelle qui anime tout le livre en font une œuvre de grande valeur spiri-

tuelle : pour la goûter, il faudra la lire et relire dans le silence, et plus encore, pensons-nous, en vivre la doctrine austère mais libératrice.

É. Bergh, s. i.

A. Moretti. *Caeremoniale iuxta ritum romanum seu de sacris functionibus episcopo celebrante, assistente, absente in partes septem digestum. Vol. I. De quibusdam notionibus sacram liturgiam respicientibus.* Turin, Marietti, 1936, 22 × 15 cm., XII-258 p. Prix : 12 lires.

L'auteur n'est pas un inconnu pour les liturgistes : en 1923 il a fait paraître un Cérémonial pour les Offices de la Semaine Sainte, et en 1933 il a réédité, en l'adaptant d'une façon magistrale aux nouvelles rubriques, le traité classique de De Carpo, *Caeremoniale iuxta Ritum Romanum.* Dans le présent ouvrage l'auteur ne vise à rien moins qu'à préparer la voie à la codification du Droit liturgique. On sait combien cette codification est dans les vœux de tous. En attendant qu'elle soit réalisée officiellement, ceux qui s'intéressent à la liturgie consulteront avec grand profit ce *Caeremoniale,* dans lequel l'auteur se propose de réunir méthodiquement tout ce qui dans les Livres liturgiques, les Décrets des Congrégations, les Canons du Code, se rapporte au Droit liturgique. Dans cette première partie, l'auteur expose les notions générales se rapportant à la liturgie. En général les textes officiels sont reproduits textuellement avec l'indication de la source; les explications ajoutées sont tirées des meilleurs auteurs. Une table alphabétique détaillée et très bien faite, ainsi que la liste des décrets de la Sacrée Congrégation des Rites et des Canons du Code cités dans l'ouvrage, en facilitent beaucoup l'usage.

Jos. Pauwels, s. i.

G. Kieffer. *Rubrizistik oder Ritus des katholischen Gottesdienstes, nach den Regeln der heiligen römischen Kirche.* Coll. Wissenschaftliche Handbibliothek. 8e édit., Paderborn, Schöningh, 1935, 24 × 16 cm., 366 p. Prix : 6 Mk.

Dans le vocabulaire technique des auteurs de langue allemande, la « *Rubrizistik* » est l'exposé des cérémonies et des rites suivant lesquels les fonctions du culte doivent s'accomplir; la « Liturgik » est la science qui a pour but de pénétrer le sens, de rechercher l'origine, de faire l'histoire de ces fonctions.

Le manuel du Dr Kieffer en est à sa huitième édition; cela suffit à prouver le succès, bien mérité d'ailleurs, de cet excellent ouvrage.

Après l'exposé des normes générales, l'auteur traite tour à tour de l'office, de la messe, des différents temps de l'année liturgique, des sacrements et de quelques sacramentaux.

Ce manuel se recommande par une grande clarté en même temps que par une heureuse concision. Il est très complet et contient notamment plus d'un renseignement que l'on est habitué à rencontrer dans les traités de théologie morale, par exemple : sur les ornements et les vases sacrés.

A la p. 65, l'auteur aurait dû, pensons-nous, distinguer entre les fondateurs d'Ordre canonisés ou béatifiés; ces derniers n'ont généralement pas droit aux mêmes honneurs liturgiques que les autres.

Dans un manuel de rubriques, une table très détaillée rend de grands services; un progrès serait peut-être à réaliser, sur ce point, dans la prochaine édition.

É. Bergh, s. i.

MISSIOLOGIE

G. Rommerskirchen, O. M. I. et G. Dindinger, O. M. I. *Bibliografia Missionaria* (I. VII, 1934—31. VIII, 1935.) Rome, Unione missionaria del clero in Italia, 24 × 17 cm., 192 p. Prix : 5 lires.

Bibliographie dressée sur la base des revues, brochures et volumes reçus à la Bibliothèque de la Congrégation de la Propagande, et qui est donc plutôt un catalogue systématique de bibliothèque qu'une bibliographie missionnaire. C'est ainsi qu'on n'y trouvera pas *l'International Review of Missions*, ni aucune des publications protestantes, ni le Journal de la *Maha-Bodhi Society* ni le *Eastern Buddhist*, ni les publications de Goa ou de Macao. Ce n'est pas la faute des éditeurs, puisqu'ils sont liés par leur matériel. Avec ces restrictions l'ouvrage est cependant très utile. On y note, toujours avec le même plaisir, le soin méticuleux des deux spécialistes, continuateurs du P. Robert Streit; et la notice consacrée à ce dernier sera lue avec une émotion reconnaissante par ses innombrables admirateurs.

P. CHARLES, S. I.

H. Bernard, S. I. *Aux portes de la Chine. Les missionnaires au seizième siècle (1514-1588)*. Tien-Tsin, Procure de la Mission de Sienshien, 1933, 23 × 15 cm., XXVIII-286 p.

H. Bernard, S. I. *Le Frère Bento de Goes chez les Musulmans de la Haute Asie (1603-1607)*, id., 1934, 168 p.

H. Bernard, S. I. *L'apport scientifique du Père Matthieu Ricci à la Chine*, id., 1935, 90 p.

H. Bernard, S. I. *La découverte de Nestoriens Mongols aux Ordos et l'histoire ancienne du christianisme en Extrême-Orient*, id., 1935, 78 p.

Dans ces quatre études historiques qui présentent, de nos jours, un intérêt missiologique particulier, le R. P. H. Bernard, S. I. montre une connaissance peu ordinaire des documents concernant les missions des jésuites en Chine, aux XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

On avait demandé à un intellectuel indien, l'an dernier, d'expliquer à un groupe d'universitaires comment il se faisait que le catholicisme restait « étranger » à l'Inde. « Ouvrez l'histoire, répondit-il en substance, et voyez comment les catholiques se sont présentés aux Indiens ». Un Chinois pourrait faire la même réponse en ce qui concerne la Chine. Mais encore faut-il, pour trouver la réponse satisfaisante, être capable de lire l'histoire du point de vue asiatique. Si l'ouvrage : « *Aux Portes de la Chine. Ses Missionnaires au XVI^e^ siècle* » ne s'inspire pas de nombreux documents inédits, il est cependant écrit d'un point de vue si eurasien qu'il éclaire les documents utilisés d'une lumière nouvelle, surtout par des rapprochements suggestifs amenés non par de subtiles constructions théoriques mais par la connaissance profonde que possède l'auteur de l'époque dont il parle. Son travail n'est pas un résumé, une synthèse : il donne des aperçus qui permettent de se rendre compte d'une manière très vivante et riche en réflexions fructueuses

des grandes difficultés rencontrées par l'apostolat missionnaire en Chine, au XVI^e siècle.

L'histoire du *Frère Bento de Goes*, qui commence par brocher la troisième mission des Jésuites portugais à la cour du Grand Mogol, se déroule dans une pénétration aventureuse de l'Asie centrale. Voyage plus émouvant que celui de la Croisière jaune. Le bon Frère avait reçu de ses supérieurs la mission périlleuse de frayer et d'explorer la route continentale, alors complètement inconnue, de l'Inde en Chine. S'aidant des fragments du carnet de route du Frère de Goes, recueillis par le Père Ricci, et plus encore de sa clairvoyance dans l'histoire de l'Orient au XVII^e siècle, le Père Henri Bernard a la bonne fortune de pouvoir suivre son héros jusqu'à Süchau où il meurt peu après son arrivée.

« *L'apport scientifique du Père Matthieu Ricci, à la Chine* », tout en apportant un bon document à l'histoire de la Chine et à celle des relations entre l'Occident et l'Orient, est en même temps un effort pour « amener l'avènement d'un humanisme élargi aux limites de l'Eurasie entière ». N'est-ce pas du reste cet effort soutenu, si nettement orienté vers la perfection de l'Homme-Dieu, qui anime toute l'œuvre historique du Père Bernard et rend ses études si vivantes ?

La quatrième étude : « *La découverte de Nestoriens Mongols aux Ordos et l'Histoire ancienne du Christianisme en Extrême-Orient* » a, elle aussi, une valeur documentaire originale grâce aux recherches faites par l'auteur dans les diverses bibliothèques de Pékin : précisions sur le Manichéisme dans le sens de la thèse du P. Lebreton, sur l'évangélisation nestorienne, en Mongolie et en Chine, sur les Missions franciscaines du moyen âge et sur les formes dégénérées du Nestorianisme des Erkut, aux Ordos. A. HUBLOU, S. I.

J. Folliet. *Le travail forcé aux colonies.* Juvisy, Éditions du Cerf, 1936, 20 × 13 cm., 316 p. Prix : 20 frs.

M. Joseph Folliet s'est fait, il y a six ans, une réputation enviable dans le domaine des sciences coloniales par son ouvrage « Le Droit de colonisation », qui est bien l'étude récente la plus humaine et la plus complète en cette matière. « Ouvrage né d'une angoisse » écrivait l'auteur. Son nouvel ouvrage « Le travail forcé aux colonies » semble, lui aussi, né du souci profondément humain de venir en aide à ses semblables. Le point de vue largement humaniste de l'auteur, les recherches qu'il a faites pour écrire son « Droit de colonisation », les témoignages qu'il a recueillis de missionnaires enlèvent à ce généreux ouvrage ce qu'un langage juridique pourrait avoir de rebutant. Que l'on ne croie pas cependant que Joseph Folliet ait fait œuvre de polémiste ou prenne une attitude de Savonarole. Le ton du livre est serein et l'auteur évite de faire appel à la sensibilité. Après l'exposé des faits : la législation des différents pays sur le travail forcé et enfin la solution, partie la plus importante de l'ouvrage. Après avoir trouvé cette solution à la lumière des principes catholiques de la colonisation et du travail, l'auteur précise celle-ci en faisant la critique de la convention internationale à laquelle ont abouti les travaux des 12^e et 14^e Sessions de la Conférence internationale du travail (1930). A. HUBLOU, S. I.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Geschichte der Philosophie in Längschnitten. Berlin, Junker und Dünnhaupt, 10 Hefte, 1931-1936, 24 × 16 cm.

Th. Surányi-Unger. *Geschichte der Wirtschaftsphilosophie.* 1931. VI-70 p. Prix : 3,60 Mk.

M. Wundt. *Geschichte der Metaphysik.* 1931. VIII-124 p. Prix : 6 Mk.

M. Wentscher. *Geschichte der Ethik.* 1931. VI-114 p. Prix : 5,50 Mk.

H. Scholz. *Geschichte der Logik.* 1931. X-78 p. Prix : 4 Mk.

C. A. Emge. *Geschichte der Rechtsphilosophie.* 1931. VI-74 p. Prix : 3,60 Mk.

E. Utitz. *Geschichte der Aesthetik.* 1932. VI-76 p. Prix : 3,60 Mk.

H. Dingler. *Geschichte der Naturphilosophie.* 1932. VIII-174 p. Prix : 8 Mk.

R. Hoenigswald. *Geschichte der Erkenntnistheorie.* 1933. VI-192 p. Prix : 7 Mk.

G. Kafka. *Geschichtsphilosophie der Philosophie-Geschichte.* 1933. VI-66 p. Prix : 3,20 Mk.

J. Thyssen. *Geschichte der Geschichtsphilosophie.* 1936. VIII-144 p. Prix : 8 Mk.

A l'origine, les différentes branches de la philosophie et de la théologie, telles qu'on les conçoit aujourd'hui, étaient confondues. Aussi écrire maintenant une histoire complète de chacune de ces branches exige une vaste érudition, et assumer la charge d'une telle publication est tâche difficile, Les difficultés d'une telle entreprise semblent cependant avoir été surmontées : le choix des auteurs est heureux; en passant d'un volume à l'autre on ne rencontre pas de contradiction. De plus tous ces auteurs sont éminents : chacun dans sa contribution aux Längsschnitte donne, pour ainsi dire, le résumé de ce qu'il a exposé plus longuement ailleurs.

G. Kafka est connu par ses publications sur l'histoire ancienne de la philosophie et il a expliqué sa méthode dans le *Philosophisches Jahrbuch* (XXXIV, p. 207-220, die Aufklärung als philosophische Erscheinung); c'est un catholique et un esprit original. Les comparaisons qu'a faites M. Scholz entre le Phédon de Platon et Thomas a Kempis, et entre l'Eros de l'antiquité et la Charité chrétienne révèlent bien sa manière. Les œuvres de Dingler paraissent depuis 25 ans : dans la science grecque il voit la source de la nôtre et pour lui il ne peut y avoir de progrès en dehors de cette direction (Cfr *Der Zusammenbruch der Wissenschaft und der Primat der Philosophie*). Quant à M. Max Wundt, il est l'auteur de l'ouvrage bien connu : *La philosophie de l'université de Jéna* et c'est par lui aussi (et J. Wiegand) qu'est édité : *Die deutsche Geistesgeschichte.* M. J. Thyssen a écrit : *Die Einmaligkeit der Geschichte* et M. Emge : *Der philos. Gehalt der religiösen Dogmatik* et sa *Geschichte der Rechtsphilosophie* s'y réfère souvent. Ce sont surtout les grands problèmes de la philosophie dans leurs rapports avec l'esthétique que nous montre Utitz. Pour ce qui est de la philosophie de l'économie politique, c'est une science encore jeune; elle n'est d'ailleurs pas encore circonscrite

avec précision et même jusqu'à la révolution française, ses éléments font corps avec ceux de la philosophie générale. Enfin quant à Hönigswald, il a su dominer les problèmes difficiles de la théorie de la connaissance en 192 pages.

A la seule exception de Kafka, c'est la doctrine classique que présente chacun de ces opuscules et qui est ainsi mise à la portée de tous : étudiants et professeurs. On aurait exclu un Croce de cette collection *(Aesthetik als Wissenschaft vom Ausdruck)* ou un Husserl *(Formale und transcendentale Logik)*, esprits par trop originaux. Une excellente cosmologie a été publiée par E. von Aster; il y expose clairement les connaissances de l'antiquité et des temps modernes; mais il ne dit rien du moyen âge; Dingler au contraire, historien plus encore que physicien, traite cette période avec grande circonspection *(Ueber die Stellung von Nicolaus von Oresme in der Geschichte der Wissenschaften)*. De même un examen de la métaphysique de M. Wundt et de celle de M. P. Menzer dans la collection *Die philos. Hauptgebiete in Grundrissen* nous révèle de grandes divergences : l'une conduit au théisme l'autre au panthéisme. Les auteurs se caractérisent aussi par les ouvrages qu'ils recommandent le plus. La logique de John Neville Keynes (*Studies and exercices in formal Logic*, London, 1884, 1906, 1928) est considérée par H. Scholz comme un chef-d'œuvre; viennent ensuite, selon lui, les *Institutiones logicae* de Tilman Pesch, S. I.

Faisons maintenant quelques réserves : pour l'histoire de l'éthique c'est dommage pour Max Wentscher que Dittrich publie une histoire de l'éthique qui surpasse jusqu'à présent tous les autres travaux sur le même sujet. Emge ne reconnaît pas le droit de nature tel que l'explique par exemple J. Sauter *(Die philos. Grundlage des Naturrechts)*. Dingler parle des lois de la nature comme si elles n'étaient que des idées de notre esprit. Thyssen voit l'origine de la philosophie de l'histoire dans la Cité de Dieu de saint Augustin et suit surtout Dempf, *Sacrum imperium*, et Scholz, *Glaube und Unglaube :* « Kommentar zur Civ. Dei ». Mais déjà Justus de Tiberiade a dans sa chronique une philosophie de l'histoire. Et elle ne se continue pas seulement dans toutes les chroniques suivantes rédigées par des Juifs jusqu'à la révolution française, mais elle passe sur le terrain chrétien et est acceptée sans aucun changement fondamental par Julius Africanus, Hippolyte et Eusèbe; puis elle traverse les siècles. A côté de la construction historique et théologique que renferme la chronique, l'Apocalypse de saint Jean devient la source de deux autres mouvements : le chiliasme préconisé par saint Irénée, et ses adversaires (Origène, Tychonius, Jérôme et Augustin). C'est l'exégèse de Tychonius qui s'impose à saint Augustin et à tout le Moyen Age. Bruno, évêque de Segni († 1123) qui injurie les philosophes et les met avec les hérétiques (P L. 165, 648 A) en est le représentant avant Joachim de Fiore.

Notre critique ne veut en rien diminuer la valeur de cette bonne collection, mais nous voulons montrer par là tout l'intérêt que nous lui portons. C'est avec grande impatience que nous attendons les volumes suivants. Nous remercions tout spécialement l'éditeur de publier tant de livres si utiles pour l'étude de la philosophie et certainement, pour une large part, à ses risques et périls.

H. Bruders, S. I.

E. Elorduy. *Die Sozialphilosophie der Stoa*. Coll. Philologus. Supplementband. XXVIII, Heft 3. Leipzig, Dieterich, 1936, 23 × 15 cm., XII-268 p. Prix : 13,50 Mk.

Il paraît sans cesse de nouveaux travaux sur la sociologie du stoïcisme : W. Semmler, *Individuum und Gemeinschaft als soziolog. Problem* (Cologne, 1921); J. Mayr, *Die Lehre der mittleren Stoa über die Entstehung des Staates* (Burghausen, 1920); J. Kargl, *Die Lehre der Stoiker vom Staat* (Erlangen, 1913). C'est surtout sur l'étude d'œuvres de Cicéron et de Senèque que s'appuyent les conclusions de l'espagnol Elorduy. L'auteur est philologue : à cela tient en grande partie l'intérêt de son livre; il est ainsi à même de faire nombre de remarques et d'observations originales, qui peuvent être saisies par tous (p. ex. p. 250, discussions entre Stoïciens et Péripatéticiens sur « sapere » et « sapientia » et sur la distinction entre ψεύδεσθαι et ψεῦδος λέγειν, puis ses remarques sur le quadrige de Dion Chrysostome). Sachant bien que la doctrine stoïcienne ne peut être atteinte que par des approximations assez difficiles et souvent aléatoires, l'auteur demeure dans une réserve prudente; ce qu'il croit pouvoir présenter comme certain, il le démontre à grands renforts de preuves. Nous signalons spécialement un exemple de sociologie stoïcienne dans la *Cité de Dieu*, XIX 3, 2, p. 229 ss.

H. Bruders, s. i.

E. Filthaut, O. P. *Roland von Cremona, O. P. und die Anfänge der Scholastik im Predigerorden*. Vechta, Albertus-Magnus-Verlag, 1936, 24 × 16 cm., XVI-242 p. Prix : 6,50 Mk.

Ce sont les Dominicains qui ont pratiquement répondu les premiers à cette exigence du second concile du Latran (1215) : « que les prêtres soient instruits par un professeur de théologie ». Mais en même temps qu'ils donnaient la théologie, ils introduisirent aussi dans leurs cours — usage qui devait demeurer — l'enseignement de la philosophie. Roland de Cremone (Logique 92-93; théorie de la connaissance 93-97; psychologie 97-110; cosmologie 110-113; métaphysique 113-117; théodicée 117-120) en fait un ample usage, avant même qu'Aristote ne soit traduit et adapté. Aussi sa théologie ne se présente-t-elle pas comme un simple commentaire des sentences du Lombard ou comme une compilation de questions et de réponses, mais elle tend déjà à être une vraie somme. (Cfr p. ex. ce qu'il dit sur l'efficacité des sacrements, passage qui met bien en relief sa manière de voir et d'argumenter, p. 164).

« Des esprits moins grands nous montrent parfois mieux ce qu'ont été les commencements et les développements que les géants » (saint Albert et saint Thomas) a dit Max Wundt dans sa « *Philosophie de l'université de Jéna* ». Cette parole se vérifie à propos de ce travail sur Roland. Guidé par l'éminent professeur Geyer, le Père Filthaut a bien choisi sa thèse et l'a conduite très heureusement.

H. Bruders, s. i.

E. Seiterich. *Die Gottesbeweise bei Franz Brentano*. Coll. : Freiburger Theologische Studien. Heft 42. Fribourg e. B., Herder, 1936, 25 × 16 cm., XVI-240 p. Prix : 4 Mk.

Du temps de Brentano et aujourd'hui encore, on trouve dans les manuels ordinaires de théologie catholique les deux thèses suivantes : « Homo physice est potens perveniendi citra revelationem ad cognitionem religionis naturalis. Divina revelatio est tamen moraliter necessaria ». Brentano n'a pas su résoudre les difficultés qui surgissent, lorsqu'on maintient les deux thèses ensemble. Ayant exagéré la première, il se vit forcé de nier la seconde. De là vient qu'il concentre toutes ses forces sur une religion philosophique. Les preuves de l'existence de Dieu de tous les philosophes allemands avaient été réunies par Staab (*Die Gottesbeweise in der deutschen kath. Literatur*, 1850-1900). Seiterich traite en particulier celles de Brentano, dont le génie a beaucoup contribué au progrès de la philosophie. Scholz en parle nommément dans sa logique (p. 17, 47). De ses écrits, A. Kastil a édité « *Vom Dasein Gottes* » et O. Kraus « *Wahrheit und Evidenz* ». Son influence considérable s'est fait sentir sur un grand nombre d'apologètes. Aussi l'excellent travail de Seiterich sera-t-il d'une grande utilité pour la théodicée. H. Bruders, s. i.

ACTION CATHOLIQUE ET SCIENCES SOCIALES

P. Coulet. *Le catholicisme dans le monde en proie aux faux dieux.* I. Paris, Spes, 1936, 19 × 12 cm., 206 p. Prix : 10 frs.

Les faux dieux dans le monde moderne sont nombreux. Avec son habituelle érudition et son éloquence persuasive, le R. P. Coulet les a de nouveau démasqués au cours de ses conférences données à Bordeaux pendant le carême de 1935.

Leur lecture et leur méditation seront des plus utiles aux prédicateurs. Ils y trouveront de nombreux aperçus originaux sur les problèmes de la vie moderne et peut-être une inspiration plus adaptée pour la conversion du monde contemporain. P. De Soignie, s. i.

A. Bessières, S. I. *Face au paganisme.* Paris, Spes, 1935, 19 × 12 cm., 304 p. Prix : 10 frs.

Exposé magistral de l'opposition entre la société païenne et chrétienne, aujourd'hui comme il y a vingt siècles. Démonstration doctrinale et pratique de la catastrophe inévitable à laquelle le paganisme mène l'humanité, individus et groupes. La lecture est fort impressionnante. De très bonnes notes sur tous les mouvements superstitieux ou anti-religieux, en pleine efflorescence actuellement.

A répandre parmi les chrétiens, dont l'absence de réaction, nettement signalée, constitue le signe le plus inquiétant du désordre général.

C. Sevrain, s. i.

Mgr L. Civardi. *Handboek der katholieke actie. Nederlandsche vertaling naar de VII^e uitgave van het « Manuale di azione cattolica ». I Deel : « La teoria ».* Louvain, De vlaamsche drukkerij, 1936, 20×14 cm., 376 p. Prix : 20 frs.

Dans cette première partie de son manuel l'auteur expose avec clarté et méthode ce qu'est l'Action catholique. La traduction qui nous en est présentée ici est particulièrement soignée. La seconde partie ne sera pas traduite parce que trop spécifiquement italienne. C. B.

Doctrine commune. Mouvements spécialisés de l' A. C. J. F. Paris, A. C. J. F., 1935, 23×14 cm., 110 p. Prix : 4 frs.

Sous ce titre assez... commun, on trouvera des pages excellentes sur un sujet d'actualité : la spécialisation dans l'Action catholique. Consignes pontificales (Chan. Glorieux); remède à la situation religieuse actuelle (R. P. Lalande); ce que nos militants attendent du prêtre (Chan. Tiberghien); ce que la masse attend des militants (Chan. Bouchendomme); apostolat spécialisé et mouvements de milieux (R. P. Desbuquois); de l'apostolat individuel à l'apostolat spécialisé (Mgr Bruno de Solages); autant de sujets à l'ordre du jour et traités par des maîtres. Cette brochure doit occuper une place de choix dans toute bibliothèque d'A. C. F. Lelotte, s. i.

Notion de milieu. Mouvements spécialisés : l'A. C. J. F. Paris, secrétariat de l'A. C. J. F., 1936, 17×12 cm., 128 p. Prix : 4 frs.

Ce petit volume nous offre une étude des principaux aumôniers de l'Action catholique en France, sur la notion de milieu. En Belgique et en France, l'Action catholique s'est nettement spécialisée. Dès lors il importe souverainement d'étudier de près l'influence exercée par l'ambiance sociale dans chaque groupe. Cette étude s'adresse avant tout aux aumôniers et résume les leçons données à plus de 200 d'entre eux, cette année. Les aumôniers d'Action catholique en Belgique y trouveront de précieux renseignements. P. De Soignie, s. i.

J. Lowie. *Wij groepleidsters. Vrouwelijke katholieke burgers-en middenstandsjeugd.* Gand, algemeen secretariaat V. K. B. J., 1935, 19×13 cm., 96 p.

Cette émouvante brochure montre à quels sentiments élevés et profondément chrétiens on peut amener les jeunes dirigeantes de l'*Action catholique* féminine flamande parmi les classes moyennes. M. l'abbé Lowie, directeur diocésain à Bruges, a rendu grand service à ces âmes généreuses, en leur donnant ce manuel de formation ascétique et d'action bien organisée. A bon droit il insiste sur l'absolue nécessité de leur vie intérieure intense par l'Eucharistie, et sur l'apostolat à exercer par leur mise très modeste. J. Salsmans, s. i.

C. Lhotte et E. Dupeyrat. *Révélations sur la santé des jeunes travailleuses.* Paris, Spes, 1936, 19×12 cm., 192 p. Prix : 7 frs.

Le monde ouvrier; il est de mode aujourd'hui de s'apitoyer sur son sort. Mais combien vraiment le font avec une conviction éclairée et le désir de secourir sa misère! La J. O. C. F. vient de réaliser une vaste enquête — 20.000 réponses — sur les conditions de vie des jeunes ouvrières, les mères de demain.

Maisons tristes, malsaines, ou taudis — hygiène personnelle totalement déficiente — heures lourdes, peineuses, du travail abrutissant et prolongé — ambiance déprimante, immorale, — exploitation éhontée, mercantile, du désir légitime de détente et de plaisir — accidents brutaux ou maladies sournoises — : en une impressionnante succession les réponses jocistes nous arrachent à notre ignorance, à notre semi-indifférence.

Et c'est un grand service rendu à la cause de la paix sociale, à la classe ouvrière en particulier, que de faire voir la vie de travail dans sa réalité, sans outrance pourtant... La compassion gagne les cœurs, et les cœurs finalement influent sur les idées et les réalisations. F. LAUWERS, S. I.

L. Watt, S. I. *Pope Pius XI and social reconstruction.* Oxford, Catholic Social Guild, 1936, 18×12 cm., 44 p. Prix : 3 pence.
The Guild Social order. Oxford, Catholic Social Guild, 1936, 18×12 cm., 60 p. Prix : 1 sh.

Intéressants aperçus sur la doctrine sociale exposée dans les encycliques. La seconde brochure examine les différents problèmes que pose, en particulier en Grande Bretagne, l'organisation corporative. C. B.

C. Boulestein, Th. d'Hoste et L. Meyer. *Pie XI et la presse. Actes pontificaux (1922-1936).* Coll. Documentation Catholique. Paris, Bonne Presse, 1936, 19×12 cm., XIII-334 p. Prix : 12 frs.

Œuvre éminemment utile. Car ces documents constituent une somme de l'importance et des dangers de la presse, ainsi que des obligations de l'écrivain. C. SEVRAIN, S. I.

J. Dabin. *La technique de l'élaboration du droit positif, spécialement du droit privé.* Bruxelles, Bruylant, 1935, 25×17 cm., XII-368 p.

A la « Philosophie de l'ordre juridique positif » succède tout naturellement « La technique de l'élaboration du droit positif ». Tracer le but et les règles normatives du droit ne saurait suffire. Pour faire œuvre complète, le juriste doit encore les traduire dans la pensée et la langue du technicien. On comprendra aisément que nous ne puissions, dans cette revue, analyser un ouvrage dont l'importance est comparable à celle de ceux du Doyen de la Faculté de Nancy, M. Geny.

Pour le moraliste, l'étude du livre de M. Dabin sera des plus utiles. Elle trace, en effet, les règles de la mise en œuvre de la morale dans la vie juridique. La critique compétente de nos institutions juridiques comporte nécessairement une connaissance sérieuse de la technique.

Pour le sociologue, le livre de M. Dabin prête à de multiples réflexions. Son étude et ses idées fort personnelles sur le « donné et le construit » retiendront nécessairement son attention. La discordance entre le donné et le construit dans la vie juridique constitue un des plus graves problèmes de la vie sociale contemporaine. Là encore M. Dabin apporte une lumière nouvelle.

Disons pour terminer qu'on retrouve dans cet ouvrage la profondeur de pensée, la clarté et la rigueur du raisonnement que M. Dabin nous avait déjà fait connaître dans son étude sur la « Philosophie de l'ordre juridique ».

P. De Soignie, s. i.

J. Ripert. *Le régime démocratique et le droit civil moderne.* Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1936, 23×14 cm., 462 p. Prix : 50 frs.

L'éminent professeur de la Faculté de Droit de Paris était particulièrement indiqué pour nous donner un aperçu de l'évolution de la législation française sous l'influence de l'idéal démocratique. Suivant le conseil de son maître éminent, M. Planiol, l'auteur s'est attaché à montrer l'action exercée « par les différents régimes qui se sont succédé en France au cours de ce siècle sur notre droit civil ». Il est ainsi tout naturellement amené à faire le procès de la démocratie.

L'étude est savamment menée et on sent, tout le long de la lecture, la pensée d'un juriste éminent. Mais il faut avouer que le pressentiment de l'auteur est exact : « la lecture de ce livre laisse quelque impression de désenchantement ». On regrette que tant de science s'abandonne si souvent à des plaintes stériles sur le passé. On eût aimé à trouver parfois plus de discernement dans la critique; on ne peut admettre sans réserve des formules aussi catégoriques que celle-ci : « il faut être logique : ou reconnaître l'absolutisme du droit individuel ou nier l'existence de ce droit ».

Il est cependant évident que le droit actuel dans sa composition hâtive comporte bien des déficiences qu'un juriste comme M. Ripert a le droit de dénoncer. Ce livre fera souhaiter plus ardemment la réalisation d'un souhait du Souverain Pontife dans son Encyclique « *Quadragesimo Anno* » : que les juristes s'efforcent de « créer un ordre juridique qui *informe* véritablement toute la vie économique ».

P. De Soignie, s. i.

Du Passage, S. I. *Morale et capitalisme.* Coll. Bibliothèque d'études catholiques et sociales. Paris, Flammarion, 1935, 19×12 cm., 248 p. Prix : 12 frs.

Faire comparaître le capitalisme au tribunal de la morale et rendre un jugement inspiré par la raison éclairée des seuls principes chrétiens, n'est pas une tâche aisée. Le P. du Passage s'en est parfaitement acquitté.

Son ouvrage comporte deux parties : une première où le R. P. étudie le profit du capital dont il établit la légitimité en même temps que les limites. Dans une seconde il s'attache tout spécialement au capitalisme moderne dont il décrit les origines et les excès. Brièvement le R. P. indique les remèdes

et nous signale les pronostics que forment des hommes souvent plus agités que documentés.

L'ouvrage que voici est le fruit d'un travail de réflexion et d'érudition qui sait cependant s'adapter au grand public. P. De Soignie, s. i.

T. Mounier. *Révolution personnaliste et communautaire.* Coll. Esprit. Paris, Aubier, 1935, 19 × 12 cm., 414 p. Prix : 21 frs.

Rassembler les forces spirituelles, intégrer les personnes humaines dans des « communautés » qui en sauvegardent l'éminente dignité, voilà, sommairement décrit, l'idéal de bien des jeunes intellectuels de l'an 30. M. Mounier est du nombre, mais il s'en distingue par un talent vigoureux, une philosophie souvent excellente, un esprit chrétien courageux. Son livre porte la marque d'une pensée qui se fait. Tous les chapitres ne se valent donc pas. Certains sont obscurs : sa doctrine communautaire devrait gagner en clarté et simplicité; d'autres appellent des réserves, notamment « les principes d'un rassemblement » : la collaboration préconisée n'est pas sans danger pour de jeunes chrétiens qui rejettent trop facilement toute direction doctrinale.

Mais l'ensemble est bon; on doit notamment approuver dans la « confession pour nous autres chrétiens » la condamnation de cette déplorable confusion du religieux et du réactionnaire qui est un des plus graves dangers de l'Église moderne. Le temps et l'expérience indiqueront peut-être à M. Mounier des moyens d'action plus efficaces encore que ceux qu'il préconise et un champ de travail moins vaste mais plus pratique. En tout cas, M. Mounier est un homme sincère et convaincu. C'est beaucoup. Puisse-t-il expérimenter davantage encore cette parole du Maître : « Qui facit veritatem, venit ad lucem ». P. De Soignie, s. i.

C. A. Maschi. *Ricerche intorno alla divisibilita del consortium nel diritto romano antico.* Coll. Publicazioni della università cattolica del sacro Cuore. Scienze giuridiche, vol. XLV. Milan, Vita e Pensiero, 1935, 25 × 17 cm., 60 p. Prix : 6 lires.

B. Biondi. *Giustiniano primo principe e legislatore cattolico.* Même collection, vol. XLVIII, 1936, 190 p. Prix : 15 lires.

Economia corporativa. Contributi dell' istituto di scienze economiche. Même collection. Scienze sociali, vol. XV, 1935, 238 p. Prix : 15 lires.

1. Le « consortium », société formée par les enfants d'un même père restés dans l'indivision après sa mort, est-il une « societas inseparabilis » ou bien cette indivision est-elle volontaire ? M. Maschi estime que le nouveau texte de Gaius découvert dans ces dernières années peut apporter quelque lumière sur cette question débattue par les romanistes. Il reprend l'examen des arguments qui militent en faveur de l'une et de l'autre opinion, s'attachant surtout à étudier les passages et les expressions des juristes romains relatifs à cette matière. Il se range à la conclusion que le « consortium » a toujours été divisible, bien que, dans la pratique, l'indivision fût la norme.

2. L'ouvrage de M. Biondi dérive d'une communication faite au congrès international de droit de 1934 et portant sur la religion et le droit canon

dans la législation de Justinien. En étudiant la législation propre du grand empereur, l'auteur s'est convaincu que l'histoire a été injuste envers lui. Elle voit en lui le parangon du césaro-papisme. Au contraire, en montrant la manière dont sont traitées dans les lois de Justinien l'Église et ses institutions, le respect professé par le prince pour la primauté de Pierre, les rapports existant entre les canons et les lois, M. Biondi nous fait voir en lui un modèle de législateur catholique. L'auteur estime que, bien mieux que certains épisodes souvent mal interprétés, la législation de l'empereur nous renseigne sur son véritable caractère religieux.

3. Sous le titre d'Economia Corporativa sont réunies cinq études portant sur des points fondamentaux de l'économie corporative telle qu'elle est conçue en Italie. La première et la plus importante est due à M. Vito, théoricien réputé du corporatisme, et traite de l'essence de l'économie corporative. Après avoir passé en revue les diverses tentatives faites à l'étranger pour reviser la science économique, l'auteur proclame la nécessité pour celle-ci de chercher sa fin en dehors d'elle-même; elle doit uniquement indiquer les moyens les plus adéquats pour atteindre cette fin. Dans l'économie corporative celle-ci est le bien du pays tout entier, et M. Vito montre ce que deviennent dès lors les rapports entre employeurs et salariés, la concurrence et d'autres phénomènes de la vie économique. Le même auteur consacre une seconde étude à la stabilisation du pouvoir d'achat dans l'économie corporative. M. Caccia-Fuchs traite de l'atténuation des variations cycliques dans la nouvelle organisation économique.

On sait l'intérêt dont jouit en Autriche et ailleurs l'universalisme de M. Spann. Il était intéressant de comparer cette doctrine au corporatisme, et M. Bucchi consacre quelque cinquante pages à montrer les points de contact et les divergences de ces deux réactions contre l'économie individualiste. Enfin M. Barlieri passe en revue les appréciations portées, en Italie et à l'étranger, sur l'organisation corporative. Cet intéressant fascicule montre fort bien l'effort fait par les auteurs italiens, pour mettre sur pied une nouvelle science économique imprégnée des principes du corporatisme.

C. Mertens, s. i.

J. Van Houtte. *Traité des sociétés de personnes à responsabilité limitée.* Coll. Études morales, sociales et juridiques. Louvain, Éditions de la Société d'études morales, sociales et juridiques, 1935, 19 × 12 cm., 382 p. Prix : 40 frs.

Les études sur les sociétés de personnes à responsabilité limitée qu'instaure la loi belge du 9 juillet 1935 sont nombreuses déjà. Celle de M. Van Houtte prendra place parmi les meilleures et fera honneur à la collection où elle paraît. Elle offre aux juristes, aux hommes d'affaires, un traité méthodique exposant les règles de constitution et de fonctionnement de la société de personnes à responsabilité limitée.

Elle est donc appelée à rendre de précieux services.

P. De Soignie, s. i.

M. Scherer. *Communistes et Catholiques.* Juvisy, Édit. du Cerf, 1936, 18 × 11 cm., 118 p.

Excellent petit livre, sincère, intelligent et vraiment chrétien. Il faut lui souhaiter la plus large diffusion. Puisse-t-il atteindre même les milieux communistes dont il ne refuse la main tendue qu'en appelant à nous, dans l'intimité de la vérité et de la charité chrétienne, ceux d'entre eux qui sont vraiment sincères. Peut-être pourrait-on regretter un excès de ménagement envers les communistes et de sévérité à l'égard des gens de droite, au moins dans la manière de parler. Ce qui ne compromet en rien, d'ailleurs, la netteté des principes. A. HAYEN, s. I.

H. Iswolsky. *L'homme 1936 en Russie Soviétique.* Coll. Courrier des îles, vol. 8. Paris, Desclée De Brouwer, 1936, 20×13 cm., 122 p. Prix : 6 frs.

On ne saurait exagérer la curiosité portée aujourd'hui sur la Russie. Les Soviets eux-mêmes y aident un peu, sinon beaucoup, et en ces termes réticents qui affriolent davantage. Mais voici un livre bien documenté qui s'essaie à interpréter les événements tels qu'on peut se les imaginer à travers les rapports écrits de toute origine. Un grand optimisme remplit ces pages et, reprenant la parole de l'Ecclésiaste, mais pour s'encourager, le lecteur dira : Rien de nouveau sous le soleil ; à moins que philosophant après coup, il constate : Chassez le naturel, il revient au galop. L'homme russe 1936 serait pareil à un malade qui, ayant marché la tête en bas et les pieds en l'air, trouverait, après une dure expérience, que la terre après tout c'est pour poser les pieds dessus et qu'il faut aller le front vers le ciel. L. TROMONT, s. I.

J. N. Danzas. *L'itinéraire religieux de la conscience russe.* Coll. « Istina », n° 2. Juvisy, Éditions du Cerf, 1936, 19×12 cm., 136 p. Prix : 5 frs.

Le travailleur en U. R. S. S. Témoignages. Coll. Istina, n° 3. Juvisy. 19×12 cm., 92 p. Prix : 3,50 frs.

Dans cette belle étude, l'auteur trace d'une main de maître une esquisse de la religiosité russe depuis son origine jusqu'à nos jours. Seules les grandes lignes sont exposées, mais l'ensemble est d'une sobriété et d'une fermeté remarquables... Cet aperçu aidera donc puissamment à comprendre quelque chose de cette mystérieuse contradiction qu'un occidental trouvera toujours dans le caractère religieux russe, cependant que beaucoup de remarques mettent au point certaines idées fausses sur son histoire. Faut-il admettre avec l'auteur que « ce qui manquera toujours à la Russie, ce fut la base romaine comme point de départ de son évolution historique ? » (p. 5 et voir p. 43). Nous souscrivons à cette conclusion de l'auteur que « c'est sur le terrain psychologique que doit être débattue la possibilité d'un rapprochement » et cette autre, chrétiennement optimiste : « L'unité de l'Église n'est pas une chimère, mais la route à suivre est longue et hérissée de difficultés ».

Le 3e numéro de la collection « Istina » nous donne une enquête détaillée sur la situation des ouvriers en U. R. S. S. Dans toutes ces études sur le communisme en Russie il faut tenir compte de ce qui est dit dans l' « Avertissement » : « Rien de plus faux que de voir dans le régime soviétique un système appliqué à un pays et méthodiquement poursuivi » (p. 2). La présente

brochure traite tout ce qui se rapporte à la vie ouvrière : conditions de travail, salaire, chômage, syndicats, famille, etc. Une fois de plus elle démontre que le communisme orthodoxe n'est pas viable. D'ailleurs, il suffit de comparer ce que les journaux communistes écrivaient il y a une dizaines d'années avec leurs articles actuels sur les mêmes sujets pour se convaincre du changement radical sur des points essentiels du programme. A. Wuyts, s. i.

A. Tardieu. *La révolution à refaire. I. Le souverain captif.* Paris, Flammarion, 1936, 19 × 12 cm., 282 p. Prix : 12 frs.

Après une brillante carrière politique, M. Tardieu entend nous dire ce qu'il pense du « régime » en vigueur dans son pays. En le lisant, on pense volontiers à M. Taine, mais avec cette différence qu'il s'agit cette fois non plus des « Origines » mais de la décadence de la France contemporaine.

Liberté, égalité, peuple souverain, tels sont les immortels principes qui devraient guider la politique française. Confrontant ces principes avec les faits qu'il connaît bien, M. Tardieu se demande s'ils sont « autre chose que des mots ». On devine la conclusion : la liberté est en échec, l'égalité est violée et le peuple souverain est captif. Le réquisitoire de M. Tardieu est accablant.

Toutefois, ce premier tome est essentiellement négatif : les « immortels principes » en sortent mal en point; peu le regretteront. M. Tardieu n'aime pas la démocratie; celle qu'il étudie est de fait peu aimable. Mais on aimerait connaître quels sont, dans la pensée de l'auteur, les principes qu'il convient de substituer à ceux de 89. Voilà sans doute ce que la suite nous apprendra. Jusque-là le moraliste et le sociologue devront réserver leur jugement.

P. De Soignie, s. i.

La Cité nouvelle. 11, Boulevard Bischoffsheim, Bruxelles. Journal quotidien catholique. Prix : un an : 75 frs.

Les catholiques belges regrettaient vivement, depuis de nombreuses années, de ne pas trouver, dans la presse de langue française de la capitale, un quotidien catholique de caractère nettement social, que les travailleurs chrétiens puissent envisager avec confiance et sympathie. Ne fallait-il pas qu'apparût clairement, même et surtout dans la presse, l'ampleur de la pensée et de la charité de la religion catholique ? Ce quotidien vient d'être créé et a été confié à la direction de M. Jean Bodart. Il est en bonnes mains. Les premiers numéros font bien augurer de l'avenir. J. Levie, s. i.

PÉDAGOGIE

J. F. Naubel. *L'enseignement considéré comme service public.* Paris, Recueil Sirey, 1935, 25 × 16 cm., IV-328 p. Prix : 30 frs.

C'est en juriste du droit public que l'A. aborde la question si brûlante de l'enseignement, mais en juriste qui a un sens très exact des réalités morales que le droit organise et protège pour la vie sociale. Les hommes

de loi apprécieront ce travail où l'A. fait preuve de subtilité dans l'analyse des notions et d'érudition en matière de droit et de jurisprudence scolaire; les théologiens et les canonistes seront heureux de voir le parti que l'on pourrait tirer d'une meilleure connaissance du droit public pour la défense de certaines libertés qui leur sont chères.

Après s'être bien expliqué sur la notion de service public, qui n'est pas du tout synonyme de monopole, l'A. montre la forme juridique que cette notion fournit à l'enseignement d'État. Dans la seconde partie, on remarquera l'étude très intéressante des rapports de la famille et du service public d'enseignement. Les principes de la gestion de ce service public sont exposés dans la troisième partie : avec beaucoup de tact, l'A. laisse entendre que la politique et ses principes de laïcité, neutralité, et concurrence de l'enseignement public par rapport à l'enseignement privé ont déparé la belle ordonnance juridique du service d'enseignement. Signalons dans la même partie d'autres sections intéressantes sur un projet de réforme corporative de l'enseignement, sur les bases juridiques de la liberté d'enseignement, sur le monopole de la collation des grades, contre lequel l'A. s'élève.

Qui aura suivi attentivement l'A. dans cette thèse très suggestive lui saura gré d'avoir montré « combien cette notion de Service public est constructive » et « riche de possibilités sociales et de force juridique ». Le droit découle de la nature même des êtres : il était extrêmement utile de montrer comment le droit surgit « de partout à travers cette matière si complexe et si controversée de l'enseignement ». É. Bergh, s. i.

A. D. Sertillanges. *La vie intellectuelle. Son esprit, ses conditions, ses méthodes.* Nouv. édit., Paris, Édit. de la Revue des Jeunes, Tournai, Desclée, 1936, 19 × 13 cm., 272 p. Prix : 18 frs.

Cet ouvrage du R. P. Sertillanges parut pour la première fois en 1920. Plusieurs éditions successives ont atteint le chiffre de 20.000 exemplaires, et il a été traduit en plusieurs langues. Succès bien mérité. On ne peut trop recommander ce livre à tous ceux qui, par goût ou par devoir, se consacrent à l'étude. Ils y apprendront quel esprit doit animer le travailleur intellectuel, quelles sont les conditions d'un labeur fructueux : comment le penseur organisera sa vie, emploiera son temps. Ils y trouveront aussi nombre de conseils pratiques à propos de lectures, d'organisation de la mémoire, de notes, etc. Pour les jeunes surtout, qui comptent se consacrer à l'étude, ces conseils d'un de nos meilleurs maîtres de l'heure présente sont d'un prix inestimable. J. Donceel, s. i.

A. Eymieu. *Le gouvernement de soi-même. 3e série. L'art de vouloir.* 7e éd., Paris, Perrin, 1935, 19 × 12 cm., 252 p. Prix : 12 frs.

Il y a beaucoup de conclusions salutaires à tirer, en matière ascétique, de ce très beau livre. Un titre comme « l'art de vouloir » à première vue, semblerait promettre des pages à la Payot, et plus d'un champion des théories stoïciennes ou cornéliennes, abordant la lecture, aura d'avance secrètement triomphé.

En fait, c'est tout le contraire. L'auteur, à grand renfort de preuves tirées

de la psychologie expérimentale, nous apprend que l'art de vouloir est un art très calme; c'est une méthode persuasvie qui consiste à « choisir », de manière à maintenir au foyer de la conscience une idée unique, celle qui appelle l'acte bon qu'on attend. Car là est tout le secret de vouloir mis en relief par le P. Eymieu. Toute idée se traduit nécessairement en acte, si elle tient le centre de notre conscience. Vouloir donc, c'est amener au centre de notre conscience l'idée efficace de l'acte que nous escomptons.

Une telle théorie balaie, on le voit, bien des méthodes volontaristes factices; mais, par ailleurs, met en relief la nécessité d'une psychologie fort déliée pour le gouvernement de soi-même et des autres : on a peut-être trop oublié ce dernier point! N. POLET, S. I.

L. Laberthonnière. *Théorie de l'éducation.* 10e édit., Paris, Vrin, 1935, 19 × 12 cm., 122 p.

Ce petit livre porte sa date, écrit en un temps où le libéralisme opposait à la pédagogie confessionnelle le grief d'attenter à la personnalité de l'enfant et à son droit d'orienter sa vie morale comme il lui plaît. Aujourd'hui c'est plutôt contre les doctrines communiste et nationaliste, et contre les dangers d'une subordination totale de l'individu à l'espèce ou à l'État, qu'il s'agit de combattre. Les réflexions de l'auteur n'en demeurent pas moins pertinentes et utiles, pour avoir un peu perdu de leur actualité.

C. D.,

H. Mignon. *Éducation psychologique de la jeunesse. Règles pratiques.* Paris, Lethielleux, 1936, 19 × 12 cm., 310 p. Prix : 15 fr.

En quelques formules claires et précises, l'auteur nous donne les principes de l'éducation psychologique et leur application pratique aux différentes étapes de la vie de l'enfant : la première et seconde enfance, l'adolescence. Ces principes sont précédés d'un commentaire très judicieux qui témoigne de beaucoup de sens psychologique et d'une large expérience. Les éducateurs, les parents surtout, liront ce livre avec grand profit.

Avec raison l'auteur proscrit absolument l'éducation sexuelle collective au moins pour ce qui concerne la partie psychologique et morale. Mais les grands inconvénients et les dommages considérables qu'entraînerait cette manière de faire subsistent, nous semble-t-il, pour l'enseignement collectif purement scientifique que l'auteur permettrait en cette matière.

Autre remarque. L'éducation complète et vraie, la seule que des catholiques puissent donner à leurs enfants, ne doit-elle pas être imprégnée continuellement de surnaturel? La grâce ne doit-elle pas être l'élément principal de cette éducation? L'auteur qui est catholique n'en parle pas assez.

P. BEERNAERT, S. I.

M. Montessori. *Les étapes de l'éducation.* Paris, Desclée De Brouwer, 1936, 18 × 14 cm., 40 p. Prix : 3 fr.

Texte d'une conférence prononcée par Mme Montessori. On y retrouve, soulignées, quelques-unes des idées déjà développées dans « L'Enfant ».

Ce qui est nouveau, c'est l'essai d'application à l'enseignement secondaire de certaines méthodes ayant fait leurs preuves chez les petits. J. D.

E. Huguenin. *Les enfants moralement abandonnés.* Coll. Les sciences et l'art de l'éducation, vol. 11. Juvisy, Édit. du Cerf, 1936, 19 × 13 cm., 222 p., 7 gravures. Prix : 12 frs.

Ce livre rapporte l'histoire pathétique et douloureuse des enfants moralement abandonnés, de tous ces petits malheureux « dont le trait commun est d'avoir grandi en dehors d'une influence éducative, par conséquent, d'être privés d'une initiation positive aux valeurs de la culture ». Combien il est navrant, ce défilé des indigents, des abandonnés, des déracinés, des irréguliers et des vagabonds, des psychopathes, des débiles et des malades mentaux, des enfants qui ne sont pas aimés, des délinquants et des pervers. C'est avec une sympathie voilée de tristesse que M^lle^ Huguenin nous raconte son « voyage en enfer », nous détaille le passé de ces enfants, les efforts faits pour les relever, les difficultés que rencontre une éducation commencée trop tard.

Quiconque a lu ces pages se demandera ce qu'on peut faire et ce qu'on fait pour ces pauvres enfants, qui, comme le dit l'auteur, sont « moins des coupables que des victimes de notre organisation sociale ».

Les derniers chapitres répondent à cette question. Et c'est une institution belge, le Centre de rééducation et de réadaptation sociale de sainte Marguerite de Cortone, au Kiel (Anvers) qui mérite l'honneur d'être proposée comme le modèle de toutes les œuvres qui veulent réparer, pour autant que la chose est encore possible, les lacunes d'une éducation déficiente.

Un livre bienfaisant, et qui fait réfléchir. J. Donceel, s. i.

R. Biot, J. Charrat, G. Cotte, etc. *Médecine et adolescence.* Coll. : Groupe lyonnais d'études médicales, philosophiques et biologiques. Lyon, Lavandier, 1936, 20 × 13 cm., 314 p. Prix : 15 frs.

L'adolescence, période de transformations physiologiques et psychologiques profondes, était un sujet bien digne de figurer au programme du « Groupe Lyonnais ». Ses membres nous présentent, dans ce nouveau recueil, 11 travaux du plus haut intérêt.

Le D^r^ Mouriquand et le Dr Cotte fournissent une utile mise au point des données endocrinologiques sur la prépuberté et la puberté. Le Professeur Pende résume en quelques pages son système de biotypologie, justement apprécié, et cependant peu connu du public de langue française. Le D^r^ Dufourt traite de la tuberculose chez l'adolescent, le D^r^ Fay étudie les conditions de travail chez les jeunes. Du D^r^ Biot quelques pages substantielles sur les problèmes sexuels de l'adolescence.

On voit à ces quelques titres (nous ne les signalons pas tous) quelles richesses contiennent ces pages, dignes en tous points des publications antérieures du groupe. Nous les recommandons à tous ceux qui ont charge d'adolescents. J. Donceel, s. i.

M. Csaba. *Wat een jonge vrouw weten moet.* Traduit par P. Crassaerts. Louvain, De vlaamsche drukkerij, 1936, 19×14 cm., 168 p. Prix : 10 frs.

Après avoir écrit pour les jeunes filles, voici que Madame Dr. M. Csaba, hongroise, expose « Ce qu'une jeune femme doit savoir ». Tout s'y trouve, dit très délicatement et suivant le point de vue chrétien. Toutefois nous aurions souhaité plus de réserve au sujet de la « continence périodique » (p. 101-102). Et l'absence d' « imprimatur » n'est pas pour nous rassurer.

J. Salsmans, s. i.

H. Nohl. *Die pädagogische Bewegung in Deutschland und ihre Theorie,* 2e éd. Francfort, Schulte-Bulmke, 1935, 24×16 cm., 300 p. Prix : 7 Mk.

Dans aucun pays au monde les mouvements pédagogiques nouveaux ne présentent une variété et une audace plus grande qu'en Allemagne. Mille liens les rattachent aux philosophies du jour, aux expériences sociales nouvelles, à tous les courants d'idées qui passionnent l'opinion. Le livre de M. Nohl nous ouvre des aperçus intéressants sur cet ensemble si riche, si vivant, et, bien souvent, si décevant. Il montre bien les influences qui, de l'extérieur, ont agi sur la pédagogie allemande, et les évolutions et révolutions qui se sont produites à l'intérieur même de ses théories. Il essaie avec beaucoup de pénétration de tirer la leçon de tant d'expériences. Pour tout lecteur averti, un livre riche d'enseignements.

J. Donceel, s. i.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Ascétisme.

Méditation et prédication.

M. Pontet, s. i. *La vie humaine. Conférences religieuses données à Saint-Joseph de Marseille. Carême 1936.* Paris, Desclée De Brouwer, 1936, 19×12 cm., 164 p. Prix : 7 frs.

Poursuivant le travail commencé l'an dernier, le R. P. montre qu'aux quatre temps principaux de sa vie, l'homme postule nécessairement Dieu. « Toute vie débute, s'alimente, se transmet, se consomme ». Tels sont les quatre temps ici étudiés; et il nous semble que l'auteur atteint son but avec plus de bonheur encore que dans la première série de ses conférences.

C. Sevrain, s. i.

Vallée, o. p. *La volonté de Dieu, nourriture de l'âme.* Coll. « La Vie spirituelle ». Paris, Desclée De Brouwer, 1936, 20×12 cm., xxx-242 p. Prix : 10 frs.

Cet ouvrage nous livre des lettres de direction et des conseils spirituels

adaptés aux principales fêtes de l'année liturgique. Bien qu'espacés, ces avis n'en constituent pas moins un acheminement progressif de l'âme vers la perfection. L'âme à laquelle s'adressent les réflexions du P. Vallée est membre tertiaire de l'ordre de Saint-Dominique. Cette exclusivité restreindra sans doute la diffusion du présent volume. P. BRIBOSIA, S. I.

P. SERVAIS-MARIE DE S. ANGE, O. C. *Vie de charité. II. Amour de Dieu. Instructions et causeries de retraite.* Soignies, Édit. des Chroniques du Carmel, 1936, 18 × 14 cm., 292 p. Prix : 15 frs.

Un théologien ne se trouverait point gêné de lire ces instructions où la dogmatique partage la place avec l'ordinaire des sujets du genre. Les auditrices y ont trouvé leur compte, sans doute, mais le prédicateur, en écrivant ses causeries, leur a donné le moyen de pénétrer davantage les mystères chrétiens et même de jeter un regard dans le sanctuaire, un peu trop inaccessible aux non-initiés, de la théologie scolastique. Des filles de Sainte-Thérèse ont goûté ces pages; hors du cloître, en sera-t-il de même ? Je le souhaite, car la doctrine est sûre, le sujet capital et l'onction ne manque point. L. TROMONT, S. I.

Au Service de Jésus Prêtre. III. *Les Œuvres de Dieu.* Turin, Marietti, 1936, 18 × 11 cm., XX-418 p. Prix : 12 frs.

On trouvera dans ce volume la correspondance échangée entre Mère Louise-Marguerite, le P. Charrier et Mgr Filipello et qui aboutit à la création de l'œuvre « l'Alliance Sacerdotale ». Celle-ci est soutenue par les prières, œuvres et souffrances des religieuses qui, unies dans l'Institut de Béthanie au Sacré-Cœur, se consacrent à une vie d'immolation pour la sanctification des prêtres. P. BRIBOSIA, S. I.

FR. VALENTIN-M. BRETON, O. F. M. *Médiation de Jésus-Christ.* Méditations. Paris, Édit. franciscaines, 1936, 18 × 11 cm., 136 p.

On ne peut reprocher à ce nouvel opuscule du P. V.-M. Breton, de manquer de doctrine et de clarté. La sublimité du sujet vaut l'effort demandé du lecteur pour saisir la place de Jésus-Christ dans le plan divin. En éclairant l'intelligence l'auteur désire aussi et encore plus émouvoir le cœur : la piété ne peut se séparer de la théologie. Mais la théologie a pris l'habit scolastique, habit très commode, je veux bien, pour qui s'adonna aux études cléricales, mais effarouchant pour le commun des mortels. L. TROMONT, S. I.

VILLEPELET. *L'itinéraire des clercs. Méditations liturgiques à l'usage des prêtres et élèves des grands séminaires en vacances.* Paris, Spes, 17 × 13 cm., 392 p. Prix : 15 frs.

Cet excellent ouvrage met à la disposition des prêtres et séminaristes en vacances des méditations simples et pieuses. Elles intensifieront leur amour ou leur désir du sacerdoce en leur montrant concrètement par l'exemple des saints quelles sont les vertus indispensables pour tout prêtre.

W. W.

J. ENGEL. *Diem festum celebrantes. Sermons pour toutes les fêtes de l'année.* Traduit de l'allemand par M. Grandclaudon. Coll. La prédication nouvelle. Tournai, Casterman, 1936, 19 × 12 cm., 334 p. Prix : 30 frs.

Ce recueil de 34 sermons procurera aux prédicateurs des matériaux abondants et neufs, des développements originaux, simples et courts; les fidèles y liront des considérations fructueuses. Le Chan. Engel rend sympathiques à ses contemporains les dogmes de notre foi. Ce recueil amplifiera le rendement apostolique de sa parole. L. Goux, s. i.

P. Carpentier. *Vierges sages, vierges folles.* Coll. « Paroles de vie », vol. VI. Paris, Desclée De Brouwer, 1936, 14×9 cm., 208 p. Prix : 7 frs.

Un long ministère d'aumônier au lycée de jeunes filles du Havre a donné à l'auteur le ton que réclament les auditoires féminins de 17 à 25 ans. Les conseils puisés dans l'Évangile sont parfaitement adaptés à l'époque moderne. A. Sonet, s. i.

J. Bouchat. *Vigilate... Douze heures saintes. Première série.* Bruxelles, Librairie Eucharistique, 1936, 19×13 cm., 158 p. Prix : 10 frs.

Les considérations proposées seront une aide précieuse pour les fidèles. Signalons, p. 26, une exagération de sentiment. C. Sevrain, s. i.

E. Dussault. *Sept ans d'examen particulier à la suite de Saint Thomas* (Conférences aux Ursulines). Paris, Lethielleux, 1935, 19×12 cm., xvi-190 p. Prix : 12 frs.

Ce livre — fruit d'une longue expérience — part de la constatation que, faute de méthode suivie, beaucoup ne progressent que peu dans la vie spirituelle. Il propose donc une méthode pour l'examen particulier. La matière en sera pour chaque année une des vertus cardinales ou théologales. Le mode d'application et d'exercice sera précisé chaque mois par un bref questionnaire. Ces conseils bien pratiques ne manqueront pas d'être utiles surtout par les initiatives qu'ils suggéreront. P. D. B.

J. Fassy. *Le chemin de la croix. Origines, pratique, dévotion.* Nouv. édit., Aix en Provence, Makaire, 1935, 18×12 cm., 132 p. Prix : 6 frs.

Par les nombreuses méthodes qu'il suggère, ce nouveau livre ne contribuera pas peu à renouveler la dévotion au chemin de la croix. A. S.

F. Jammes. *Le crucifix du poète.* Paris, Lethielleux, 1936, 20×15 cm., 94 p. Prix : 10 frs.

A genoux devant son crucifix, le poète chrétien médite... Le bois de la croix, le saint corps du Seigneur, les sept paroles évangéliques tombées de ses lèvres mourantes, tout est vu, entendu, intérieurement réalisé par la foi, l'amour et... un don poétique pénétrant. L'accent toujours humain, réaliste et très contemporain, atteint sans effort son sommet d'émotion et bien des pages sont d'un lyrisme religieux prenant, d'une ardeur naïve, tendre et toute médiévale. M. Thiéfry, s. i.

Vie religieuse.

E. Le Couturier. *La Visitation.* Coll. « Les grands ordres monastiques et instituts religieux », vol. XX. Paris, Grasset, 1935, 19 × 12 cm., 278 p. Prix : 15 frs.

L'auteur trace un rapide portrait de saint François de Sales et de sainte Chantal, fort bien enlevés. Elle étudie ensuite l'esprit de la Visitation par citations des fondateurs et des premières visitandines, par des faits caractéristiques de son histoire. Elle nous en montre enfin la pratique par la description précise de la vie quotidienne des moniales. L'esprit salésien charme toujours, et c'est le régal qu'on nous offre ici. Qu'on nous pardonne une chicane. Il nous semble difficile d'accorder deux passages comme la p. 96, que complète la note p. 97, et la fin de la p. 114.

C. Sevrain, s. i.

R. Zeller. *La Société de Marie réparatrice et sa fondatrice Emilie d'Oultremont, baronne d'Hooghvorst, en religion mère Marie de Jésus.* Paris, Desclée De Brouwer, 1936, 20 × 13 cm., 206 p., quelques gravures. Prix : 12 frs.

C'est une des grandes créations religieuses du XIX^e^ siècle que l'auteur nous décrit. Le volume débute par un raccourci étonnamment vivant où nous découvrons l'unité et la splendeur d'une vie surnaturelle tout à fait supérieure. Les nuances, sans doute, se préciseront peu à peu. Mais, dès le début, l'appel vers l'Eucharistie et la réparation est net, et la réponse immédiate et totale aura la persévérance de l'appel lui-même. R. Zeller a parfaitement compris l'âme de la fondatrice, sa psychologie humaine et surnaturelle et elle l'exprime avec un bonheur rare. L'histoire, la vie intime et l'esprit de la Congrégation sont remarquablement esquissés. Le livre est digne de la Société admirable qu'on ne connaît pas assez dans les milieux catholiques.

C. Sevrain, s. i.

M. Aron. *Prêtres et religieuses de Notre-Dame de Sion.* Coll. « Les grands ordres monastiques et instituts religieux », vol. XXI. Paris, Grasset, 1936, 19 × 12 cm., XII-274 p. Prix : 15 frs.

On ne parle pas assez chez nous de ces deux Instituts, pourtant bien intéressants. Nous souhaitons vivement que le livre de M. Aron, venu au meilleur moment, leur attire définitivement l'attention et la faveur de tous les milieux chrétiens. A l'heure où le problème juif se pose à l'état suraigu, il importe et il est urgent que nous le sachions considérer avec justice, avec calme et charité. Ce volume nous y aidera beaucoup et nous ramènera vers une mentalité plus chrétienne ; il conduira les âmes aussi à Notre-Dame de Sion pour y achever la transformation commencée. C. Sevrain, s. i.

M. R. Bazin. *Celles qui aident à la moisson.* Paris, Spes, 1936, 19 × 14 cm., 60 p. Prix : 2 frs.

Une Sœur Auxiliatrice du Purgatoire, la fille de René Bazin, veut faire connaître et apprécier la vocation des Sœurs coadjutrices de sa famille religieuse. Quelques pages sur la fondatrice et son œuvre; quatre portraits de Sœurs coadjutrices. Puisse leur exemple susciter des vocations et attirer des aides pour la moisson des âmes! L. Goux, s. i.

R. Monlaur. *L'œuvre de l'heure. La Schola Christi.* Paris, Plon, 1936, 19 × 12 cm., 158 p. Prix : 6 frs.

Raynès Monlaur a une façon bien prenante de décrire la fondation et l'action du nouveau groupement religieux de femmes qui a nom « Schola Christi ». Sa double caractéristique : unir une vie liturgique assez développée à l'apostolat le plus actif et se mettre directement à la disposition des Évêques pour les œuvres de leur choix : cercles d'études, garderies, patronages, œuvres de pénétration intellectuelle et morale pour ramener à Dieu ou perfectionner l'union avec lui. Aux membres religieux de la « Schola Christi », s'ajoutent des personnes, restant dans le monde, mais très unies à la vie intérieure et à l'apostolat du groupement. C'est vraiment « l'œuvre de l'heure », une forme très parfaite d'Action catholique.

Aussi n'en voudrons-nous pas trop à l'auteur de se tromper en croyant que cette forme de vie est « plus hiérarchique » que celle des Instituts religieux moins dépendants des Évêques et plus immédiatement rattachés, en certaines choses du moins, au propre Vicaire du Christ, à l'Évêque des Évêques.

J. Creusen, s. i.

A. Ehl. *Direction spirituelle des religieuses. Principes et applications.* Adapté de l'allemand par J. Creusen, s. i. Coll. : Museum Lessianum, section théologique, n° 33. Bruxelles, Édition Universelle, 1936, 23 × 15 cm., 350 p. Prix : 30 frs.

Le seul fait que le R. P. Creusen, directeur du périodique très répandu et très apprécié « *Revue des Communautés religieuses* », ait songé à adapter de l'allemand le livre de M. l'abbé Ehl sur la direction spirituelle des religieuses est une preuve de l'intérêt que présente cet ouvrage. Il est le fruit d'une longue expérience que l'auteur met avec beaucoup de simplicité au service de ses confrères prêtres. Ce livre contient de nombreux renseignements canoniques qui sont actuellement indispensables aux directeurs de communautés religieuses; mais c'est avant tout un traité de pastorale, abordant tous les problèmes de la formation et de la direction spirituelle des religieuses, ainsi que les questions annexes de la vocation et même de la conduite à tenir à l'égard des religieuses rentrées dans le monde. Nul doute que ce livre, que le P. Creusen a mis à jour en tenant compte des décisions les plus récentes du Saint-Siège, ne soit fort bien accueilli par tous les prêtres soucieux de s'acquitter dignement de la tâche délicate qui leur est confiée dans la direction des maisons religieuses. La traduction néerlandaise du même ouvrage avait été publiée en 1928 par M. l'abbé Jacob, sous le titre « *Geestelijke leiding voor kloosterzusters* ».

É. Bergh, s. i.

Les Gérants : Établissements Casterman, s. a.

Administrateur-Délégué : Louis Casterman, Tournai.

Imprimé en Belgique. — *Printed in Belgium.*